LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 13025 – 6 F
Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Fontaine
DIMANCHE 14-LUNDI 15 DÉCEMBRE 1986

La Pologne en gris cendre

Cinq ans après, l'homme qui *décréta un très étrange « état de guerre »* contre la majorité *de ses conci*toyens est toujours au pouvoir en Pologne, et, *de son point de* vue, il a gagné la partie. Pour célébrer cet *« anniversaire »*, Solidarité n'a appelé à aucune *manifestation*, tandis *que*, *pour* la première fois, le général Jaruzelski *s'offre le luxe – et l'habileté* – de ne plus détenir de prisonniers politiques.

Ce 13 décembre est donc presque un jour ordinaire. Au point qu'on risquerait d'oublier ce qu'avait d'extraordinaire l'opération lancée, il y a cinq ans, en pleine nuit, à grand renfort de policiers et de soldats : arrestations par milliers, communications coupées, déplacements interdits, chars qui paradent dans la rue avant de forcer les grilles des usines, « journalistes » de la télévision soudain déguisés en soldats... et un général Jaruzelski plus *militaire* que jamais, au point d'en *« oublier » son titre de chef d'un* parti qui attend dans la coulisse que l'affaire *soit* réglée *avant* de réapparaître dans toute sa puissance.

Cette invraisemblable mise en scène était destinée *à faire peur*, mais la mascarade ne tarda pas à tourner au tragique quand les « forces de l'ordre » attaquèrent et tuèrent les mineurs qui défendaient leurs mines, et leurs *rêves. Briseur de grève, briseur* de rêve, tel apparut alors ce général qui prétendait sauver son pays, ou du moins son régime, convaincu que si lui-*même n'agissait pas d'autres*, plus durs que lui *s'en chargeraient.*

Doit-on le croire ? Cinq années ne suffisent pas au jugement de l'histoire. Ce qui *est certain*, c'est *que* le paysage polonais des années 1980 et 1981 était agité, certes, mais plein d'espoirs et de couleurs. Après le 13 *décembre*, on est passé d'un seul coup au noir et blanc, à l'affrontement de deux adversaires, dont l'un seulement avait des armes et était prêt à s'en servir. *Aujourd'hui*, c'est à nouveau le gris *qui* domine.

Le pays, pour autant, n'est ni « normalisé » ni même « normal », et la *Pologne* reste ce qu'elle a toujours été au cours de son histoire : un cas. *Nulle part* ailleurs dans le monde communiste, l'opposition, *aussi affaiblie* qu'elle puisse paraître, n'existe à cette échelle ; *nulle part, l'Eglise* ne pèse d'un poids aussi important ; nulle part, le pouvoir n'est aussi peu totalitaire – simplement parce qu'il ne peut pas l'être.

Mais nulle part sans doute autant de chances n'ont été gâchées. Après avoir eu le sentiment d'écrire librement leur propre histoire, avec tous les risques afférents, les Polonais sont à présent priés, au grand soulagement de beaucoup, et pas seulement dans le camp soviétique, de « rester à leur place », celle d'une nation soumise, et de se débrouiller comme ils peuvent avec une situation économique qui les place à l'arrière-ban de l'Europe.

Le *général* Jaruzelski se voulait l'homme du renouveau. Il n'est pas tout à fait celui de la restauration mais celui de la résignation.

Les Polonais ont dans la bouche un goût de cendre. Mais beaucoup, y compris dans les rangs du pouvoir, ont aussi dans la tête la certitude que cela ne pourra pas durer toujours, que le volcan se rallumera. Ses coulées de lave n'ont-elles pas emporté une à une toutes les équipes au pouvoir en Pologne depuis la guerre ?

Les paysans français en première ligne

Nouveau différend agricole entre la CEE et les Etats-Unis

Des négociations commerciales CEE-Etats-Unis ont commencé le samedi 13 décembre à Bruxelles. Dans la foulée, reprennent les pourparlers entre les ministres de l'agriculture des Douze sur la réduction de la production de lait et la baisse du prix de la viande. Les perspectives sont sombres pour les agriculteurs européens, et notamment pour les paysans français.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Quelles quantités de maïs les Etats-Unis pourront-ils exporter vers la Communauté européenne à des conditions préférentielles à partir du 1er janvier 1987 ? Washington réclame entre 4 et 5 millions de tonnes par an. La Communauté propose autour d'un million de tonnes. Elle n'est en outre disposée à faire cette concession que pour une durée limitée de quatre ans.

Cette négociation, dite 24/6 (parce qu'elle est menée en application de l'article 24, paragraphe 6, du GATT, l'accord qui réglemente le commerce international) a pour objet de compenser les éventuels préjudices commerciaux subis par les Etats-Unis du fait de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

Les Américains font valoir que l'application de la politique agricole commune à ces deux pays se traduit par une baisse sensible de leurs exportations agricoles, baisse qu'il convient de corriger. En juin dernier, pour éviter l'engrenage des représailles et contre-représailles, les Douze s'étaient résignés à la conclusion d'un *« accord intérimaire »* au terme duquel les Etats-Unis pourraient livrer à la Communauté 234 000 tonnes de maïs et de sorgho par mois pendant six mois à prélèvements réduits, soit un total de 1,4 million de tonnes, dont il était entendu que l'on déduirait les importations en Espagne de produits de substitution de céréales (PSC), en particulier de gluten de maïs.

Les producteurs de maïs français, principales victimes de l'opération, avaient protesté avec vigueur contre cette entorse à la préférence communautaire. A entendre M. Marcel Cazalé, leur président, leurs craintes sont loin d'être apaisées. C'est que, en effet, les deux parties examinent maintenant quelle suite donner à l'accord intérimaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 13.)

Malgré un bon indice des prix cette année

Difficile mise au point du budget de 1988

Devant un horizon économique qui tarde à se dégager, le gouvernement tente de planifier l'avenir à moyen terme. Réunis en conseil de cabinet autour de M. Jacques Chirac à l'Hôtel Matignon, les ministres ont, le vendredi 12 décembre, commencé à mettre au point le budget de 1988, qui doit impérativement comporter une quarantaine de milliards de francs d'économie.



Les baisses d'impôts prévues au budget de 1987 et celles qui pourraient suivre en 1988 auront pour résultat d'alléger les charges des entreprises, mais aussi celles des ménages. Compte tenu du fort ralentissement de l'inflation (+ 0,1 % seulement en novembre), il risque d'en résulter des gains importants de pouvoir d'achat, qui auront pour effet de maintenir la demande intérieure. Or une trop forte poussée de la demande des ménages risque d'avoir des effets négatifs sur la balance commerciale de la France.

(Lire nos informations pages 13 et 16.)

Le sixième congrès du PC vietnamien

Le carcan du communisme de guerre

Le sixième congrès du Parti communiste vietnamien – le deuxième depuis la victoire de 1975 – devait s'ouvrir à Hanoï, le lundi 15 décembre, dans un climat de crise. Le bilan de plus de onze ans de paix qu'il doit dresser frôle, dans bien des domaines, la catastrophe.

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Les Vietnamiens rappellent volontiers qu'à l'époque précoloniale le pouvoir de l'empereur, « fils du ciel », ne franchissait pas la haie de bambous érigée autour de chaque village justement comme protection contre les abus de l'autorité centrale. L'histoire enseigne également que, au fil des siècles, les Vietnamiens se sont révélés aussi piètres administrateurs que redoutables guerriers. Ces deux leçons ont gardé toute leur saveur à l'ouverture du sixième congrès du Parti communiste.

Depuis plusieurs semaines, le parti a mobilisé toutes ses énergies pour tenter de faire de ce congrès, reporté à plusieurs reprises, l'occasion de ranimer une flamme bien vacillante. En effet, le bilan de plus de onze ans de paix frise la catastrophe : pauvreté, isolement régional, poursuite de la guerre chez le voisin cambodgien et, en ce qui concerne l'avenir, peu d'espoir de voir des changements intervenir rapidement.

De multiples *réunions* préparatoires au congrès, on peut en effet tirer plusieurs enseignements. Avec une candeur sans précédent, les vieux dirigeants du parti ont admis publiquement l'échec, patent il est vrai, de leur gestion économique, en particulier celui des grandes réformes opérées en août 1985 et qui ont démoralisé la population en provoquant, entre autres choses, une flambée des prix. Pour la première fois, Hanoï a même reconnu – par la voix du nouveau secrétaire général du PC, M. Truong Chinh – que Moscou avait *menacé* de *remettre en* cause le montant d'une aide dont le niveau s'élèverait actuellement, selon les Américains, à quelque 5 milliards de dollars par an. Etre, au même titre que Cuba, un avant-poste du monde socialiste ne justifie pas forcément toutes les erreurs et les échecs.

En outre, les dénonciations répétées de la corruption et de l'incompétence semblent indiquer que la grogne a gagné le parti, qui revendique un million huit cent mille membres, et une armée forte de un million de soldats. L'avancement au seul titre du mérite est désormais contesté. Numéro cinq du bureau politique du Parti communiste, ministre de la défense et, avant tout, organisateur de la victoire de 1975, le général Van Tien Dung a dû être repêché, car il ne figurait pas, au *départ*, sur la *liste* des *soixante-douze* délégués élus par l'armée *au congrès (il est arrivé en* soixante-treizième position).

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

La réunion des ministres à Matignon

M. Chirac : nous gérerons ensemble !

M. Jacques Chirac n'aime pas le mot de « pause », qui, *c'est vrai*, ne lui va pas très bien. Ce qu'il désigne *s'est imposé au premier ministre*, comme il l'avait lui-même reconnu *devant les députés de la majorité*, le 9 décembre, en parlant d'« échec » *à propos du projet de réforme des* universités. Le gouvernement ayant *été, en effet, mis en échec, ses partisans* – trois jours ont suffi aux *responsables* et *aux élus du RPR* et à certains de l'UDF pour s'en rendre compte *auprès des militants et des* électeurs – craignent que le renoncement à une session extraordinaire du Parlement ne soit une reculade.

Il n'est donc pas question de « pause » dans l'esprit du premier ministre, mais de « concertation », d'« information » et d'« action ». Ce *qu'il* faut traduire par réunions de *ministres*, présence dans les médias et déplacements de M. Chirac en province. Le gouvernement fait une bonne politique, a-t-il dit lors du conseil de cabinet *réuni* le vendredi 12 *décembre* à l'Hôtel Matignon, *mais elle est mal expliquée.* Il est temps de renouer avec les électeurs.

Le tournant pris par M. Chirac, sous la pression du mouvement de protestation contre le projet Devaquet, se préparait, en fait, depuis la mi-novembre. L'idée était de mettre davantage en évidence l'autorité du premier ministre. Sa perception *avait été quelque peu brouillée par* l'offensive du président de la Répu*blique, marquant ses prérogatives*, notamment en matière de défense, *et par le fait que les tentatives de* M. Chirac pour s'affirmer sur le plan *international aboutissaient à valori*ser le rôle du chef de l'Etat plutôt que celui du chef de gouvernement.

Il s'agissait aussi, pour M. Chirac, de sortir d'une période *dominée par la traduction législative* du programme électoral de la majo*rité. Dans une telle phase, les partis* qui composent la coalition gouver*nementale ont la part belle, à tra*vers leurs ministres, *qui* veulent *satisfaire leur base* et donner *leur* nom à une réforme, et à travers leurs députés, qui s'affirment sur leur terrain propre, celui du travail parlementaire. *Dans la gestion*, au contraire, le rôle principal revient au chef du gouvernement et aux titulaires de quelques grands ministères, celui de l'économie avant tout. Les partis ont pour tâche d'accompagner et d'expliquer.

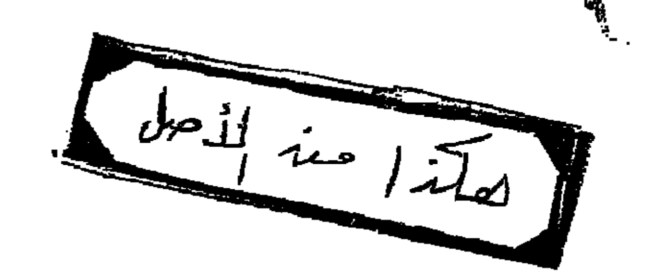
L'affaire universitaire a donné à cette évolution un tour qui n'était pas prévu. *Elle paraît subie plutôt* que voulue. Du coup, les alliés de M. Chirac ne s'y rallient pas sans conditions. M. François Léotard a *fait valoir, vendredi*, que le gouvernement associe des partis *« divers »*, façon de défendre le droit du PR à tenir un langage diffé*rent de celui du RPR. Le ministre* de la culture et de la communication a, *aussitôt, usé de ce droit en deman*dant que le gouvernement marque *davantage son terrain par rapport* au président de la République. Le *président du CDS, M. Pierre Méhai*gnerie, s'est lui aussi distingué en demandant que l'on soit *plus* attentif aux changements de la société et au nécessaire « accompagnement social » de la politique menée.

L'action gouvernementale doit se faire en concertation. M. Chirac en a convenu lui-même, en annonçant qu'il « s'efforcera » de multiplier les réunions partielles ou plénières du gouvernement, un nouveau conseil de cabinet étant prévu pour la mi-janvier. M. Mitterrand avait fait observer à certains de ses interlocuteurs de la majorité que le recours fréquent au vote de confiance, à l'Assemblée nationale, et l'absence de débat politique au sein du gouvernement – de telles discussions n'ayant pas lieu au conseil des *ministres en présence* du chef de l'Etat – avaient pour résultat de *renforcer exagérément* le pouvoir du premier ministre et celui de son entourage.

Le gouvernement doit tenir ses engagement *électoraux*, a dit M. Chirac, mais *« avec courage et sans démagogie »*. Le premier ministre a invité, ainsi, ses ministres à se dégager de l'influence des différents groupes qui avaient, directement ou indirectement, rédigé la « plate-forme » RPR-UDF. Mais les gardiens de la plate-forme existent et ils risquent d'être incités à la vigilance par la surenchère de l'extrême droite. Le Front national, déjà, sonne l'alarme sur le thème : « Ils » abandonnent la réforme du code de la nationalité...

PATRICK JARREAU.

(Lire l'article d'ALAIN VERNHOLES et nos informations page 5.)



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 14 décembre. – *Lagos :* visite du roi Juan Carlos d'Espagne (jusqu'au 16).

Lundi 15 décembre. – *Paris :* M. Nakasone s'entretient avec le ministre des affaires étrangères, M. Raimond.

Port of Spain : élections générales. *Bangui :* reprise du procès Bokassa. *Bruxelles :* réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE. *Hanoï :* 6e congrès du PC vietnamien (jusqu'au 19).

Mardi 16 décembre. – *Harare :* le roi Juan Carlos d'Espagne en visite au Zimbabwe (jusqu'au 18). « Noël noir en Afrique du Sud » : campagne de boycottage des magasins des quartiers blancs (jusqu'au 26).

Vendredi 19 décembre. – *Vienne :* conférence sur la sécurité en Europe.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street. L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th Street. L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a cinquante ans

Les mystères de la mort de Gorki

LES circonstances de la mort de Gorki, survenue le 18 juin 1936 après une courte maladie, restent mystérieuses. En mars 1938, au procès du *« bloc des droitiers et des trotskistes »*, les médecins de Gorki se retrouvèrent au banc des accusés avec Boukharine et Rykov : ils avouèrent avoir *« sciemment appliqué des méthodes irrégulières de médication »* après avoir cédé au chantage de Yagoda, alors chef du NKVD (commissariat du peuple à l'intérieur).

La mort de Staline a mis fin à la version de l'assassinat médical de Gorki par les « droitiers ». On en est revenu à une explication naturelle de la mort de Gorki, que les graves lésions pulmonaires dont souffrait l'écrivain depuis sa tentative de suicide en 1877 rendent vraisemblable. Dans sa récente biographie de Gorki (*le Monde* du 10 octobre), Henri Troyat se range à ce point de vue. Staline n'aurait attribué après coup la mort de Gorki à l'« opposition » que pour mieux la discréditer, tout en se servant une dernière fois du nom de la plus grande célébrité des lettres soviétiques.

Une troisième version, fort répandue (en privé) en Union soviétique, désigne Staline comme l'instigateur de la mort de Gorki : Staline aurait craint que Gorki, qu'il faisait étroitement surveiller, n'élevât publiquement la voix contre sa politique.

On ne saura certainement jamais la vérité. Mais l'examen des rapports de Staline et de Gorki et les Mémoires des contemporains fournissent des indices. L'un de ceux-ci, et il paraît capital, est recelé dans les souvenirs par lesquels Aragon accompagne et commente son *Œuvre poétique* (tome 7, paru en 1977 au Livre Club Diderot).

Des appels répétés

A Paris, dès le mois de mars 1936, Aragon et Elsa Triolet sont *« harcelés de messages de Gorki, directs ou transmis par Koltsov* (1), *lequel nous suppliait de venir, d'arriver vite. Le ton d'urgence allait s'aggravant, d'invite en invite »*. En mai, la *« crainte de la mort »* est perceptible. *« Et une allusion voilée à une commission que Gorki, semblait-il, voulait nous donner à faire en France. »* Mais Aragon a d'autres soucis : il ne veut *« surtout pas partir »* avant d'avoir achevé *les Beaux Quartiers.* Et puis on est, avec le Front populaire, dans une période préélectorale pleine d'espoirs. Ce n'est que le 28 mai qu'Aragon et Elsa s'embarqueront pour Leningrad, via Londres. *« Dès notre arrivée à Londres, il y avait une lettre pressante de Koltsov. »* A Leningrad, le couple s'attarde encore chez Lily Brik. *« Nous aurions sans doute dû nous précipiter à Moscou, où Gorki nous attendait. »* D'autant plus que le 6 juin les journaux annoncèrent que Gorki était tombé malade (une grippe suivie de complications) et se mirent à publier quotidiennement des bulletins de santé. Koltsov, de nouveau, presse Aragon : *« Voyons, qu'avez-vous à vous éterniser au bord de la Neva ? »* Quand finalement Aragon et Elsa arrivent, il est trop tard : Gorki vient de mourir. Koltsov est effondré : *« Gorki voulait tant vous voir. C'est même la dernière chose que j'ai entendue de lui, vos noms »*, rapporte Aragon dans *la Mise à mort* (1965), où la mort de Gorki est savamment mise en scène.

Puis ce sont les obsèques solennelles (Khrouchtchev fait partie de la commission d'organisation) et les discours officiels, dont celui de Gide, qui fit sienne l'idée de Koltsov sur l'inutilité en URSS du *« ferment d'insubordination »* propre aux grands écrivains de tous les pays du monde.

Qu'avait Gorki de si important à transmettre ou à dire à Aragon ? Et pourquoi à Aragon ? *« Gorki aimait beaucoup Fougère* [Elsa]. *Et à cause d'elle, bien qu'il ne lût pas le français, il avait considération de moi »*, dit modestement Aragon dans *la Mise à mort.* La « conversion » d'Aragon au réalisme, en 1932, mais surtout ses fonctions de secrétaire de l'Association internationale pour la défense de la culture (contre le fascisme, une cause chère à Gorki) et sa connaissance de l'URSS (c'était son quatrième voyage) peuvent expliquer le choix de Gorki. Quant au message que Gorki voulait lui confier, Aragon ne reprend pas dans ses souvenirs de 1977 la supposition faite dans *la Mise à mort*, à savoir une commission pour le fils adoptif de Gorki, Zinovi Pechkov, qui mena en France une belle carrière de militaire et de diplomate. L'insistance avec laquelle Gorki presse, pendant plus de trois mois, Aragon de venir le voir laisse à penser qu'il s'agissait de quelque chose de très grave. On peut émettre deux hypothèses. L'une a trait aux archives de Gorki, l'autre à son journal secret et, plus généralement, à son attitude envers Staline.

Gorki avait décidé dès 1926, pour des raisons à la fois financières et idéologiques, de retourner en Union soviétique. Ce retour, auquel les autorités donneront un caractère triomphal, s'effectuera en 1928, mais ne sera définitif qu'en 1933. Gorki confia alors ses archives à sa secrétaire et compagne Moura Boudberg, une aventurière mêlée à l'espionnage britannique et soviétique, devenue la maîtresse de H. G. Wells en 1931. Gorki lui laissa une valise de lettres d'écrivains et d'hommes politiques soviétiques (dont Rykov et Piatakov), avec ordre de ne jamais s'en séparer, même si lui-même l'en priait un jour. Or Nina Berbérova révèle dans sa biographie de cette « femme de fer » que Moura rapporta les archives de Gorki en URSS en avril ou en juin 1936. Elles furent naturellement interceptées par Staline, qui put se servir de lettres compromettantes pour alimenter arrestations et procès (à la même époque, il faisait cambrioler les archives de Trotski à Paris). Pourquoi Moura se résolut-elle à rapporter ces archives ? A-t-elle été soumise à un chantage, que ses liens avec le vice-président de la Tchéka, Petera, en 1918, rendaient possible ? Ayant compris que Staline avait récupéré ses archives, Gorki a-t-il voulu, par l'intermédiaire d'Aragon, faire avertir certaines personnes du danger qui pesait sur elles ?

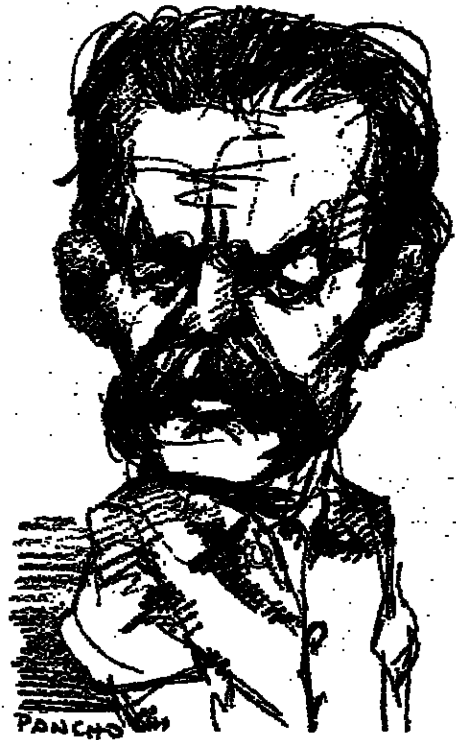
Une autre chose que Gorki pouvait confier à Aragon était son journal secret. L'existence de ce journal est attestée par deux sources indépendantes l'une de l'autre (A. Orlov et G. Glinka). C'était un gros cahier caché sur le dernier rayon d'une étagère. *« Tout le journal consistait en une critique impitoyable et absolument objective des maîtres du Kremlin. » « On a beau le nourrir, le loup meurt dans sa peau »*, aurait dit Yagoda en découvrant le cahier après la mort de Gorki.

La disgrâce

Les relations de Gorki et de Staline s'étaient en effet peu à peu dégradées. La politique de modération et de réconciliation de Gorki (en littérature avec ses espoirs mis dans l'unique Union des écrivains, créée en 1932, en politique avec ses efforts pour réconcilier Staline avec l'opposition bolchevique), son rêve de devenir l'éminence grise de Staline, tout cela fut brisé par l'assassinat de Kirov le 1er décembre 1934. On sait depuis Khrouchtchev que cet assassinat fut facilité par Staline qui pouvait voir en Kirov, fort populaire, un rival éventuel. Kirov était loin d'être un libéral, mais il estimait, comme Gorki, que la répression n'avait plus de raison d'être. Le correspondant du *Temps* à Moscou, G. Luciani, espérait encore après l'assassinat que *« les forces profondes qui, depuis deux ans, imposent au Kremlin une politique plus modérée dans tous les domaines »* reprendraient le dessus ; il n'en fut rien, et l'assassinat de Kirov marqua le début de la « Grande Terreur ». Le « camp de Gorki » (Pavlov, N. Kroupskaïa, Boukharine, vedette du congrès des écrivains de 1934) est défait.

Selon la *Lettre d'un vieux-bolchevik* écrite en 1936 par l'historien B. Nicolaevski d'après ses conversations avec Boukharine à Paris, *« Gorki essaya de toutes ses forces d'empêcher Staline de prendre la voie de la vengeance »*. Mais ses protestations contres les deux procès de Kamenev, en 1935, restent vaines. Staline refuse de lui répondre. Dans la *Pravda* paraît un article perfide de D. Zaslavksi, un *« calomniateur notoire »* (*dixit* Lénine) rallié en 1919, contre le *« libéralisme indulgent »* de Gorki, qui défendait l'édition des *Démons* de Dostoïevski. Gorki réclama un passeport pour l'étranger, qui lui est refusé. Le voilà *de facto* assigné à résidence(s), prisonnier dans une cage d'or aménagée par son « ami » Yagoda, surveillé par des barbouzes et par son secrétaire, agent du NKVD, qui filtre les visiteurs et veille à isoler l'écrivain du monde extérieur. *« Je suis entouré d'un mur (...). Je ne peux faire un pas ni en avant ni en arrière »*, confie-t-il à l'un de ses collaborateurs.

Analysés dans ce contexte, les derniers articles de Gorki sont moins staliniens qu'il ne paraît : il y a des non-dits révélateurs (*« la grandeur de l'action du parti de Lénine »*, sans Staline), un antifascisme beaucoup plus affirmé que celui des autorités, le thème de l'humanisme prolétarien, qui est tout autant gorkien que boukharinien, des références nostalgiques au congrès de 1934, etc. Surtout, Gorki n'écrira jamais la biographie de Staline que celui-ci attendait pour légitimer son pouvoir : c'est Barbusse et Feuchtwanger qui feront ce travail.



Tout cela n'efface pas et n'excuse pas le Gorki chantre du GPU (Aragon le fit aussi) et de la haine de classe. Mais il existe un second Gorki, moins naïf et plus complexe qu'on a coutume de le croire. Gorki n'est pas *« le stalinien sans réserve »* que Wells recontra en 1934. Le thuriféraire n'a pas tout à fait étouffé le contestataire.

Dans ces conditions, Staline avait lieu de craindre que Gorki ne finît par ruer dans les brancards et ne protestât contre les grands procès des vieux-bolcheviks qui se préparaient. Les appels de Gorki à Aragon ne pouvaient que l'inquiéter. D'autant plus qu'il n'y avait pas qu'Aragon : selon P. Herbart *(la Ligne de force)*, Gorki était *« à bout »* et désirait parler à Gide *« à cœur ouvert »*. Romain Rolland, déjà venu en 1935, s'apprêtait à revenir en 1937.

Que les deux écrivains français soient arrivés trop tard tiendrait uniquement à leur insouciance (Gide ne se pressa pas plus qu'Aragon) et au hasard, s'il n'y avait dans les souvenirs d'Aragon une troublante imprécision. En 1977, Aragon dit être arrivé à Moscou le jour de la mort de Gorki, soit le 18 juin ; dans *la Mise à mort*, il indiquait le 16 ou le 17. Or une interview de l'écrivain publiée dans la *Pravda* du 16 juin (composée le 15) annonce qu'Aragon est arrivé à Moscou *« hier matin »* pour voir ses *« amis écrivains »* (Gorki n'est pas cité) et se reposer dans les environs de Moscou. Aragon était donc à Moscou dès le 14 juin (au plus tard le 15). A-t-il été empêché de voir Gorki sous prétexte que son état s'était aggravé ? Mais pourquoi ne pas l'avouer ? Savait-il que les bulletins de santé de ces jours-là témoignaient au contraire d'une amélioration ? A-t-il craint, en 1977, d'aller jusqu'au bout de ses doutes ?

On est amené à se demander si l'insistance mise par Gorki pour rencontrer Aragon (et Gide) n'a pas précipité sa disparition. Staline, maladivement méfiant, ne s'est-il pas affolé ? Une version de la mort de Gorki rapportée en 1954 par deux chercheurs américains (N. Leites et E. Bernaut) confirmerait cette hypothèse et se trouve elle-même corroborée par les révélations d'Aragon sur les appels de Gorki. Mis au courant par Yagoda de l'intention d'un écrivain occidental *« bien connu »* (probablement Gide) (2) de rencontrer Gorki, Staline aurait interdit tout contact. Mais Yagoda ayant fait remarquer que ce serait, aux yeux d'un écrivain « hésitant », un aveu de faiblesse, Staline aurait ordonné de liquider Gorki. *« Si Gorki, pensaient-ils, reste parmi les vivants, il élèvera sa voix contre nous »*, déclara Yagoda à son procès. Il suffit de remplacer *« les trotskistes »* (« ils ») par Staline pour avoir sans doute la vérité.

La décision de Staline expliquerait la publication, insolite, de bulletins de santé de Gorki à partir du 6 juin : aucun bulletin n'avait été publié pour les précédentes graves maladies de Gorki en URSS, et ses médecins étaient, jusqu'au bout, optimistes. Ces bulletins sont, en outre, pleins de contradictions et d'incohérences : ils font toujours état d'une température normale, ce qui est incompatible avec la *« sévère grippe »* et la pneumonie dont Gorki était censé souffrir. Seul le pouls était souvent irrégulier et monta parfois jusqu'à 160 : au procès, les médecins diront avoir été contraints d'utiliser de fortes doses de « digalène »...

A point nommé

Si la décision de Staline a été provoquée par l'arrivée imminente d'Aragon et de Gide, elle rend également plausible la version de l'empoisonnement par des bonbons racontée par le professeur Pletniov à la communiste allemande B. Gerland dans un camp sibérien : l'aggravation brutale survenue le 17 juin correspondrait à cet empoisonnement (le rapport d'autopsie est remarquable par ses silences à ce sujet).

Quoi qu'il en soit (mais la première épouse de Gorki ne croyait pas elle-même à une mort naturelle), la mort de Gorki *« survint à point nommé, comme d'ailleurs toutes les morts qui servaient les desseins de Staline »* (R. Conquest). Gorki, pro-boukharinien de fait, gênait et inquiétait Staline : il était le dernier obstacle à l'ouverture des grands « procès de Moscou ». Le premier, celui des « 16 » (dont Kamenev, proche de Gorki), s'ouvrit en août 1936 et aurait eu sans doute un autre dénouement, note B. Nicolaevski, si Gorki avait vécu. Mais Gorki n'est plus là pour jouer, même de manière sélective, les intercesseurs (comme déjà en 1918-1921). *« La seule présence de son œil bleu était un frein et une tutelle. L'œil est fermé »*, écrit Romain Rolland dans son *Journal.*

La répression qui frappa les collaborateurs de Gorki, la fermeture de sa revue la plus chère *(Nos succès)*, la nomination à la tête de l'Union des écrivains de l'un de ses adversaires, représentent une seconde mort de Gorki et s'ajoutent au faisceau de présomptions contre Staline.

La mort de Gorki, qui tenta désespérément de faire appel à des écrivains occidentaux (qui ne l'eussent sans doute guère compris), a quelque chose de pathétique. Elle rachète bien des aveuglements et montre en même temps l'inutilité des compromissions et le fiasco de la conception gorkienne du *« mensonge exaltant »* face à la *« vérité anecdotique »*. *« Le génie est aveugle, mais il est tout de même le génie »* (Aragon). Est-ce certain ?

MICHEL NIQUEUX,
(professeur de langues et littérature slaves à l'université de Caen).

(1) Haut fonctionnaire du journalisme soviétique, ami de Gorki. Arrêté en 1938, mort en détention en 1942.

(2) *Cf.* L. Fleishman, *Boris Pasternak dans les années 30* (en russe), Jérusalem, 1984, p. 363.

● **Précision.** – Dans l'article de Bernard Marck intitulé « La foi sacrifiée », consacré au cinquantenaire de la disparition de Jean Mermoz (*le Monde* daté 7-8 décembre), il est écrit « *... le hasard des mutations le conduit en Alsace, au camp de Basse-Yutz... Pour tuer le temps, il lui est arrivé certains soirs de « descendre » à Thionville...* ».

Un lecteur, M. André Loquet, nous précise que Yutz et Thionville sont deux localités situées en Moselle, c'est-à-dire en Lorraine.

Etranger

PHILIPPINES : les violations de l'accord de cessez-le-feu

Les négociations avec les communistes s'ouvrent dans la suspicion

La présidente Aquino a accepté la démission de M. Augusto Sanchez, ministre controversé qui détenait le portefeuille du travail et qui représentait la gauche au sein de son gouvernement, a-t-on annoncé le samedi 13 décembre à Manille. M. Sanchez est le cinquième membre du gouvernement affecté par le remaniement qui avait débuté avec le limogeage du ministre de la défense, M. Enrile, le 23 novembre. Son successeur ne sera désigné qu'à la fin de l'année.

MANILLE
de notre envoyé spécial

Les négociations entre le gouvernement philippin et les insurgés communistes en vue de l'établissement d'une paix durable ont débuté, le samedi 13 décembre à Manille, dans une atmosphère alourdie par les deux incidents qui ont marqué les premières journées de la trêve instaurée jeudi dans tout l'archipel : le meurtre d'un milicien et l'enlèvement de deux de ses compagnons par un groupe de membres supposés de la guérilla dans le village de Santa-Cruz, sur l'île méridionale de Mindanao ; et la démonstration d'armes effectuée jeudi par les insurgés dans le village de San-Juan, près de Samal, dans la province de Bataan, à une centaine de kilomètres de Manille (*le Monde* du 13 décembre). La commission de contrôle du cessez-le-feu, présidée par Mgr Fortich, évêque de Bacolod, a été saisie des deux incidents.

S'il n'a pas fait de victime, le second a causé une vive irritation chez les militaires. Les trois chefs qui négocient avec le gouvernement au nom de l'insurrection communiste et de ses alliés regroupés au sein du Front national démocratique (NDF) se sont, en effet, fait accueillir à San-Juan par quatre-vingts hommes en armes, alors que l'accord de trêve interdit aux maquisards de se déplacer armés dans les villes. Le général Ramos, chef d'état-major général de l'armée, a immédiatement qualifié cette manifestation de *« grave violation »* du cessez-le-feu et d'*« acte d'hostilité »*.

L'incident apparaît comme une opération médiatique délibérément montée par les communistes : une cinquantaine de journalistes avaient été invités à se rendre à San-Juan pour assister à la cérémonie. Dans un premier temps, M. Satur Ocampo, l'un des trois représentants du NDF, a déclaré que, le village faisant partie d'une *« zone libérée »*, la guérilla n'avait pas violé l'accord en s'y déplaçant en armes.

La NPA (Nouvelle armée du peuple) est implantée dans la région depuis 1972, et une trentaine d'habitants du village de San-Juan qui avaient rejoint ses rangs ont été tués dans des combats avec l'armée.

« Cette manifestation a été l'occasion pour nous de démontrer au gouvernement et à l'armée que la NPA est présente même dans des petites villes, et qu'elle est aimée du peuple », déclarait M. Ocampo. *« Nous avons payé ces armes avec notre sang et nous n'avons pas à les cacher »*, affirmait pour sa part M. Antonio Zumel, autre chef du NDF. Après ces premières déclarations *« à chaud »*, les trois négociateurs du NDF se sont abstenus de tout commentaire, s'en remettant à leurs avocats pour défendre leur thèse devant la commission de cessez-le-feu.

Regagnant Manille, vendredi, pour examiner l'incident, Mgr Fortich — qui fut l'un des artisans du dialogue avec les communistes — ne cachait pas son irritation : *« C'est là une violation évidente de l'accord. Si nous continuons ainsi, il ne durera pas longtemps. »*

Samal est, en outre, un endroit idéal pour faire une opération de propagande marquant les esprits : à quelques dizaines de kilomètres se trouve la base américaine de Subic Bay — la plus importante base navale des Etats-Unis dans cette partie du monde. L'incident ne peut que rappeler symboliquement, à l'ouverture de négociations difficiles entre le gouvernement et l'insurrection communiste, que cette dernière réclame le départ des bases américaines et pourrait, un jour, décider de s'en prendre à elles.

PHILIPPE PONS.

INDE : regain de tension avec la Chine

New-Delhi s'inquiète d'une poussée de l'influence de Pékin à ses frontières

NEW-DELHI
de notre correspondant

Vingt-quatre ans après la déroute de l'armée indienne devant l'avancée des forces chinoises sur la frontière himalayenne entre les deux pays, le ton monte à nouveau entre New-Delhi et Pékin. Prétexte à l'échange diplomatique le moins amène de ces dernières années entre les deux grands rivaux asiatiques : l'accession, cette semaine, de l'Arunachal-Pradesh au statut de vingt-quatrième Etat de l'Union indienne.

Situé aux confins de l'Inde, de la Birmanie et du Tibet, ce territoire de 84 000 kilomètres carrés (700 000 habitants), jusqu'ici administré directement par le pouvoir central de New-Delhi, est aux deux tiers et depuis au moins trente ans revendiqué par Pékin. Dans un communiqué distribué, le vendredi 12 décembre, par l'ambassade chinoise à Delhi, le gouvernement de M. Deng Xiaoping a dénoncé l'action indienne, qui *« viole encore une fois sérieusement l'intégrité et la souveraineté territoriales chinoises »*. *« Le gouvernement*, poursuit le communiqué, *déclare solennellement* [que cette action] *est absolument illégale et que la Chine ne reconnaîtra jamais le soi-disant Arunachal-Pradesh.* (...) *Il est entièrement futile pour les autorités indiennes d'essayer de légaliser ainsi l'occupation du territoire chinois* (...), *et les conséquences qui en découleront seront sérieuses. »*

Tout aussi ferme mais moins brutale dans le ton, la réponse du ministère des affaires extérieures de New-Delhi à ces accusations n'a, cette fois, pas tardé. *« Nous regrettons profondément* [la réaction chinoise] *qui constitue une interférence claire* (...) *et totalement inacceptable* (...) *dans les affaires intérieures indiennes. »* Le gouvernement de M. Gandhi espère cependant *« sincèrement que les principes de coexistence pacifique auxquels les deux pays souscrivent continueront de guider nos relations »*.

Un problème aggravé

Datant de l'époque coloniale britannique en Inde, le contentieux frontalier entre les deux géants d'Asie n'a jamais été réglé. Tracée sur carte en 1914 par les Anglais, la *« ligne Mac-Mahon »*, adoptée par l'Inde indépendante en 1947, n'a jamais été reconnue par les Chinois. Longue de 4 000 kilomètres dans les régions himalayennes, la frontière, qui ne fut jamais démarquée avec précision sur le terrain, a évolué en 1962 après l'attaque surprise de l'armée chinoise. Pour l'essentiel, le différend sino-indien porte sur deux zones : au nord-ouest, sur un territoire aride du plateau tibétain, l'Aksaï-Chin, dont l'Inde revendique 26 000 kilomètres carrés occupés depuis le bref conflit de 1962 par les Chinois ; au nord-est, où se trouve aujourd'hui l'Arunachal-Pradesh.

Les négociations qui ont repris en 1981 entre les deux parties sont extrêmement compliquées et tournent *grosso modo* autour de la proposition suivante : l'Inde reconnaîtrait l'occupation chinoise de l'Aksaï-Chin, en échange de quoi Pékin pourrait admettre le contrôle indien sur tout ou partie de l'Arunachal. Malgré sept séries de discussions, alternativement à Pékin et à Delhi, et une huitième théoriquement en préparation pour l'an prochain, les négociateurs des deux pays n'ont guère avancé.

Le problème s'est même encore aggravé cette année, la Chine ayant décidé d'abord d'élargir la route du Karakoram qui, à travers l'Aksaï-Chin, la relie à son allié pakistanais (adversaire héréditaire de l'Inde) ; ensuite d'occuper militairement, depuis août dernier, une vallée de l'Arunachal-Pradesh revendiquée par New-Delhi. La première mesure chinoise, dont les Indiens craignent qu'elle ne permette à ses deux voisins de renforcer leur coopération militaire en facilitant la jonction de matériel lourd, fut dénoncée à pleins poumons par le gouvernement de M. Gandhi.

La seconde, d'une importance stratégique plus limitée, fit cependant l'objet d'un débat fort agité au Parlement indien. L'accession de l'Arunachal au statut d'Etat constitue-t-elle la réponse du berger à la bergère ? Une chose est sûre : depuis l'ouverture d'un processus de normalisation sino-soviétique par M. Gorbatchev — reçu en grande pompe le mois dernier à New-Dehli — l'atmosphère entre l'Inde et la Chine s'est sérieusement tendue.

Le gouvernement de M. Gandhi craint manifestement une tentative d'encerclement et s'inquiète ouvertement des avancées diplomatiques opérées ces trois dernières années par le rival chinois en direction de pays (Bangladesh, Népal et Sri-Lanka) sur lesquels la prééminence indienne semblait jusqu'alors acceptée par Pékin. Ce n'est sans doute pas par hasard que New-Delhi faisait savoir officiellement vendredi au Népal, quelques heures avant l'échange de communiqués avec Pékin, que l'Inde était *« sérieusement préoccupée »* par les projets industriels sino-népalais en cours.

Ce développement, a-t-il été précisé à l'intention de Katmandou, *« implique de fortes concentrations de personnels chinois proches de notre frontière et ne tient nul compte des préoccupations de sécurité de notre pays »*. Il a été fermement conseillé au petit royaume himalayen (economiquement dépendant de New-Delhi) de *« disperser ces personnels chinois dans d'autres régions »* moins sensibles...

PATRICE CLAUDE.

Amériques

ÉTATS-UNIS : l'affaire des ventes d'armes à l'Iran

M. Reagan souhaite que MM. Poindexter et North « coopèrent totalement » avec le Congrès

Le président Reagan a demandé, vendredi 12 décembre, par l'intermédiaire de son porte-parole, à l'amiral Poindexter et au lieutenant-colonel North de s'expliquer complètement devant le Congrès sur leur rôle dans les livraisons secrètes d'armes à l'Iran et le reversement de fonds provenant de ces ventes aux « contras » nicaraguayens. Les deux hommes se sont retranchés jusqu'à maintenant derrière le cinquième amendement de la Constitution, qui autorise des personnes à ne pas témoigner contre elles-mêmes dans des affaires criminelles, pour observer le silence devant les commissions d'enquête de la Chambre et du Sénat.

« Le président est très désireux que ces deux hommes coopèrent totalement avec le Congrès et racontent toute l'histoire, tout ce qu'ils savent, et le disent lors d'une audition publique », a déclaré M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche. M. Reagan avait déjà refusé à MM. Poindexter et North le droit de refuser de témoigner.

Malgré les pressions dont il est l'objet, le président américain ne semble pas s'être résolu à se séparer du secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan. Plusieurs conseillers du président, ainsi que sa femme, Nancy, n'ont pas fait mystère, ces derniers jours, de leur désir de voir M. Regan quitter ses fonctions. M. Richard Lugar, président sortant de la commission des affaires étrangères du Sénat, a émis publiquement le souhait que la disgrâce frappe aussi M. William Casey, le directeur de la CIA. Et, dans une lettre publiée, vendredi, dans le *Washington Post*, M. Dole, ancien leader de la majorité républicaine au Sénat, a appelé à ce que *« la lumière soit faite sur tous les faits pour que le problème soit définitivement réglé et que l'on puisse se consacrer aux affaires du pays »*. M. Reagan n'en serait pas moins décidé, selon M. Buchanan, son directeur de la communication, à conserver M. Regan auprès de lui *« pendant que durera la tempête et même après »*.

Si l'on en croit des informations venant de marchands d'armes israéliens, les ventes américaines secrètes à l'Iran ne représenteraient qu'une petite partie des livraisons d'armements au régime de Téhéran effectuées ces dernières années par diverses voies. Des sociétés britanniques et portugaises auraient notamment participé depuis six ans à des fournitures d'armes israéliennes à l'Iran. Elles représenteraient un volume très supérieur aux ventes américaines.

Officiellement destinées à la Grande-Bretagne, ces cargaisons étaient transférées sur l'aéroport de Lisbonne sur des appareils assurant la liaison vers l'Iran. Ce trafic n'aurait été interrompu qu'en avril dernier après l'arrestation aux Bermudes d'un général israélien à la retraite, M. Avraham Bar-Am, qui a été extradé vers les Etats-Unis.

D'autre part, selon un Iranien, M. Manucher Ghorbanifar, rallié au régime de Khomeiny après avoir servi celui du chah, les Etats-Unis auraient effectué six livraisons d'armes à Téhéran pour une somme de 30 à 35 millions de dollars. Il a affirmé s'être rendu personnellement au Liban pour assurer la libération de trois otages américains, et indiqué qu'il y avait bon espoir de voir les cinq autres relâchés.

BRÉSIL : demi-échec pour les syndicats

La grève générale n'a été que partiellement suivie

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Les syndicats brésiliens ont essuyé un demi-échec le vendredi 12 décembre. Ils avaient lancé un mot d'ordre de grève générale pour dire *« non aux augmentations de prix et à la dette extérieure »*. Ils n'ont été que partiellement suivis. A Brasilia, Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro, les principales villes du pays, la journée a été pratiquement normale. Les transports n'ayant peu ou pas été paralysés, beaucoup de bureaux, de banques, de commerces ont fonctionné. C'est dans la banlieue industrielle de Sao-Paulo que la grève a été le plus visible, avec la fermeture des principales usines et des magasins.

Ailleurs, les débrayages ont varié suivant les régions et les villes. Nulle part il n'y a eu des violences comparables à celles qui ont agité Brasilia il y a deux semaines. Il est vrai que le gouvernement avait monté un important appareil de dissuasion. A Rio-de-Janeiro, des chars avaient pris position dès la veille aux points stratégiques. Plusieurs milliers de soldats ont patrouillé dans la ville. Le même dispositif a été adopté ailleurs, notamment à Brasilia, où les personnes portant des sacs volumineux ont été fouillées, les flacons suspects reniflés pour voir s'ils ne contenaient pas des substances inflammables.

Le gouvernement avait condamné la grève. M. Sarney l'avait lui-même déclarée *« injuste »* et *« antipatriotique »*, mais qu'il ait ordonné une telle démonstration de force montre que ce qui est pratique courante dans l'Argentine voisine, où il y a eu sept grèves générales depuis le rétablissement de la démocratie, continue de faire peur ici. Le *Jornal do Brasil* a blâmé les autorités pour avoir laissé les choses en arriver jusque-là. Comme au temps du régime militaire, la presse conservatrice a flairé dans le mouvement des relents de subversion et redouté des déchaînements possibles.

L'initiative en revenait à la Centrale unique des travailleurs (CUT), un syndicat d'extrême gauche créé par le Parti des travailleurs. L'autre centrale, la CGT, plus modérée, dirigée par M. Joaquim Dos Santos, a pris le train en marche, visiblement par peur de se laisser déborder. Les deux syndicats tablaient sur le mécontentement très vif qui s'est manifesté après le déblocage des prix annoncé le 21 novembre et destiné à corriger les distorsions nées du plan Cruzado.

Ils n'ont guère réussi. La CUT a été accusée d'avoir lancé la grève pour des raisons politiques plus que sociales. Le Parti des travailleurs n'ayant pas brillé autant qu'il l'aurait souhaité aux élections du 15 novembre, sa branche syndicale aurait tenté de regagner du terrain par d'autres moyens. *« C'est la grève des vaincus du 15 novembre »*, a-t-on dit. L'autre grand perdant du scrutin, M. Lionel Brizola, le gouverneur de Rio-de-Janeiro, s'était rallié au mouvement à la dernière minute, mais sans beaucoup y croire.

CHARLES VANHECKE.

SURINAME

L'action de l'armée contre les rebelles a fait des victimes civiles

admet le commandant Bouterse

Paramaribo. — Le président Bouterse a promis, aux Surinamiens, le vendredi 12 décembre, l'organisation, l'an prochain, d'un référendum pour l'adoption d'une nouvelle Constitution et la tenue, en mars 1988, d'élections générales. Le chef militaire du pays, qui parlait devant quinze mille partisans réunis dans la capitale a mis en garde contre toute intervention étrangère dans l'ancienne colonie néerlandaise.

Evoquant l'offensive menée ces deux dernières semaines par l'armée contre les rebelles de Ronnie Brunswijk, il a reconnu, pour la première fois, que des civils avaient été tués par la troupe, sans en préciser le nombre. La population, a-t-il toutefois indiqué, avait été avertie avant le début des opérations et invitée à quitter le secteur. Selon certaines sources, le nombre des victimes civiles s'élèverait à plusieurs dizaines.

Le commandant Bouterse a accusé d'*« hypocrisie »* les Pays-Bas qui, dénonçant ces morts civils, alors, a-t-il dit, que c'est de leur territoire que vient le soutien aux *« terroristes »*. A ce sujet, le gouvernement de Paramaribo a transmis, vendredi, au secrétaire général de l'ONU une note d'information sur *« certains actes d'agression commis par des bandes de contre-révolutionnaires et de mercenaires financés par des groupes d'intérêt établis à l'étranger »*.

Le document, nous indique notre correspondant aux Nations unies, met directement en cause les Pays-Bas pour ses *« encouragements »* au groupe de Brunswijk, qui se livre dans le pays à *« des actes criminels »*.

Contrairement à de précédentes informations, le Suriname ne demande pas une réunion du Conseil de sécurité et les autorités paraissent soucieuses de diminuer la tension avec la Guyane française en évitant de mettre en cause Paris.

Le sixième congrès du PC vietnamien

(Suite de la première page.)

Autre héros de la campagne de 1975, et numéro six du politburo, le général Chu Huy Man s'y est retrouvé quant à lui en soixante-dix-huitième position.

La direction communiste n'avait, certes, pas attendu la manifestation de ce « vent de révolte » pour prendre acte des lacunes de sa gestion, mais aucune révision déchirante ne paraît s'annoncer, du moins sur le front intérieur. Les mesures de libéralisation de l'économie ressemblent davantage à un bol d'oxygène offert à une population en butte aux difficultés qu'à une remise en cause des schémas socialistes de développement.

Déjà en quête de recettes qu'il cherche de préférence auprès des pays de l'Europe de l'Est, le Vietnam ne semble pas avoir de toute façon les moyens d'appliquer un quelconque plan de réformes, si judicieux soit-il ! Au sein de cet Etat un peu à part, *« les décisions ont du mal à se dessiner et les traduire dans les réalités pose encore plus de problèmes »*, affirme un expert occidental.

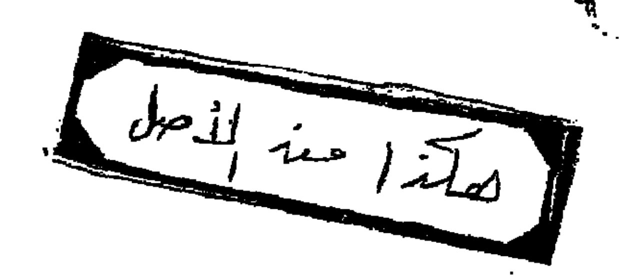
Cette remarque s'applique également à la direction du parti, qui n'a pratiquement pas changé en l'espace d'un demi-siècle, hors des décès, en 1969, de Ho Chi Minh et, cette année, de Le Duan. Aucune direction communiste n'a fait preuve d'une telle longévité et les cas d'élimination politico-physique sont extrêmement rares. On parle surtout aujourd'hui d'un élargissement du bureau politique et du comité central du PC pour faire place à des éléments plus jeunes, la moyenne d'âge du bureau politique étant supérieure à soixante-dix ans. Pour preuve d'une volonté de réformes, on évoque le rappel du général Giap, mis à l'écart depuis le dernier congrès, en 1982, pour s'être fait l'avocat du changement...

En fait, tout se passe comme si le Vietnam en était resté à un communisme de guerre, avec le souci prioritaire d'assurer sa sécurité sur son flanc occidental — Laos et Cambodge compris, — ce qui expliquerait son entêtement à renforcer l'unité des trois Etats indochinois. Le reste en a sérieusement pâti. Les communications demeurent très mauvaises. Les directives venues du sommet s'essoufflent avant d'atteindre la base. Comme dans l'ancien temps, l'Etat est perçu comme un fléau que subit la population faute de pouvoir faire autrement.

Il reste cependant une donnée de l'histoire qui fait courir un frisson dans la direction du pays : l'ombre de la Chine qui se modernise et reprend langue avec l'Union soviétique. Face à la normalisation en cours des relations sino-soviétiques, les Vietnamiens savent déjà qu'ils vont devoir jouer au plus serré, même s'il ne s'agit que d'un processus de longue haleine. Voilà dix siècles, le Vietnam a conquis de haute main son indépendance à l'égard de l'ancien empire du Milieu. Aujourd'hui, la perspective d'un rapprochement entre Pékin et Moscou souligne le poids de l'isolement de Hanoï qui n'a pas su, ces dix dernières années, se ménager les moindres appuis en Occident.

Le conflit du Cambodge — principale pomme de discorde entre Pékin et Hanoï — devrait donc se retrouver dans tous les recoins de ce sixième congrès, même si les dirigeants vietnamiens demeurent encore hésitants sur la ligne à suivre. D'un règlement cambodgien — entre communistes s'entend — dépend en grande partie l'abandon du communisme de guerre au Vietnam. Mais comme les Vietnamiens prennent rarement les devants et préfèrent réagir à l'événement, ce sixième congrès devrait avant tout offrir l'occasion d'une mise à jour plutôt que celle d'un changement de cap.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : arrestations

M. Pieter Botha dénonce la préparation d'une « campagne de terreur » de l'ANC

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a annoncé, le vendredi 12 décembre, dans une allocution télévisée, qu'au cours des dernières vingt-quatre heures *« certaines mesures de sécurité préventives »* avaient été prises contre les structures de l'ANC (Congrès national africain) et du SACP (Parti communiste sud-africain) impliquées dans *« l'élaboration, la coordination et l'exécution de la violence révolutionnaire »*.

Le chef de la police, le général Johan Coetzee, a précisé que des arrestations avaient été réalisées sans en préciser le nombre, ni le lieu, et qu'une importante masse de documents avaient été saisis.

Y a-t-il notamment un lien entre *« le coup de filet anti-ANC/SACP »* et le raid effectué au Swaziland vendredi après-midi par un commando ? Celui-ci a enlevé quatre personnes, deux Noirs et deux ressortissants suisses, Daniel Schneider et Corine Bischoff. Au cours du raid, un enfant de treize ans a été tué par des hommes armés qui, selon certains témoignages, circulaient à bord d'une voiture immatriculée en Afrique du Sud.

Le premier ministre du Swaziland, M. Sotja Dlamini, a estimé, pour sa part, que cette opération avait été effectuée par des Sud-Africains, précisant que, outre le jeune garçon, une autre personne a été tuée. M. Mbabane a adressé une protestation officielle à Prétoria.

Ce n'est pas la première fois que de telles opérations sont effectuées dans le petit royaume enclavé, notamment au cours des derniers mois. D'après le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, les deux Suisses sont accusés d'avoir des relations avec l'ANC. Le gouvernement s'est cependant refusé à indiquer si les deux Suisses auxquels il était fait allusion étaient ceux qui avaient été enlevés au Swaziland.

Le président de la République, pour justifier ces *« mesures de sécurité préventives »*, a fait état d'*« informations irréfutables »* selon lesquelles une campagne de terreur était *« programmée pour le mois de décembre et l'année 1987 »*. Il a indiqué que, selon des tracts, *« le 16 décembre était considéré comme une occasion appropriée pour accroître la terreur et le meurtre »*. Cette date correspond au vingt-cinquième anniversaire de la création du bras armé de l'ANC, Umkonto We Sizwe (la lance de la nation).

Le chef de l'Etat a précisé que *« le centre de commande de l'exécution d'actes de violence et de subversion »* se trouve à Lusaka, soulignant que *« des unités de meurtriers dans le pays sont contrôlées par des structures installées dans les Etats voisins »*. C'est donc un avertissement très net aux capitales des pays limitrophes, de même qu'à l'UDF (Front démocratique uni), qui est *« utilisée et abusée par les forces de la terreur »*.

Saisies de documents

Au cours d'une conférence de presse, des documents émanant, entre autres, *« de sources et d'agents à tous les niveaux de l'ANC... »* ont été remis à la presse. Il s'agit d'organigrammes sur les structures de l'ANC, de deux brochures sur une conférence consultative qui s'est tenue en juin 1985 et relatives à la stratégie et à la tactique du mouvement nationaliste, et enfin du programme d'action pour 1987. Il s'agit d'un rapport de quinze pages, qui date d'octobre 1986, une sorte de bilan du conseil politico-militaire et du comité exécutif qui examine les possibilités d'action pour l'année à venir (celle du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ANC) et qui constate que les objectifs de l'année 1986 (déclarée « année du bras armé ») sont loin d'avoir été atteints.

En fait, c'est un document de portée générale où il est constaté qu'il faut intensifier l'action, consolider l'unité, isoler le régime sud-africain et accroître l'autorité du mouvement sur le plan international. Une sorte de réflexion sur l'état de la lutte et sur la façon de la poursuivre, sans pour autant que soient fixés les prolongements concrets en territoire sud-africain, c'est-à-dire une campagne de terreur et d'attentats.

M. Botha se réfère à ces documents pour parler notamment de *« l'expansion du meurtre, du sabotage et de l'incendie criminel dans les zones blanches, les centres urbains et les zones rurales »*, ainsi que *« de plans pour inciter à la révolution en Afrique du Sud avant, pendant, et après le 16 décembre »*. Mais cette date n'est pas mentionnée dans les documents remis à la presse comme preuve d'un vaste complot visant à renverser le gouvernement par la force.

Ce discours vise manifestement à justifier notamment les mesures prises la veille contre la presse (*le Monde* du samedi 13 décembre), et il est destiné à l'électorat blanc, afin de prouver que le pouvoir contrôle la situation et met tout en œuvre pour faire échec à ces menées subversives. *« Je crois,* a conclu M. Botha, *que le temps est venu d'ouvrir les yeux pour les vrais Etats démocratiques du monde, les groupes d'intérêts en Afrique du Sud et les gens crédules, qui sont facilement dupés par la propagande révolutionnaire. »*

Quelques heures plus tard, le responsable de la police de la région est de Johannesburg interdisait à plusieurs organisations anti-apartheid de participer à la campagne *« Noël contre l'état d'urgence »* et de demander la libération des détenus, la fin de l'état d'urgence, la légalisation des organisations interdites et le retrait de l'armée des townships. De même, sont prohibés les appels à la démission des députés des Chambres indienne et métisse, à une baisse des loyers, à l'abolition de l'actuel systèmes d'éducation, et contre les agissements des forces de l'ordre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ZAMBIE : après les émeutes de la faim

« Nous avons subi un sérieux revers »
déclare le président Kaunda

LUSAKA
de notre envoyé spécial

Il était grand temps que M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat zambien, annule sa décision de doubler le prix de la farine de maïs, la nourriture de base de la population, car la colère qui avait éclaté il y a une semaine dans la ceinture de cuivre (Copperbelt), dans le nord du pays, grondait aux portes de Lusaka. Le jeudi 11 décembre, l'effervescence était en effet à son comble dans les *townships* qui entourent la capitale zambienne, et des milliers de jeunes avaient commencé à s'en prendre à un supermarché et à une station-service. Plusieurs locaux de l'UNIP, le parti unique au pouvoir, avaient été saccagés et des effigies de M. Kaunda brûlées en public.

Le soir même, au cours d'une allocution radiotélévisée, le chef de l'Etat annonçait l'annulation d'une décision qui a provoqué des émeutes d'une gravité sans précédent depuis l'indépendance du pays, en 1964. Le bilan officiel – probablement sous-estimé – était, vendredi, de quinze morts, dont sept à Ndola, dans le Copperbelt. Le nombre des blessés s'élèverait à plusieurs centaines. Quant aux dégâts matériels, ils se chiffreront à plusieurs millions de dollars : magasins pillés, bâtiments publics détruits.

M. Kaunda a dénoncé *« les activités anti-société de hooligans dirigés par leurs maîtres étrangers »*, sans préciser la nationalité de ces derniers, mais laissant entendre qu'il pourrait s'agir d'une opération de déstabilisation conduite par l'Afrique du Sud.

Le fait que *« des centaines de milliers de jeunes soient sans emploi »*, comme M. Kaunda l'a reconnu, et que, pour ceux qui travaillent, les faibles augmentations de salaire ne compensent pas – et de loin – celles des produits de première nécessité, explique à lui seul la violence de ces émeutes qui ont contraint le pouvoir à reculer. *« Nous avons subi un sérieux revers »*, a convenu le chef de l'Etat. *« Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas appliqué cette mesure par paliers, au lieu d'agir ainsi brutalement, comme s'il tablait sur notre passivité,* s'interroge un habitant de Lusaka. *C'est de l'inconscience plus encore que de la maladresse. »*

Nombreux sont ceux qui mettent en avant le « mauvais génie » du FMI (Fonds monétaire international) qui a contraint le gouvernement zambien, sans lui laisser aucune marge de manœuvre, à supprimer toute subvention à la consommation s'il voulait obtenir de sa part de nouvelles facilités de crédit. *« M. Kaunda est un homme aux mains nues qui n'avait pas d'autre moyen que de se soumettre à ce diktat, étant donné le piteux état dans lequel se trouve l'économie du pays,* notent les observateurs. *Peut-être a-t-il pris le risque de jouer la politique du pire en montrant aux experts de Washington à quelle impasse conduisait leur système. »*

Il n'empêche qu'en s'en prenant à l'UNIP et à la personne même de M. Kaunda, en criant des slogans et en agitant des pancartes très «politiques», beaucoup de manifestants, que ce soit dans le Copperbelt ou à Lusaka, ont voulu dire que le FMI avait parfois trop bon dos et que les dirigeants de leur pays étaient pour une large part responsables de leurs malheurs. En effet, la chute des cours du cuivre, dont la Zambie tire l'essentiel de ses ressources en devises, ne date pas d'hier ; depuis dix ans, aucun plan de développement agricole n'a été mis en œuvre avec détermination.

L'ordre a été, semble-t-il, rétabli, mais la situation, notamment dans le Copperbelt, demeure très tendue. L'armée, dont les chefs ont renouvelé leur serment de fidélité au régime, reste en état d'alerte. Quant à M. Kaunda, il a averti ces concitoyens que les crédits destinés au redressement économique serviraient désormais à subventionner les produits alimentaires et que, en conséquence, *« le taux de croissance du pays serait nul »*. Mais la situation économique de la Zambie, qui est déjà critique, peut-elle encore s'aggraver ?

JACQUES DE BARRIN.

TCHAD

Paris confirme que de «sérieux accrochages» se sont produits dans le Nord

Le ministère des affaires étrangères a confirmé, le vendredi 12 décembre, que de *« sérieux accrochages »* se sont produits jeudi entre les troupes libyennes et les combattants des Forces armées populaires (FAP) fidèles à M. Goukouni Oueddeï, dans la région de Bardaï, localité située dans le Tibesti, au sud de la bande d'Aozou. Le porte-parole du Quai d'Orsay a précisé que la France *« suit l'évolution de la situation avec la plus grande attention (...) et continue d'apporter une aide importante »* aux FANT (Forces armées nationales tchadiennes) du président Hissène Habré. Toutefois, cette aide, qui s'inscrit dans le cadre de la mission «Epervier», n'a pas été augmentée. La situation au Tchad a fait l'objet d'un entretien, non prévu au programme, vendredi matin, entre M. François Mitterrand et le président égyptien Hosni Moubarak, en visite officielle à Paris. A l'issue de cette conversation, M. Mitterrand a réaffirmé qu'il n'était pas question que la France *« intervienne au nord du 16e parallèle »*.

A N'Djamena, on indique, de source officielle, que les forces libyennes ont été *« stoppées »* à Bardaï, tout en affirmant que la reprise de l'offensive des troupes du colonel Kadhafi est *« imminente »*. Le bilan de ces combats, indique-t-on, est de quarante-cinq morts du côté libyen, cinq prisonniers, six véhicules Toyota et six camions libyens ayant été détruits.

Europe

TURQUIE

L'accord de défense avec les Etats-Unis a été renouvelé

Ankara (*Reuter*). – La Turquie et les Etat-Unis ont signé, le vendredi 12 décembre, un document portant renouvellement de leur accord de défense, mettant ainsi fin à treize mois de pourparlers sur l'aide américaine.

Le secrétaire adjoint américain à la défense, M. Richard Perle, a précisé que l'accord prorogerait pour cinq ans, à compter du 18 décembre 1985, l'accord de coopération économique et de défense (DECA), qui avait expiré à cette date avant d'être prolongé sur une base annuelle. A l'origine, la Turquie avait exprimé le souhait que le nouvel accord ne porte que sur deux ans, afin de pouvoir négocier des clauses plus avantageuses après les élections présidentielles américaines de 1988.

Le DECA met à la disposition des Américains une importante base aérienne, des facilités en matière de télécommunications et d'observation à proximité des frontières soviétiques, en échange d'une aide que la Turquie juge de plus en plus insuffisante.

Les dons et les prêts américains ont représenté 868 millions de dollars pour l'exercice 1985-1986. M. Perle a indiqué que la Turquie recevrait 590 millions de dollars d'assistance militaire et économique durant l'exercice financier qui a débuté le 1er octobre, mais il s'est abstenu d'avancer des chiffres pour ce qui est des surplus d'équipements de défense américains ou des réductions d'intérêts sur prêts promis à Ankara.

URSS : M. Najibullah à Moscou

L'Union soviétique «n'abandonnera pas» l'Afghanistan

MOSCOU
de notre correspondant

Le numéro un afghan, M. Najibullah, a été reçu, le vendredi 12 décembre, par M. Gorbatchev, qui l'a assuré que l'URSS *« n'abandonnerait pas un voisin dans le malheur »*. L'intéressé ne semblait d'ailleurs pas vraiment craindre cette éventualité. M. Najibullah, ancien chef des services secrets qui a remplacé M. Babrak Karmal à la tête du parti unique afghan, effectuait sa première visite officielle à Moscou depuis son accession au pouvoir. Au cours du dîner au Kremlin, M. Gorbatchev à longuement évoqué, selon l'agence Tass, les possibilités d'un règlement politique de ce qu'on appelle bizarrement ici la situation *« autour de l'Afghanistan »* (étant entendu officiellement que les résistants ne peuvent venir que de l'extérieur).

M. Gorbatchev souhaite que l'Afghanistan reste un pays *« indépendant, non aligné et ami »*. *« Nous n'entendons pas laisser longtemps en Afghanistan les troupes que nous y avons envoyées à la demande de son gouvernement ; nous l'avons confirmé par le retrait de six régiments. Je veux le souligner encore une fois : le retrait des troupes peut être accéléré dès qu'un règlement équitable autour de l'Afghanistan sera réalisé »*, a déclaré le dirigeant soviétique.

M. Gorbatchev faisait allusion aux négociations, sous l'égide des Nations unies, entre l'Afghanistan et le Pakistan (principale base arrière de la résistance), qui doivent reprendre à Genève le 11 février. Celles-ci butent sur la question cruciale d'un calendrier de départ des troupes soviétiques. *« Le processus se poursuit (...) certes, mais on y constate des à-coups et des périodes de ralentissement ; cependant, des éléments suscitent l'optimisme »* a encore déclaré M. Gorbatchev à propos de ces négociations.

Dans sa réponse, M. Najibullah , n'a apporté aucun élément nouveau qui permette d'espérer un résultat quelconque à Genève dans un avenir raisonnable. Il est vrai que l'initiative ne lui appartient guère. Le numéro un afghan a décrit *« l'URSS comme notre ami, notre frère et notre professeur »*, et il a cru pouvoir affirmer que les relations soviéto-afghanes étaient un *« phare pour les peuples du monde entier »*.

Le dirigeant afghan a lui aussi rappelé le départ *« sous une pluie de roses »* de six régiments soviétiques [environ huit mille hommes alors que le corps expéditionnaire soviétique en compte cent dix mille] en octobre dernier.

M. Najibullah a enfin appelé une fois de plus à une *« réconciliation »* des Afghans qui pourrait aller jusqu'à la *« formation d'un gouvernement d'union nationale dans lequel pourraient entrer des forces qui se sont trouvées temporairement au-delà des frontières du pays, mais sont prêtes à prendre part à sa renaissance »*.

Plus prosaïquement, le dirigeant afghan avait fait le ménage chez lui avant de se rendre à Moscou. M. Karmal a été dépouillé le 20 novembre des quelques fonctions honorifiques officielles qu'il conservait encore. Ce fut ensuite le tour du ministre des affaires étrangères, Chaf Mohammad Dost, remplacé par M. Abdul Wakil, lequel a été reçu vendredi par M. Chevardnadze. M. Dost, longtemps lié à M. Karmal, avait « lâché » ce dernier dans l'espoir de lui succéder. L'opération était, semble-t-il, presque faite lorsque les Soviétiques y ont mis leur veto en mai dernier et imposé à la tête de l'Afghanistan le jeune (trente-neuf ans) chef des services secrets.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un avion de l'Aeroflot s'écrase à Berlin-Est : 69 morts

Berlin (*AFP, UPI, AP, Reuter*). – Un biréacteur Tupolev-134 de la compagnie soviétique Aeroflot, en provenance de Minsk, s'est écrasé, le vendredi 12 décembre, peu avant d'atterrir sur l'aéroport de Berlin-Est. Il y aurait douze survivants sur les quatre-vingt-un passagers et membres d'équipage. Une commission d'enquête présidée par le ministre des transports est-allemand a été formée pour déterminer les causes de la catastrophe. Le brouillard était très dense au moment de l'accident.

C'est dans un appareil du même type que le président du Mozambique, Samora Machel, avait péri, le 19 octobre dernier, avec trente-trois autres personnes à la frontière sud-africaine. Le Tupolev-134 a été impliqué dans plusieurs accidents ayant provoqué la mort d'un nombre indéterminé de passagers : le 17 octobre 1986, en Sibérie ; le 1er février 1985, près de Minsk ; le 10 janvier 1984, à Sofia ; en septembre 1983, à Alma-Ata. Enfin, deux Tupolev-134 étaient entrés en collision, le 17 août 1979, au-dessus de l'Ukraine tuant cent soixante-treize personnes.

● **ESPAGNE : un industriel enlevé par l'ETA.** – L'ETA a revendiqué, le vendredi 12 décembre, l'enlèvement d'un industriel basque, M. Jaime Caballero, disparu depuis mercredi, rapporte le quotidien basque *Egin*. L'ETA déclare avoir enlevé M. Caballero, directeur d'une papeterie à Villabona, près de Saint-Sébastien, afin d'obtenir de l'argent pour *« la lutte de libération nationale du peuple basque »*. M. Caballero serait un ami de M. Xavier Arzallus, président du Parti nationaliste basque (conservateur), au pouvoir dans le gouvernement régional. – (*AP.*)

Proche-Orient

L'affaire des otages du Liban

Matignon dément toute « négociation » avec les ravisseurs

Les services du premier ministre ont démenti *« de la manière la plus formelle »*, le vendredi 12 décembre, les informations publiées le même jour par le quotidien *Libération* selon lesquelles la France aurait payé une « rançon » pour obtenir la libération, en juin dernier, de deux des otages français du Liban, Philippe Rochot et Georges Hansen (*le Monde* du 13 décembre).

« Le cabinet du premier ministre défie quiconque d'apporter la preuve des faits avancés par les auteurs de l'article », indique un communiqué, qui ajoute : *« Considérant que ces prétendues informations sont de nature à gêner les efforts permanents déployés par le gouvernement français pour la libération des otages, celui-ci se réserve le droit d'utiliser à l'encontre du journal* Libération *toutes les voies de droit qu'il jugera utiles. »*

L'enquête de *Libération* affirmait que le gouvernement avait « négocié » avec les ravisseurs par l'intermédiaire d'hommes d'affaires libanais chiites résidant en Côte-d'Ivoire et par l'entremise du chef de cabinet du premier ministre, M. Michel Roussin.

Dans une lettre adressée à *Libération* – et que le quotidien publie ce samedi, – Philippe Rochot et Georges Hansen écrivent notamment : *« Nous avons lu avec peine vos « révélations », dont l'objectif nous paraît beaucoup plus d'exploiter l'aspect sensationnel de l'affaire des otages que de sauver des vies humaines. »*

La visite de M. Moubarak à Paris

La France appuie les demandes de l'Egypte auprès du FMI

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, devait achever, le samedi 13 décembre, une visite d'Etat de trois jours en France après avoir obtenu l'appui de Paris pour faire face aux difficultés économiques de l'Egypte. MM. Mitterrand et Chirac ont réaffirmé à leur hôte que Paris multiplierait les interventions auprès du FMI et de la Banque mondiale pour que Le Caire obtienne un rééchelonnement de sa dette extérieure (évaluée à quelque 37 milliards de dollars) et l'octroi d'un crédit de 1,8 milliard de dollars.

Vendredi, après un nouvel entretien avec M. Mitterrand, le raïs a reçu le frère du roi Fahd d'Arabie saoudite, le prince Salman, en visite à Paris à l'occasion de l'ouverture d'une exposition consacrée à son pays. A trois semaines du sommet islamique de Koweït, les deux hommes se sont longuement embrassés devant les caméras. Cette rencontre confirme que les deux pays conservent des liens étroits – notamment économiques et culturels – en dépit de la rupture des relations diplomatiques décidée par Ryad à la suite des accords de Camp David. L'exposition saoudienne présentée au Grand Palais – « Le prodige saoudien, Ryad d'hier à aujourd'hui » – doit d'ailleurs être prochainement accueillie au Caire.

Le chef de l'Etat égyptien, dont le pays pourrait commander vingt nouveaux Mirage-2000, a également reçu, vendredi, le patron de Dassault-Breguet, M. Serge Dassault.

Après un petit déjeuner à l'Elysée, M. Moubarak devait quitter Paris pour Stuttgart (RFA). De là, il se rendra ensuite en Roumanie, puis en Grèce et en Italie avant de regagner Le Caire.

Le conseil de cabinet à l'hôtel Matignon et les grandes orientations budgétaires

M. Chirac : faire preuve « plus que jamais » de « solidarité » et de « cohérence »

M. Jacques Chirac a réuni l'ensemble du gouvernement — ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat — le vendredi 12 décembre, à 15 h 30, à l'hôtel Matignon. M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a indiqué que ce conseil de cabinet, prévu depuis plus de quinze jours, devait initialement, à la demande de M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, être consacré uniquement aux orientations économiques et financières pour 1987 et aux grandes lignes du budget de 1988.

Seul M. Bernard Pons, en visite en Nouvelle-Calédonie, était absent de cette réunion, qui a duré deux heures et qui a été ouverte par une déclaration de M. Chirac. Le premier ministre, après avoir évoqué les événements des dernières semaines et sa décision de ne pas organiser de session extraordinaire du Parlement, a demandé, selon M. Baudouin, que, *« plus que jamais, il y ait solidarité, cohérence, à l'intérieur du gouvernement »*. Il a indiqué qu'il *« veillera à ce que la communication interne entre les différents ministères se fasse de façon plus coordonnée »*.

M. Chirac, toujours selon son porte-parole, a annoncé qu'il *« s'efforcera de tenir des réunions de ministres et des réunions plénières du gouvernement de façon plus régulière »*. Remerciant les ministres pour le travail qu'ils avaient accompli depuis neuf mois, M. Chirac en a souligné le *« bilan particulièrement positif »*. Il leur a ensuite demandé de *« réfléchir sur les objectifs que chacun d'eux, dans son département ministériel, entend ou souhaite voir atteints au cours de l'année 1987 »*. Cette réflexion devra aboutir entre le 10 et le 15 janvier prochain. Un nouveau conseil de cabinet sera alors convoqué pour établir le programme de travail du gouvernement.

Après avoir demandé aux membres du gouvernement qui voyagent à l'étranger de le faire *« en coordination avec le secrétariat général du gouvernement et avec le ministère des affaires étrangères »*, M. Chirac *« a rappelé*, a dit M. Baudouin, *qu'il ignore le mot de « pause » et qu'il a dans l'esprit, pour cette période, les mots « concertation », « information » et, en même temps, « action »*.

Le porte-parole du premier ministre a également signalé que M. Chirac avait parlé de la cohabitation. Il estime que *« ce problème, qui passionne la presse, n'a pas à être évoqué en permanence, car c'est une réalité que nous vivons tous les jours, avec ses difficultés et, aussi, ses avantages »*. *« C'est l'application de la Constitution*, a ajouté M. Chirac, cité par M. Baudouin. *Elle est ratifiée largement par le public dans tous les sondages et elle doit être continuée. »*

S'estimant sans doute mis en cause, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, qui, le 30 novembre dernier, avait déclaré la cohabitation *« perverse »*, a réaffirmé que cette situation est responsable des difficultés que rencontre le gouvernement. Ces propos de M. Chalandon n'ont pas été rapportés par M. Baudouin, non plus que ceux de M. Chirac soulignant que la *« fonction »* et la *« personne »* du président de la République ne doivent pas être mises en cause, mais qu'il n'est pas interdit d'attaquer le Parti socialiste *« et le chef du Parti socialiste »*. Ces derniers mots ont été compris comme visant M. François Mitterrand en tant qu'inspirateur des initiatives que prennent les socialistes.

M. Léotard : le gouvernement doit marquer son terrain

Le garde des sceaux a aussi parlé des trois projets qu'il a préparés et qui sont ou doivent être examinés par le Parlement. Il a insistésur la nécessité d'agir sans tarder face aux problèmes que posent les prisons (le projet de loi sur la création d'établissements *pénitentiaires « habilités »* est à l'ordre du jour du Sénat) et la drogue. En revanche, M. Chalandon estime que le projet de réforme du code de la nationalité doit être réétudié et expliqué avant d'être soumis au Parlement.

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, président du PR, a rappelé, selon M. Baudouin, *« que ce gouvernement est le résultat d'une alliance solide entre plusieurs familles et d'une association entre divers partis »* et qu'il *« doit marquer son terrain, en toute loyauté, vis-à-vis de ceux qui ne partagent pas ses opinions »*. M. Léotard exprimait ainsi sa position et celle de ses amis sur la solidarité au sein du gouvernement, sur la concertation qui doit y régner et sur la cohabitation.

Le porte-parole du premier ministre n'a pas rendu compte de l'intervention de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, président du CDS, qui a évoqué, lui aussi, la diversité des *« sensibilités »*. M. Méhaignerie a fait un long développement sur la société française, qui *« devient plus fermée »* et qui connaît, aussi, un *« refus des hiérarchies »*. Il estime qu' *« il faut comprendre cette évolution et être prudent dans les réformes »*.

Le président du CDS a insisté sur la nécessité d'un *« accompagnement social »* de la politique économique du gouvernement, et il a demandé que l'absence de session extraordinaire du Parlement soit mise à profit pour préparer quelques mesures significatives, allant dans le sens de l'égalité des chances. Il a cité, à titre d'exemples, le plan de M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales, sur les *« nouvelles pauvretés »*, et l' *« amendement Coluche »*, visant à permettre aux contribuables de soustraire de leur impôt une somme versée à des œuvres de bienfaisance.

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, qui est arrivé à l'hôtel Matignon vingt minutes après le début de la réunion, a, dans une longue intervention, fait l'historique des événements des dernières semaines, dont l'enchaînement, a-t-il dit, *« n'est pas fortuit »*. Selon M. Baudouin, M. Pasqua a affirmé avoir *« accumulé des preuves de ce que certaines agressions sont le résultat d'une volonté déterminée de la part de certaines forces, dont l'esprit est, parfois, révolutionnaire »*.

Selon d'autres sources, le ministre de l'intérieur a déclaré que le mouvement des étudiants et des lycéens avait été le résultat d'une conjonction entre l'action *« corporatiste »* de la FEN et l'état d'esprit de la jeunesse universitaire et scolaire. En d'autres termes, les enseignants de la FEN auraient encouragé et aidé le mouvement, que les services du ministère de l'intérieur n'ont *« pas vu venir »*, a dit M. Pasqua, parce que leur attention était occupée par le terrorisme. Le ministre a laissé paraître le regret de ne pas avoir bénéficié d'une plus grande solidarité de la part de l'ensemble du gouvernement.

M. Juppé : « Se comporter en hommes politiques »

Prenant la parole après M. Pasqua, M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, a évoqué, aussi, les propos du premier ministre, qui avait invité les membres du gouvernement à *« occuper leur terrain »* et, lorsqu'ils en sortent, à ne pas *« oublier la solidarité »*, afin que la politique du gouvernement soit mieux *« expliquée »*. Pour M. Juppé, il importe que les ministres se comportent *« non pas comme des techniciens, mais comme des hommes politiques »*, de sorte que le gouvernement puisse *« reprendre l'initiative »*.

Après M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, président du Parti radical, qui a évoqué l'ordre du jour *« chargé »* de la *session du printemps prochain*, M. René Monory, ministre de l'éducaion nationale, a émis le souhait qu'un ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche soit désigné *« assez rapidement »* en remplacement de M. Alain Devaquet. MM. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés, dirigeant du PSD, et Georges Chavanes, ministre délégué au commerce et à l'artisanat, ont, aussi, pris la parole. Enfin, M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a brièvement évoqué les problèmes de son département.

Après ce « tour de table », *M. Balladur a fait le bilan de* l'action du gouvernement dans les domaines économique, financier et social, où les résultats, a-t-il dit, sont *« satisfaisants »*. Le ministre d'Etat a souligné, particulièrement, que les prix avaient été contenus, de même que la masse monétaire, et que la privatisation de Saint-Gobain avait remporté un succès *« très remarquable »*, 10 % des actions étant *achetées par des salariés de cette* entreprise.

Pour 1987, M. Balladur se fixe *comme objectifs un taux de croissance* qui pourrait se situer entre 2,5 % et 3,5 % et un taux d'inflation de 2 % à 3 %. La compétitivité des entreprises demeure, a-t-il dit, une préoccupation majeure, de même que l'évolution des coûts sociaux. Le ministre d'État a souligné en conclusion, selon M. Baudouin, que le budget qui sera préparé en 1987, *« année préélectorale »*, devra être exempt de *« démagogie »*, que les réductions d'impôts devront être maintenues et que si des augmentations de dépenses sont nécessaires, elles devront être compensées par des économies sur d'autres postes. Selon d'autres sources, M. Balladur a cité le chiffre de 40 milliards de francs d'économie dans le budget de 1988.

M. Baudouin a rapporté, enfin, les propos de conclusion du premier ministre, qui s'est félicité de la création de sept cent vingt mille emplois nouveaux, grâce au plan pour l'emploi des jeunes, et qui a déclaré que le gouvernement doit *« tenir ses engagements, certes, mais avec courage et sans démagogie »*.

P. J.

1988, année de tous les périls

EN réunissant le vendredi 12 décembre l'ensemble des membres du gouvernement en conseil de cabinet exceptionnel pour discuter du budget de 1988, M. Chirac a appliqué un vieux principe de stratégie militaire qui veut qu'en situation difficile le meilleure défense est encore d'attaquer.

Difficile, la préparation du budget de 1988 l'est déjà, tant les promesses faites par l'équipe au pouvoir ont été nombreuses depuis quelques mois, prenant tantôt la forme de baisses d'impôts, tantôt celle de dépenses nouvelles. Nous ne sommes qu'à la mi-décembre 1986. D'ici à septembre 1987, date à laquelle le gouvernement devra avoir arrêté ses décisions concernant les impôts et les charges de l'Etat pour 1988, beaucoup de promesses nouvelles seront peut-être venues grossir une liste déjà impressionnante.

C'est, semble-t-il, pour empêcher le flot de monter que le gouvernement s'est réuni vendredi avec ostentation pour bien montrer sa ferme résolution. Reste à savoir qui a pris l'initiative d'une telle réunion tenue un mois et demi avant les dates habituelles, la préparation d'un budget commençant généralement à la fin du mois de janvier. M. Chirac, pour détourner l'attention des Français de certaines réformes de l'enseignement ou MM. Balladur et Juppé, effrayés par les difficultés qui les attendent fin 1987-début 1988 ?

Barristes et socialistes

A la fin du mois de novembre, le député barriste, M. Bruno Durieux, avait estimé à 22 milliards de francs les baisses d'impôts promises par le gouvernement, répétant en cela une estimation que nous avions faite précédemment (*le Monde* du 16 octobre). Ce chiffre a été confirmé récemment par M. Alain Juppé lui-même, qui a ajouté qu'il faudrait également réduire le déficit de 15 milliards de francs en 1988 et engager 5 milliards de francs de dépenses nouvelles, précisant — pour couper court à toute objection — que 40 milliards d'économies nouvelles seraient nécessaires.

Baisse à 50 % en trois ans du taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu (10 milliards de francs en 1988) ; baisse de 45 à 42 % du taux de l'impôt sur les sociétés (8 milliards de francs) ; nouvel allégement de la taxe professionnelle (2 milliards de francs) ; suppression plus rapide que prévu de la taxe sur les frais généraux (2 milliards). Voilà pour les 22 milliards de francs reconnus par M. Juppé.

Mais ces allégements fiscaux qui sont autant de pertes de recettes pour l'Etat sont maintenant largement dépassés. S'y sont ajoutées des mesures spectaculaires comme le projet de loi sur l'épargne qui vise à compléter — sous forme d'encouragement à l'achat d'actions et d'obligations les régimes de retraite par répartition de la Sécurité sociale.

Ce projet, quand il aura atteint sa maturité, coûtera à l'Etat 5 à 6 milliards de francs par an d'allégements fiscaux et déjà plus 1 milliard de francs en 1988. S'ajoutent deux blocs de dépenses importantes : la loi de programmation militaire qui couvrira la période 1987-1991, et les avantages fiscaux très généreux accordés par le gouvernement à ceux qui construisent et investissent dans le logement. Au total, quelque 5 milliards de francs par an, dès 1988.

Si l'on retient les dépenses prévues pour les DOM-TOM (un demi-milliard de francs) et d'autres promesses de moindre ampleur, on en arrive, selon les barristes, à une cinquantaine de milliards de francs. Les calculs des experts du Parti socialiste aboutissent, eux, à une quarantaine de milliards de francs.

Encore faudra-t-il tenir compte, ce que personne ne fait, de la modification du régime des donations-partages qui réduit les droits de succession, et de la probable modification du barème de ces droits que M. Balladur ne se cache pas de souhaiter. Sans oublier l'extension à l'ensemble des commerçants et des professions libérales de l'abattement de 20 % réservé jusqu'à présent aux seuls salariés pour le calcul de leur impôt sur le revenu.

Si les estimations varient, les *jugements convergent sur deux* points : les promesses faites sont d'ores et déjà considérables ; l'année 1988 rique bien d'être très difficile, *« l'année de tous les périls »*, disent barristes et socialistes réunis — une fois n'est pas coutume — dans la même analyse critique.

Ajoutons une chose : les économies *envisagées par M. Juppé* (40 milliards) ne seront pas faciles à réaliser et même, pour tout dire, impossibles à faire dans de telles proportions. On vient de le voir avec le budget de 1987 qui n'a permis qu'une douzaine de milliards de francs d'économies véritables (1), ce qui est déjà considérable, mais très loin des 40 milliards de francs annoncés.

C'est bien la montée de ces périls que MM. Balladur et Juppé ont voulu conjurer.

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Le Monde* du mercredi 17 septembre.

A l'Assemblée nationale

Les socialistes contre le ministre de l'intérieur

La séance des questions orales sans débat du vendredi matin, traditionnellement consacrée à des sujets qui ne suscitent pas les passions, a donné lieu le 12 décembre à des échanges vifs entre le groupe socialiste et le ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud.

Les députés socialistes ont consacré toutes leurs questions aux conséquences policières des manifestations de la semaine dernière. Ils ont demandé à plusieurs reprises que le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, vienne lui-même s'expliquer devant la représentation nationale.

« Nous sommes venus entendre M. Pasqua et pas un ministre délégué lire des papiers », a protesté M. Joxe. *« Je suis stupéfié par le mépris de M. Joxe »*, a répondu M. Pandraud, qui a dénoncé *« la campagne de désinformation qui cherche à déconsidérer la police »*.

« On ne veut pas vous vexer M. Pandraud, mais c'est M. Pasqua que nous voulons entendre », explique, plein de sollicitude, M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) à l'adresse du ministre. *« C'est lui le responsable du décalage entre la jeunesse, les Français et la police. J'espère que vous transmettrez à M. Pasqua nos questions. » « Je ne me suis jamais considéré comme un petit télégraphiste »*, a répondu M. Pandraud qui s'est livré à un long rappel historique des manifestations depuis le 27 novembre et des instructions données à la police. *« Qui a livré le quartier Latin aux loubards et aux pillards ? »* s'insurge M. Pierre Joxe. *« Le ministre de l'intérieur a menti en disant qu'il n'y avait sur place aucun officier de police judiciaire pour procéder à des interpellations »*, ajoute le député de Saône-et-Loire, qui se demande si l'absence de M. Pasqua est un signe avant-coureur de son départ du gouvernement.

Dans l'hémicycle, le ton devait monter d'un cran après l'intervention de M. Roland Dumas (PS, Dordogne) : *« Vous avez laissé provoquer le désordre (...) pour l'utiliser à des fins médiocres de récupération politique »*, a affirmé M. Dumas. *« Votre angélisme de circonstance ne trompe personne. » « Les Français savent bien qui a soutenu les manifestations (...) Messieurs, les casseurs, c'est vous ! »* rétorque excédé M. Pandraud, en direction des députés socialistes, applaudi par la majorité et le FN.

Décidés à obtenir des éclaircissements sur les conditions du maintien de l'ordre, les socialistes, comme les communistes, ont déposé des propositions de résolutions demandant la création de commissions d'enquête parlementaires *« sur les instructions données aux forces de l'ordre »* lors des récentes manifestations. Des informations judiciaires ayant été ouvertes, les possibilités d'investigation de telles commissions sont réduites. Aussi les socialistes ont-ils trouvé un biais : la création d'une *« commission de contrôle sur la nature et les conditions d'exécution des instructions données par le ministre de l'intérieur et le préfet de police aux forces chargées du maintien de l'ordre à Paris »*. Les *« commissions de contrôle »* ne sont pas, en effet, gênées par les enquêtes judiciaires mais elles ne peuvent s'intéresser qu'à la *« gestion administrative, financière ou technique de services publics »*.

La commission des lois doit examiner ces diverses demandes le mercredi 17 décembre, et l'Assemblée en séance publique, si la majorité l'accepte, avant la fin de la semaine.

P. S.

M. Madelin se déclare contre « une certaine droite autoritaire »

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des PTT et du tourisme, déclare notamment, dans une interview publiée par le magazine *Globe* (numéro hors série, daté 12 décembre) : *« Il ne faudrait pas que le gouvernement donne l'image d'une droite autoritaire, ou s'y laisse enfermer (...). C'est, à mon avis, plus un problème de musique (...) un peu trop fanfare militaire peut-être (...) qu'un problème de paroles (...). La difficulté consiste à satisfaire* [le] *souci* [de sécurité] *sans faiblesse, mais sans tomber dans le ton excessif destiné à complaire à une certaine droite autoritaire. »*

CORRESPONDANCE

Les amitiés de M. Pasqua

M. Roland Francisci nous écrit, à propos de notre récent portrait de M. Charles Pasqua (*le Monde* du 6 décembre) dans lequel était évoqué le passé de son frère Marcel, ancien patron des cercles de jeux parisiens, assassiné le 15 mars 1983 à Paris :

Je relève que le nom de mon frère Marcel Francisci est utilisé pour les besoins de l'article, et sert à illustrer un exemple de personne peu recommandable, voire même de truand, ce qui constitue à n'en pas douter une atteinte grave à sa mémoire. Je souhaite que vous portiez à la connaissance de vos lecteurs les précisions suivantes : Marcel Francisci était un élu de longue date, maire, conseiller général et vice-président du conseil général de la Corse, ce qui me paraît une garantie, s'il en était besoin, de son honorabilité.

Comme il y est fait allusion par ailleurs, il avait été un engagé volontaire de la première heure, deux fois prisonnier et évadé, ce qui lui avait valu les plus hautes décorations françaises.

Compte tenu de ces deux qualités, il n'était ni anormal ni déshonorant pour un responsable politique de la même formation de faire une démarche en sa faveur d'autant plus que cette dernière n'avait d'autre but que celui de le rétablir dans son bon droit et concernait un dossier limpide bénéficiant de tous les avis favorables.

Le colloque des intellectuels juifs de langue française

Israël parmi les « peuples de la Terre »

« Il n'y a pas d'éthique juive, il y a une obsession juive de l'éthique », disait, lundi 8 décembre, l'écrivain Alain Finkielkraut, au cours de la dernière séance du vingt-septième colloque des intellectuels juifs de langue française. Si la question d'autrui est, ainsi, au cœur du judaïsme, l'autre a aussi, historiquement, obsédé — au sens étymologique et courant du mot — les juifs. De l'époque biblique jusqu'au conflit israélo-arabe, les démêlés des juifs avec autres peuples composent la trame de leur histoire.

Le colloque organisé, comme chaque année, par la section française du Congrès juif mondial, au centre Rachi, à Paris, du 6 au 8 décembre, avait pour objet d'examiner certains des regards que des juifs ont portés, à travers les époques et les pays, sur ceux que la Bible désigne comme les *« peuples de la Terre »*.

Abordée en premier lieu, la confrontation du judaïsme avec le christianisme à l'époque moderne a été étudiée, dans la pensée de l'allemand Franck Rosenzweig, par M. Stéphane Moses, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem. Pur produit du judaïsme assimilé et cultivé qui fleurissait en Allemagne au début du vingtième siècle, Rosenzweig envisage d'abord le christianisme comme civilisation, à travers les philosophies de Hegel et de Schelling.

C'est pendant la guerre de 1914-1918, où il est mobilisé, que certaines de ses idées se précisent et *qu'il en vient à concevoir son temps* comme celui de la sécularisation intégrale du christianisme, particulièrement à travers le nationalisme. Celui-ci n'est rien d'autre, selon Rosenzweig, que la christianisation du concept de peuple, qui fait que les nations se voient chargées d'une *mission messianique*. C'est là, pour lui, l'origine de la guerre.

Le christianisme est, pour Rosenzweig, déchiré entre la rédemption, dont l'événement est sa foi, et l'histoire, qui, pourtant, continue ; entre le mystique et le politique ; entre le saint et le prêtre ; entre l'Eglise et l'Etat. Le judaïsme, *lui, est absent de l'histoire et de son* agitation répétitive ; il vit, dans le rituel, et médite, dans l'étude, la rédemption à venir. De cette opposition, minutieusement observée dans *l'Etoile de rédemption*, Rosenzweig conclut à une complémentarité du judaïsme et du christianisme, l'un témoin de l'absolu, l'autre en quête de réconciliation. Selon lui, a résumé M. Moses, *« l'existence réelle du peuple juif est, pour le christianisme, la seule preuve indubitable de la réalité de sa foi »*.

Notion républicaine ou « société pluriculturelle »

Ainsi s'explique *l'idéal*, proposé par Rosenzweig, d'un judaïsme vivant dans la dispersion ; mort en 1929, *il n'a vu longtemps dans le sionisme* qu'un moindre mal par rapport au risque de dissolution dans l'assimilation, ce qui lui valut de se brouiller avec Gershom Scholem, *l'historien du messianisme juif*, lorsque ce dernier partit d'Allemagne pour s'établir en Palestine, en 1922.

En quittant Rosenzweig, étranger à l'entreprise nationale du judaïsme, le colloque n'en avait pas fini avec la nation, étudiée dimanche d'un point de vue sioniste par M. Ely Ben Gal, historien israélien, et, enfin, par M. Finkielkraut lundi. Observant l'histoire des juifs en France depuis la Révolution, M. Finkielkraut a distingué trois périodes : celle de la *reconnaissance — gratitude des juifs* envers la France républicaine émancipatrice et perception d'une parenté entre les valeurs républicaines et les valeurs juives ; celle de *l'assimilation*, qui conduisit de nombreux juifs à voir dans la République la réalisation des idéaux de leur confession ; celle de la renaissance du judaïsme, dans laquelle le Français juif, participant à une société devenue individualiste, fait place au juif français.

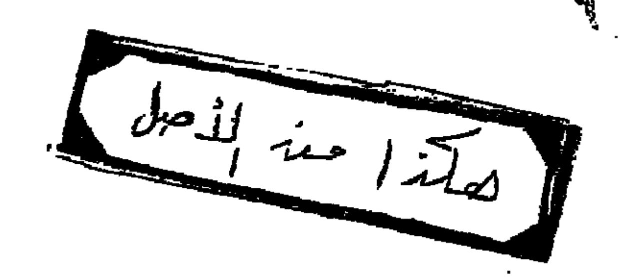
Or, tandis que, selon M. Finkielkraut, les Français, juifs ou pas, oublient *« la France »*, voilà que le Front national reprend le vieux slogan : *« La France aux Français ! »* A cette proclamation, il ne convient pas, estime-t-il, d'opposer la revendication d'une *« société pluriculturelle »*, qui tendrait à enfermer les individus dans leur « culture », mais l'affirmation de la nation comme communauté librement constituée (idéal républicain français) et non pas organique (idéal traditionaliste d'origine allemande).

Cette position conduit M. Finkielkraut à approuver la réforme du code de la nationalité dès lors qu'elle ouvre le droit de devenir français à celui qui en fait la demande, mais à juger inadmissibles les restrictions mises à ce droit. Pour lui, la volonté d'entrer dans la collectivité nationale doit être la seule condition requise pour y être accueilli, sans que puissent y faire obstacle les condamnations pénales éventuellement subies par celui qui exprime cette volonté. M. Ben Gal a observé, en intervenant dans le débat provoqué par M. Finkielkraut, que cette dernière difficulté serait peut-être résolue si la France distinguait, comme d'autres pays, la nationalité et la citoyenneté.

Loin de ces débats d'actualité, M. Emmanuel Lévinas a commenté, dimanche soir, dans sa leçon talmudique, un texte relatif à un psaume qui appelle *« tous les peuples »* à louer Dieu. L'explication donnée est la suivante : les autres peuples doivent louer Dieu, qui, à travers la grâce qu'il a faite à Israël, s'est révélé à eux.

C'estt bien ce qu'ils font, selon M. Lévinas. Dans leur foi ou dans leurs œuvres, les autres peuples chantent la gloire de Dieu. Ainsi, a-t-il conclu, *« nous sommes juifs et occidentaux »*. La leçon ne s'arrête pas là. *« Nous, juifs*, a-t-il ajouté, *nous devons chanter plus que les autres. »*

P. J.



Politique

A la Convention nationale du PS

M. Poperen : M. Chirac n'a plus le « look Rambo »

La convention nationale du PS s'est ouverte samedi 13 décembre à Créteil. Initialement consacrée à l'emploi, elle a débordé sur un débat de politique générale, sur l'analyse du mouvement étudiant et des reculs du gouvernement.

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, consacre une large part de son rapport introductif au mouvement étudiant et lycéen. *« Uni, démocratique et libre*, affirme le député du Rhône, *tel a progressé (...) le mouvement (...). Peut-être avons-nous vécu le moment exemplaire d'un mouvement autogéré qui aura ainsi donné son vrai contenu à un concept jusque-là abstrait. »*

Le numéro deux du PS note encore : *« ce mouvement (...) est un moment de pointe d'une poussée plus générale de la société française. » « L'affrontement (...)*, continue-t-il, *aura été le point de cristallisation d'un refus généralisé et diffus dans la société française de la politique inégalitaire et rétrograde de la majorité parlementaire. L'enchaînement des mécontentements et des protestations des mois précédents a conduit à ce point de cristallisation à partir duquel, ensuite, s'enclenchent des reculades en chaîne du pouvoir. »*

A propos des *« implications politiques »* du mouvement, M. Poperen invite à *« contempler les décombres »* à droite : *« Une majorité parlementaire divisée, les plus courtisans des alliés du premier ministre qui rompent avec cynisme la solidarité gouvernementale, un premier ministre qui misait toute son ambition sur le look du Rambo français et qui, dans l'épreuve, s'est affirmé brouillon, indécis, tout en confondant brutalité et fermeté. »*

Le rapporteur juge néanmoins qu'il serait *« imprudent »* pour le PS de *« penser que l'entrée de beaucoup de jeunes en politique (...) a levé les préventions à l'endroit des organisations politiques et syndicales, même de gauche, y compris à l'endroit du Parti socialiste »*. Pour lui, il importe de continuer à *« respecter l'autonomie de leur démarche »*.

Le tour de France de M. Fabius

Comment passer par la Lorraine en évitant la sidérurgie

M. Laurent Fabius vient d'effectuer une visite en Lorraine, dans le cadre du tour de France qu'il a commencé il y a plusieurs mois.

NANCY
de notre envoyé spécial

M. Fabius, en Lorraine, fait de la « micropolitique ». L'ensemble du voyage, comme le dit l'entourage de l'ancien premier ministre, est mis *« au service du parti »*, dont les socialistes lorrains veulent prouver la capacité de rassemblement. Il s'agit, du même coup, par un maximum de contacts avec les militants et les sympathisants, de montrer un Laurent Fabius proche des gens, souriant, simple, voire chaleureux, fermement ancré dans ses convictions socialistes, de casser, en somme, ce qui peut rester de l'image d'un *« Giscard de gauche »*.

Dans cette région âpre, piquetée des croix des cimetières militaires, restée sensible aux valeurs de la patrie, ses hôtes n'oublieront pas d'emmener M. Fabius jusqu'à Douaumont. L'ancien chef de gouvernement atteindra l'ossuaire, par une matinée grise noyée de brume, au moment même où commence à sonner, comme tous les jours, à midi juste, le glas funèbre du clocher qui domine les milliers de tombes blanches. Premier ministre de gauche ou pas, le chapelain militaire qui conduit la visite de l'ossuaire ne mâche pas ses mots. Montrant les noms des morts inscrits sous les voutes, il lance à M. Fabius : *« Ils ont fait leur devoir avant de réclamer leurs droits. Aujourd'hui, on réclame ses droits avant de faire son devoir... »*

A chaque étape, ou presque, l'ancien premier ministre touche du doigt les plaies ouvertes de la Lorraine. *« Nous avons tant et tant souffert »*, lance le député des Vosges, M. Christian Pierret. Les élus lorrains n'ont pas oublié mars 1984 et le plan sidérurgique du gouvernement Mauroy. M. Fabius, qui avait alors la charge de l'industrie, avait d'abord hésité. Puis, contre l'avis de M. Mauroy, il s'était finalement rangé aux côtés de la Lorraine, en se prononçant pour la construction d'un train universel à Gandrange, chez Sacilor, qui était en balance avec la modernisation des installations nordistes d'Usinor. Si le Nord l'emporta contre la Lorraine, les gens de l'Est savent gré à M. Fabius de sa position et de ses décisions ultérieures.

Prudence

Pourtant, M. Fabius, peut-être parce qu'il se souvient des manifestations de colère – contre la gauche – et de désespoir de 1984, n'insiste guère sur la Lorraine industrielle. Juste une visite rapide à l'entreprise Scholtès – visage de la Lorraine « performante » – pour s'extasier poliment sur un four qui cuit un gros poulet en un quart d'heure.

Et la sidérurgie ? Prudence. Face à la perspective de nouvelles suppressions d'emplois (peut-être 20 000), M. Fabius demande seulement que *« soit maintenue la lueur et la lumière de l'espérance »* : *« Oui*, dit-il, à Hayange, *du courage, on peut en demander, mais il ne faut pas aller jusqu'à la provocation. »* A Metz, il précise : *« Voilà qu'à l'époque la droite nous avait critiqués. Elle n'avait pas de mots assez durs, et voilà qu'aujourd'hui elle ne propose rien de plus, rien de mieux, mais qu'elle revient en arrière sur certaines des dispositions positives que nous avions apportées à la Lorraine. »* Difficile de faire plus sobre.

Rassembler

A Hayange, un sidérurgiste communiste interpelle le visiteur pour lui rétorquer que la politique de la droite ne fait que s'inscrire dans la continuité des décisions des gouvernements socialistes. Quelques sifflets, moins nombreux que les applaudissements, dans la salle de la mairie socialiste. A l'évidence, le sidérurgiste a mis le doigt sur une plaie à vif. A l'évidence aussi, l'ancien premier ministre commet une erreur psychologique en s'abstenant de reprendre la parole.

De la même façon, à Moyeuvre-Grande, pendant l'inauguration d'un gymnase, l'ancien chef de gouvernement évite prudemment de glisser du terrain consensuel du sport vers celui plus glissant de la sidérurgie.

Une telle tournée s'inscrit, évidemment, pour le présidentiable Fabius, dans le court terme. Si le député de la Seine-Maritime est amené à disputer à M. Rocard l'investiture du parti, au cas où M. Mitterrand se retirerait de la course, plus les militants le connaîtront, et meilleures seront ses chances. A plus long terme, M. Fabius, aidé de ses amis, effectue, dans les fédérations socialistes, un patient travail d'implantation. Ici, il dispose, en souvenir, notamment de sa défense du train de Gandrange, de solides appuis chez les parlementaires : plusieurs députés, dont M. Pierret, et le seul sénateur socialiste de Lorraine, M. Jean-Pierre Masseret.

Plus discrets et sans doute moins nombreux dans cette région, les relais dans l'appareil – qui semblent maintenant se multiplier au plan national – existent aussi. M. Pierret ex-CERES, qui vient officiellement de passer du courant Mauroy au courant mitterrandiste, espère emmener dans son sillage l'ensemble de sa fédération vers le fabiusisme. A terme, on ne fait pas mystère ici de l'objectif : faire basculer les rocardiens de Lorraine, après une éventuelle défaite, ou un retrait, en 1988 (ce sont deux hypothèses retenues), de leur actuel chef de file.

C'est ainsi que les impératifs de la tactique d'appareil rejoignent ceux du combat au grand jour : dans les deux cas, il s'agit de rassembler. De M. Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle, qui lui est favorable, à M. Job Durupt, député ex-CERES du même département, en passant par M. Gérard Welzer, jeune apparenté socialiste des Vosges, tous les parlementaires PS de la région auront suivi, en tout ou en partie, la visite de M. Fabius. Et plusieurs mairies rocardiennes, plus une, celle de Trieux, tenue par un maire communiste critique entouré d'un premier adjoint socialiste, étaient au programme. Car il ne faut pas exclure mais séduire.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. LIONEL JOSPIN
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 14 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député de la Haute-Garonne, qui aura présidé le même jour la convention nationale du PS sur l'emploi, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

L'affaire du « vrai-faux » passeport d'Yves Chalier

M. Jean-Pierre Michau continue ses investigations malgré le « secret-défense » qui lui est opposé

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, n'avait pas réagi dans la matinée du samedi 13 décembre à notre article de la veille (*le Monde* du 13 décembre), selon lequel le directeur de la DST, M. Bernard Gérard, aurait fourni à Yves Chalier un « vrai-faux » passeport avec l'autorisation du ministre de l'intérieur. Ce document avait permis à l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, alors sous le coup d'un mandat de recherche international, de se soustraire à la justice et de trouver refuge au Brésil. Le ministre de l'intérieur, qui participait vendredi à un conseil interministériel à l'Hôtel Matignon, a refusé de commenter les informations le mettant en cause, mais, dans son entourage, on confiait *« ne pas exclure des poursuites judiciaires contre le journal* le Monde ».

Au Palais de justice, on entend faire la lumière sur tous les aspects de cette affaire, en dépit du « secret-défense » qu'a voulu opposer M. Bernard Gérard à M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement. Le juge a, une nouvelle fois, entendu vendredi le contrôleur général Jacques Delebois, mis en cause par Yves Chalier, qui le désigne comme l'un de ceux qui l'ont aidé dans sa fuite. Inculpé dans l'affaire des fameux faux papiers d'Yves Chalier, M. Delebois a affirmé, à sa sortie du cabinet du juge d'instruction, qu'il n'avait pas remis ni fait remettre ces documents au fuyard. M. Delebois a assuré ne pas connaître personnellement M. Chalier, avec qui, selon lui, il n'avait eu que d'épisodiques relations professionnelles. D'autres auditions de policiers sont attendues dans les prochains jours.

Le petit juge et le ministère

« Le juge Michau ne se laissera pas faire. La justice ne sera pas ridiculisée. Ce n'est pas qu'elle ait perdu l'habitude de subir des avanies. Mais cette fois, c'est très grave. » Le haut magistrat qui parle ainsi ne décolère pas. Il souhaite que M. Jean-Pierre Michau, le juge d'instruction chargé de l'affaire Chalier, ne flanche pas, et pense qu'il ne le fera pas.

Il en va de la réputation de ce magistrat-instructeur, qui est flatteuse. Et de celle de la justice, qui n'avait pas besoin de ce coup-là. Ne se doutant de rien, celle-ci avait mis en œuvre la machinerie ordinaire, un mandat de recherche internationale lancé contre M. Yves Chalier, réfugié au Brésil, qui, les semaines passant, comprend qu'il a intérêt à revenir à Paris.

Le juge se réjouit. La vérité, comme on dit, est en marche. Mais voilà que M. Michau apprend que « quelqu'un » au ministère de l'intérieur aurait incité et même aidé M. Chalier à se dérober à la justice.

Pendant que le juge d'instruction lanternait, ce « quelqu'un » manipulait, lui, l'ancien chef de cabinet à des fins politiques.

Grands principes et basses manœuvres

Au Palais de justice de Paris, on ne doute guère, aujourd'hui, que ce « quelqu'un » soit M. Pasqua, et l'on n'apprécie pas du tout que le directeur de la DST refuse de s'expliquer sur les conditions dans lesquelles ce service a finalement délibré un « vrai-faux » passeport à M. Chalier, pour l'aider dans sa fuite.

De prétendus secrets d'Etat servent, aujourd'hui, de prétextes au ministère de l'intérieur, pour ne pas répondre aux questions gênantes de la justice. Dans l'affaire des micros du *Canard enchaîné*, la DST, déjà, avait invoqué le « secret-défense », ce paravent derrière lequel le pouvoir politique escompte, une nouvelle fois, se soustraire à la curiosité générale.

Il y a treize ans, un autre pouvoir politique avait réussi à enterrer l'affaire. Tentant précédent. D'appels en cassation, d'astuces en arguties juridiques, il y avait eu non-lieu. Bien utilisé, le code de procédure pénale se prête à de telles manœuvres. Mais il faut le concours de magistrats compréhensifs. Ce fut le cas. Et aujourd'hui ?

Les micros du *Canard enchaîné* ont laissé des souvenirs amers à nombre de magistrats. La justice, qui a mauvaise presse, n'avait pas rehaussé son prestige. Ce précédent augure-t-il, par contrecoup, d'une autre attitude ?

Le juge Michau donne le sentiment de ne pas vouloir se laisser impressionner. Il y a été encouragé, vendredi sur Europe 1, par M. Jean-Louis Debré, ancien juge d'instruction, et aujourd'hui député (RPR) de l'Eure. Peu suspect de vouloir nuire à M. Pasqua, M. Debré estime que, dans l'affaire Chalier, le « secret-défense » ne tient pas, et conclut, en substance, que justice se fasse.

Ainsi qu'il le rappelle en expert (il eut, comme juge d'instruction, à élucider la ténébreuse affaire Tanase), toute personne qui refuse de s'expliquer devant un magistrat instructeur, risque une condamnation, « secret-défense » ou pas. C'est ce qui guette le directeur de la DST s'il persiste à se taire. C'est ainsi que la justice doit, s'il le faut, se faire respecter, commentent d'autres magistrats qui font preuve, aujourd'hui, d'un raidissement aussi symptomatique que celui de M. Debré.

Ainsi, depuis l'affaire des micros du *Canard enchaîné*, la justice aurait changé. Il reste à le prouver. La partie qui se joue sera significative à cet égard : le petit juge l'emportera-t-il sur les puissants ? Les grands principes triompheront-ils des basses manœuvres ?

BERTRAND LE GENDRE.

M. Jean-Louis Debré (RPR) : aboutir à la manifestation de la vérité

M. Jean-Louis Debré, député RPR de l'Eure et ancien juge d'instruction à Paris, a été interrogé, vendredi 12 décembre sur Europe 1, à propos de l'affaire Chalier. Questionné sur le refus du directeur de la DST de répondre aux questions du juge d'instruction au motif que l'affaire relèverait du « secret-défense », M. Debré a déclaré : *« Toute personne citée pour être entendue par un juge comme témoin a l'obligation de comparaître devant le juge et s'il ne dépose pas, le juge peut le faire condamner.*

» Le juge a les moyens de tourner le « secret-défense ». Il peut soit demander à l'autorité qui habilite au « secret-défense » de relever le fonctionnaire [de ce] *secret ; il peut demander à l'autorité supérieure qui habilite au secret de verser le document « secret-défense » au dossier ; enfin il peut demander* [pour lui-même] *l'habilitation au « secret-défense ».*

» En toute hypothèse, ce qui pose un problème, c'est la divulgation à l'extérieur du document « secret-défense », mais je crois que le juge d'instruction a les moyens juridiques de passer outre [ce] *secret. Si le témoignage de la personne en question est essentiel pour la manifestation de la vérité, je crois que le juge d'instruction doit tout mettre en œuvre pour aboutir à cette manifestation. »*

Au Sénat

● La loi Méhaignerie est applicable
● La troisième voie d'accès à l'ENA est supprimée

Au cours de sa séance du jeudi 11 décembre, le Sénat a définitivement adopté le projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété des logements sociaux dans la version établie par la commission mixte paritaire et déjà approuvée par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 4 décembre).

Il a également émis des votes positifs sur une proposition de loi et une proposition de loi organique de deux députés RPR, MM. Jacques Toubon et Pierre Mazeaud, permettant aux membres des grands corps de l'Etat de rester, s'ils le souhaitent, en fonction jusqu'à soixante-huit ans. L'Assemblée nationale en avait élargi le champ (*le Monde* des 3 et 5 décembre) aux inspecteurs des finances et aux professeurs de l'enseignement supérieur, alors que cette faculté de rester en fonction jusqu'à soixante-huit ans était initialement réservée aux membres du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes. La majorité sénatoriale a également suivi l'Assemblée nationale dans sa décision de supprimer la troisième voie d'accès à l'ENA, créée par la gauche en 1983.

Divers textes ont également été examinés :

– **Baux commerciaux.** A l'Assemblée nationale (*le Monde* du 6 décembre), le coefficient de renouvellement des baux, initialement fixé par le gouvernement à 2,05 %, avait été abaissé à 2 %. Ce chiffre a été maintenu. Le dispositif introduit par les députés et organisant le retour progressif à la liberté des loyers commerciaux, avec pour date butoir le 1er janvier 1991, a été supprimé.

– **Rente compensatoire.** Le Sénat a approuvé les conclusions de la commission des lois sur deux proposition de loi d'origine socialiste.

Abstention des socialistes

L'une, de M. Jean-Pierre Michel, député de la Haute-Saône, avait déjà été votée à l'Assemblée nationale l'autre, de M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur du Territoire de Belfort, n'avait pas encore été étudiée au Palais du Luxembourg. Par ce texte est autorisée la conversion en capital d'une rente compensatoire. Du même coup, certaines dispositions du code civil relatives au divorce ont été modifiées. Les sénateurs socialistes se sont finalement abstenus, en raison des modifications apportées par la majorité sénatoriale.

– **Le secret des statistiques.** Le Sénat a adopté le projet de loi modifiant la loi de 1951 sur l'application, la coordination et le secret en matière de statistiques. Il s'agit de constituer un code juridique général pour les transmissions d'informations vers l'INSEE et les services statistiques ministériels. Sur proposition de M. Jacques Thyraud (RI, Loir-et-Cher), rapporteur de la commission des lois, et en accord avec le gouvernement, l'article unique du texte a été modifié de façon que figurent au rang des données non communicables celles qui ont trait à la vie sexuelle.

A. Ch.

Les communistes en crise dans le Finistère

L'appareil du PCF réduit les foyers de contestation

BREST
de notre correspondant

Les communistes contestataires du Finistère pourront-ils tenir encore longtemps ? Après avoir été secoué au moment de la conférence houleuse de réunification des fédérations nord et sud-finistériennes en mai dernier (*le Monde* du 14 juin), qui entraîna la mise à l'écart de M. Louis Aminot, permanent politique et figure locale aujourd'hui au chômage, le PCF reprend progressivement les choses en main. L'appareil tente de circonscrire les foyers oppositionnels : Brest, Plougastel-Daoulas et Carhaix. Avec un certain succès, comme en témoigne la démission collective de neuf militants du PCF de Plougastel, dont celle de deux conseillers municipaux, MM. André Le Gac et Serge Borvon, annoncée lundi 1er décembre.

« Un vieil outil qui ne sert plus »

Inscrit au PCF depuis 1968, plusieurs fois candidat aux législatives, permanent du parti pendant un an et ex-membre du secrétariat fédéral, M. Le Gac qualifie de *« putsch »* l'attitude de la fédération dans sa commune. La cellule (vingt-quatre membres), qui avait voté à 80 % pour un congrès extraordinaire, ne faisait pas mystère de son opposition à la ligne nationale du PCF. Du coup, la fédération a, indirectement, exclu le bureau de cellule, lançant par-dessus cette instance élue une convocation afin de mettre en place un nouveau secrétariat.

« Cela revient à nous interdire de mettre en œuvre notre conception de la politique », dit M. Le Cac, avec d'autant plus d'amertume que le PCF a obtenu 12 % des voix à l'occasion d'une élection municipale à Plougastel en avril, alors que le parti n'avait atteint que 3 % aux législatives du 16 mars.

Les démissionnaires dénoncent le *« stalinisme »* du parti, son *« absence de démocratie interne »* et souligne qu'il risque d'être *« mis hors jeu comme un vieil outil qui ne sert plus »*. A cet égard, M. Le Gac remarque qu'après avoir obtenu six mille adhésions en quinze ans, le PC finistérien se retrouve avec trois mille membres. *« Au PCF*, dit-il, *l'appareil est tout-puissant, utilisant le mensonge, brisant les hommes. »*

A Brest, la fédération a mis sur pied une structure parallèle à travers une commission politique dont l'homme fort est M. Patrick Gardet, attaché parlementaire de Mme Sylvie Le Roux, député européen. Elle essaie d'enfoncer quelques coins, particulièrement à l'arsenal, seule section d'entreprise dans le Finistère.

Parfois avec culot, elle reprend en main les élus. Ainsi, début novembre, M. Gardet a convoqué les élus communistes à une réunion préparatoire du conseil municipal. Réaction de Mme Yvonne Lagadec, MM. Louis Aminot, président du groupe, et Yvon Pichavant, trois des quatre élus (le quatrième, M. Louis Le Roux, membre du comité central et conseiller régional étant dans la ligne) : *« Nommé chef de la délégation spéciale, Gardet s'autoproclame président du groupe des élus communistes de Brest. »*

Dernier épisode de ce combat fratricide : les « aminotistes », privés de vignettes pour la fête de l'unité du 14 décembre à Brest, se voient refuser un stand par la fédération dans l'enceinte de cette fête. L'unité est un combat...

GABRIEL SIMON.

Société

La mort d'un manifestant au quartier Latin

Un policier reconnaît avoir frappé Malik Oussekine

Le gardien de la paix Garcia, membre de la brigade motocycliste, le peloton voltigeur motorisé, est, semble-t-il, le premier des policiers interrogés par l'IGS (Inspection générale des services) à reconnaître qu'il était présent, rue Monsieur-le-Prince, le 6 décembre lors de l'intervention de la police et qu'il a participé directement au passage à tabac de Malik Oussekine et vraisemblablement de Paul Bayzelon, le fonctionnaire du ministère des finances qui avait *tenté de protéger la victime*.

Parmi les nombreux policiers déjà entendus par l'IGS, la plupart, jusqu'à présent (*le Monde* du 13 décembre), ont seulement reconnu, avec des variantes, s'être trouvés à un moment donné et pour des raisons diverses, à proximité de l'immeuble du 20 rue Monsieur-le-Prince, où le jeune étudiant est mort après avoir été frappé par les forces de l'ordre. Le gardien Garcia, lui, admet avoir porté des coups lors de la poursuite d'un groupe de manifestants, mais déclare n'avoir jamais eu conscience que ces coups auraient pu entraîner la mort.

Ag. L.

Mme Adeline Hazan président du Syndicat de la magistrature

Le conseil syndical du Syndicat de la magistrature a élu, vendredi 12 décembre, comme président de ce syndicat, Mme Adeline Hazan, juge des enfants à Nanterre. Elle remplace Mme Gaboriau, dont le mandat arrivait à expiration. Le nouveau secrétaire général est M. Jean-Pierre Deschamps, juge à Paris, qui succède à M. Jean-Paul Jean, arrivé lui aussi en fin de mandat.

Le nouveau secrétaire général adjoint, qui remplace M. Deschamps, est M. Lionel Bounan, qui sera *substitut à Melun à partir du* 1er janvier 1987. M. Deschamps ne restera secrétaire général qu'un an en raison des responsabilités qu'il assume, depuis trois ans, au syndicat et des statuts de celui-ci qui limitent le mandat des dirigeants à quatre ans.

[Née le 21 janvier 1956, Mme Adeline Hazan *a été successivement* juge à Châlons-sur-Marne et juge de l'application des peines avant de devenir juge des enfants à Nanterre.]

Une lettre du président du conseil de prud'hommes de Marseille

A la suite de notre article « Prud'hommes, l'effet boomerang » sur le conseil des prud'hommes de Marseille (le Monde *du 28 novembre*), *M. Antoine Zanaboni, président de ce conseil, invoquant le droit de réponse, nous a adressé la mise au point suivante :*

Un justiciable se présentant pour inscrire un billet d'avis en conciliation ou l'envoyant par la poste *ce jour* passera, selon les sections, soit dans quatre semaines (délai légal pour la confection des convocations, leur envoi et le retour des AR), soit dans six ou huit semaines au maximum.

Ceci concerne le conseil des prud'hommes de Marseille mis en cause le 28 novembre 1986 par *le Monde*, qui, dans un article intitulé « L'effet boomerang », avait indiqué par erreur qu'il fallait attendre dix huit mois à Marseille pour passer en conciliation.

RELIGIONS

● **Le Vatican prépare un texte sur la dette du tiers-monde.** — Dans son message annuel du 1er janvier, qui a été rendu public à Rome le jeudi 11 décembre, le pape dénonce *« la xénophobie qui amène des gouvernements à établir des lois discriminatoires contre des personnes »* et la fermeture des frontières qui prive les hommes, *« d'une manière arbitraire et injustifiable »*, de leur liberté de mouvement. Il *« supplie »* les terroristes *« de renoncer à tuer et blesser les innocents »*. La question de la dette extérieure des pays en voie de développement doit être enfin, a dit Jean-Paul II, examinée *« sous un jour nouveau »*. Un document du Vatican va prochainement lui être consacré.

● **RECTIFICATIF.** — Le Père Paul Guilberteau est recteur de l'Institut catholique de Paris et non directeur de l'enseignement catholique, comme nous l'avons indiqué dans notre précédente édition (*le Monde* du 13 décembre).

Tribunal correctionnel ou cour d'assises ?

La chambre d'accusation de Poitiers doit se prononcer sur le sort des docteurs Diallo et Archambeau

M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, a rendu, vendredi 12 décembre, son ordonnance dans l'affaire de la mort de Nicole Berneron.

M. Hovaere a décidé, comme c'était prévisible, de ne pas suivre les conclusions du réquisitoire du procureur de la République (*nos dernières éditions du 13 décembre*). C'est donc la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers qui tranchera, pour les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau, entre le tribunal correctionnel si elle suit les conclusions du procureur de la République et la cour d'assises si elle prend en considération l'ordonnance du juge d'instruction.

Le professeur Pierre Mériel demeure, pour sa part, toujours poursuivi pour homicide involontaire.

Ainsi, il aura fallu plus de deux ans pour mettre un terme à l'instruction de l'une des plus extraordinaires histoires médico-judiciaires de ces dernières années. L'une des plus inquiétantes aussi, tant elle pose de questions sur le fonctionnement de l'institution hospitalière, et notamment sur la nature exacte des rapports que peuvent entretenir entre eux les différents membres d'une équipe médicale fortement hiérarchisée. En décidant de ne pas suivre, dans son ordonnance de renvoi, les conclusions de M. René Meyer, le nouveau procureur de la République de Poitiers, M. Hovaere fait preuve de cohérence. Il a, en effet, progressivement acquis au cours de son instruction l'intime conviction que Nicole Berneron, mère de deux enfants, est bien morte le 30 octobre 1984, à l'âge de trente-trois ans, des conséquences d'un sabotage du respirateur (une inversion des tuyaux d'arrivée des gaz) du bloc opératoire *n 2* du *CHU* de Poitiers. M. Hovaere estime également avoir établi un faisceau d'arguments qui lui permettent de mettre en cause le *docteur* Bakari Diallo (l'auteur, selon lui, du sabotage) et le docteur Denis Archambeau, complice d'une action qui visait non pas à tuer Nicole Berneron, mais seulement à mettre le professeur Mériel en difficulté.

Un scénario éminemment pervers puisque, mort du malade ou pas, ses auteurs pouvaient supposer que la justice ne serait jamais mêlée à *l'affaire, aucun des acteurs n'ayant*, au fond, intérêt à chercher le scandale. C'est ainsi, par exemple, qu'en accusant publiquement — fait unique dans les annales médicales — deux de ses collaborateurs le professeur Mériel ne pouvait plus ne pas être inculpé d'homicide involontaire, reconnaissant implicitement être en partie responsable de la mort de sa malade.

« Violences » et « imprudence »

En dépit de fautes importantes dans la recherche médicale immédiate des causes de la mort, M. Hovaere a minutieusement mené l'instruction de son dossier. Il a notamment su résister aux très nombreuses critiques, voire pressions, dont il a été l'objet durant deux ans. Le juge d'instruction fonde principalement ses conclusions sur deux séries d'éléments : l'enquête policière, d'abord ; les résultats des nombreuses expertises médicales, ensuite. Il faut toutefois souligner que, si l'on excepte une amorce d'« aveux » du docteur Archambeau (aveux obtenus, pour certains, dans des circonstances critiquables et très vite rétractés), les deux médecins ont toujours nié leur participation aux faits qui leur sont reprochés.

Inculpés d'« assassinat », ils ont, depuis longtemps, repris leur activité médicale d'anesthésistes-réanimateurs dans deux hôpitaux de la région poitevine.

Le départ de l'ancien procureur de Poitiers n'a pas été sans retarder l'évolution de ce dossier. « *Mais au total*, indique-t-on dans les milieux judiciaires de Poitiers, *on a gardé les soixante-neuf premières pages du premier projet de réquisitoire. Une seule page a changé : la soixante-dixième, celle des conclusions. On est ainsi passé, sur instruction du procureur général, des « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et de la « complicité dans ces violences » à l'homicide par imprudence.* »

Le parquet postule ainsi que l'inversion des tuyaux de l'arrivée des gaz sur un respirateur est, ni plus ni moins, une « *imprudence* » aux conséquences mortelles.

M. Hovaere est, quant à lui, resté sur la même ligne que ce que prévoyait le projet de réquisitoire. On peut ainsi, d'ores et déjà, prévoir une vive confrontation devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers.

JEAN-YVES NAU.

Dirigeant de la lutte armée arménienne

Monte Melkonian est condamné à six ans de prison dont deux avec sursis

Monte Melkonian, trente et un ans, le principal responsable de la branche « Mouvement révolutionnaire » de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) a été condamné, vendredi 12 décembre, à six ans de prison dont deux avec sursis, par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris.

Le tribunal le déclare coupable d'association de malfaiteurs, détention d'armes, détention d'artifices et d'appareils destinés à l'emploi des explosifs, falsification de documents administratifs et usage de faux documents administratifs. A l'exception du dernier, les mêmes délits ont été retenus contre Zibour Kassbar, vingt-quatre ans, militant du Mouvement nationaliste arménien (MNA), qui hébergeait Melkonian à Paris.

Interpellé le 25 novembre dans le quatorzième arrondissement par la DST, Monte Melkonian détenait dans un appartement de l'avenue de Saint-Mandé, loué par Zibour Kassbar, un pistolet automatique, des munitions, un dispositif électronique de mise à feu d'explosifs, des faux papiers et de nombreux documents relatifs aux actions de l'ASALA.

A l'audience du 28 novembre (*le Monde* daté 30 novembre-1er décembre), Monte Melkonian avait affirmé que ces documents n'étaient que des renseignements recueillis sur l'ASALA. Et s'il fut le numéro deux de cette organisation jusqu'en 1983, il désavouait totalement les actions qu'elle avait menées, en se déclarant « *hostile aux attentats aveugles* ».

Dans son jugement, le président Jacques Ducos note que si « *l'itinéraire politique de Melkonian et sa rupture avec l'ASALA d'Agopian sont établis (...), ses intentions pacifistes proclamées paraissent incertaines* ». En examinant de manière détaillée les documents où figurent notamment des repérages de l'ambassade turque en France, et des photographies d'un bateau turc ancré à Marseille, avec un chargement d'explosifs destinés à la Turquie, le tribunal observe : « *La fabrication de mise à feu revendiquée par le prévenu, pour être utilisée en dehors de la France ou de l'Europe, est inquiétante pour ceux, quels qu'ils soient, qui auraient à en subir les effets.* »

Les juges ajoutent : « *Force est de constater que Melkonian, à la tête d'une association de terrorisme, projetait des attentats contre des personnalités turques ou les intérêts matériels de ce pays.* »

Me Henri Leclerc, l'un des défenseurs de Melkonian, avait tenté, avec subtilité, de faire la distinction entre les diverses formes de « terrorisme », en rappelant que la France avait notamment accueilli sur son territoire le chef des Moudjahidins du peuple, qualifié de terroriste en Iran.

Il s'était également étonné que le parquet réclame six ans de prison contre son client, alors qu'une peine de quatre ans avait été requise, à Lyon, contre Georges Ibrahim Abdallah.

Le tribunal a relevé que les infractions « *se situent dans un contexte de terrorisme international, déclaré bon par ceux qui le pratiquent, mais jamais par ceux qui le subissent* », en déclarant qu'il y a lieu de « *sanctionner sévèrement* » Melkonian, « *en lui accordant toutefois le bénéfice du sursis pour une partie de la peine, en considération des motivations idéologiques qui ont inspiré son action, et du désaveu patent qu'il a manifesté devant le terrorisme aveugle de l'ASALA.*

MARC PORTEY.

Sports

Coupe de l'America

La régate infernale

FREEMANTLE
de notre envoyé spécial

A Freemantle, petit port de moins de vingt-cinq mille habitants, fondé par les Anglais en 1829 à l'embouchure de la Swan River, qui baigne Perth, la vieille aiguière d'argent, offerte par la reine Victoria, retrouve presque son cadre d'origine, avec ses maisons de High Street ou de l'Esplanade, sur le front de mer, qui évoquent par leur architecture rococo un art pâtissier inspiré par ces formes et surtout ces couleurs, de meringues surmontées de crème fouettée.

Dans une ville encore désertée par ses visiteurs, maçons et peintres mettent la dernière touche aux multiples commerces, surtout de restauration rapide, qui accueilleront dès la prochaine semaine une première vague d'écoliers en vacances estivales, avant le raz de marée, toujours espéré, des touristes américains et néo-zélandais, venus soutenir leurs bateaux pour les ultimes régates de la Coupe de l'America.

Le week-end de tous les espoirs

Avant de contaminer la ville de cette fièvre, c'est sur l'eau que l'avant-garde des journalistes et suiveurs de ces régates s'apprêtent à vivre un des week-ends les plus chauds. Avec un soleil qui donne en une heure une couleur d'écrevisse *ébouillantée* à des descendants de Britanniques qui ne s'aventureraient par sur l'eau, revêtus de la tenue et surtout du casque de leurs lointains ancêtres de l'armée des Indes. Avec, aussi, ces ultimes duels du troisième Round Robin de la Coupe Louis Vuitton, qui renverront lundi soir dans leurs foyers ou leurs pays d'origine les deux tiers des concurrents et des syndicats, qui s'étaient préparés quotidiennement depuis des mois et avaient investi pour la plupart plus de 10 millions de dollars dans cette vaine conquête du plus vieux trophée sportif du monde.

Vendredi 12 décembre, c'est le Britannique Harold Cudmore, skipper de *White-Crusader*, qui a tiré le premier ses ultimes cartouches. Ce rouquin bagarreur, que Tom Blackaller, skipper de *USA*, a publiquement traité de « chien enragé » et que ses compatriotes considèrent comme « *Britannique lorsqu'il gagne et p... d'Irlandais lorsqu'il perd* », devait impérativement *devancer* l'intouchable *New-Zealand*, pour conserver une petite chance de figurer parmi les quatre demi-finalistes. Il n'a échoué que de quelques secondes.

Les autres duels de la journée ont donné lieu à deux régates typiques de la Coupe de l'America, où le profane peut avoir l'impression qu'il ne se passe rien pendant les trois à quatre heures de course. L'une d'elles opposait *America-II* et *Canada-II*, deux bateaux aux performances quasi identiques dans ce type de temps (mer plate et brise de 14 à 20 nœuds).

Au portant, les deux 12 mètres J.I. progressent de conserve, comme s'ils étaient reliés par une corde qu'ils maintiendraient tendue. Dans les quatre bords de près, le suiveur enchaîne aussitôt les virements de bord pour tenter d'échapper à son adversaire qui le couvre aussitôt. La décision se fait généralement dans les ultimes milles, lorsque les muscles, tétanisés, des wincheurs, refusent de suivre le rythme imposé sous peine d'exploser. Cette fois, ce sont les Américains, devancés jusqu'à la dernière bouée, qui se sont montrés les plus forts, préservant ainsi leurs *chances de qualification*.

L'autre type de régates « ennuyeuses », où l'un des bateaux, visiblement un peu plus rapide que l'autre, à toutes les allures, prend vite les devants et augmente régulièrement son avantage, a été illustré par la victoire de *Stars-and-Stripes* sur *French-Kiss*, battu de 2 m. 7 s. Après ces résultats, la lutte pour les places de demi-finalistes devrait atteindre son point culminant ce week-end, puisque derrière *New-Zealand*, déjà assuré de sa qualification, quatre bateaux se suivent à un point : *Stars-and-Stripes* (118), *French-Kiss* (117), *America-II* (116), *USA* (115). Et chaque victoire en régates rapportera douze points. De ces quatre prétendants, le mieux loti est incontestablement *Stars-and-Stripes*, qui rencontrera successivement trois bateaux déjà éliminés : *Italia*, *Azzurra* et *White-Crusader*.

Le cas le plus désespéré semble celui de *USA*, qui devra affronter *America-II*, *French-Kiss* et *New-Zealand*. Si la hiérarchie est confirmée, Marc Pajot avec *French-Kiss* jouerait la troisième ou la quatrième place qualificative dimanche contre *USA*, mais il retrouverait alors en demi-finale, à partir du 28 décembre, Chris Dixon et son remarquable *New-Zealand* en matériaux composite, ou Dennis Conner et son extraordinaire expérience de la Coupe de l'America. Les deux seuls *skippers qu'il n'a jamais pu battre* au cours des six régates qui les ont opposés dans les trois premiers rounds Robin de la Coupe Louis Vuitton.

GÉRARD ALBOUY.

Coupe du monde de ski alpin

Schuss les Suissesses !

La première descente dames comptant pour la Coupe du monde de ski alpin a été remportée, le vendredi 12 décembre à Val-d'Isère, par la Suissesse Michaela Figini.

C'est un joli tiercé qu'a réussi l'équipe helvétique, puisque les trois marches du podium ont été occupées par des skieuses aux combinaisons rouge et jaune. Maria Walliser est deuxième, et Heidi Zurbriggen, troisième. La première Française, Catherine Quittet, se classe dixième à 1 sec. 80 de la gagnante.

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Heidi ne rêvait pas vraiment d'imiter son grand frère Pirmin Zurbriggen, qui, sur la même piste Oreiller-Killy, avait remporté, le vendredi 5 décembre, la descente hommes de Val-d'Isère. « *Je ne croyais pas au podium* », avoue la petite Suissesse. Elle reconnaît *cependant qu'au départ* de la course, elle avait « *un moral fantastique* ». 100 kilomètres-heure dans le premier tronçon et quelques sauts brillamment réussis lui ont assuré la troisième place, à moins d'une seconde du meilleur temps.

Pourtant, la saison n'a pas très bien commencé pour l'enfant de Saas-Almagell. Elle estime ne pas avoir réussi les premières courses disputées ces dernières semaines aux Etats-Unis. Mais il s'agissait pour elle d'une sorte de nouveau contact avec la compétition. 1986 a été, en effet, une année noire pour Heidi. Souffrant d'inflammation articulaire, elle est restée éloignée du grand cirque blanc durant tout l'hiver. Le vélo au mois de juin puis ensuite la course à pied lui ont permis de retrouver une bonne condition physique.

C'est en Argentine qu'elle a à nouveau chaussé les skis, afin de parfaire son entraînement. « *Durant toute cette période difficile, ma famille m'a beaucoup aidée* », affirme la skieuse de dix-neuf ans. Son père et surtout son frère aîné lui ont prodigué réconfort et conseils. Aujourd'hui, elle aborde la compétition avec beaucoup d'ambition. « *Je dois réussir à m'améliorer*, reconnaît-elle ; *à éviter les deux ou trois petites fautes que j'ai encore commises lors de cette descente.* » Un grand éclat de rire, une pensée pour son frère, qui court actuellement à Val-Gardena en Italie, « *trop loin pour qu'on puisse s'appeler au téléphone* », dit-elle, et la petite fille brune va rejoindre ses deux compagnes, au pied des caméras.

Directeur de l'équipe féminine suisse, Jean-Pierre Fournier savoure sa victoire. Il est heureux de la troisième place de Heidi, qui « *refait surface et confirme ses grandes qualités* ». Il évoque aussi les rivalités qui existent dans son équipe et qui, selon lui, stimulent les deux championnes que sont Michaela Figini et Maria Walliser. « *Entre elles, ce n'est pas vraiment le grand amour*, reconnaît-il. *Mais elles s'entendent bien quand même. Et ces sentiments mélangés favorisent les résultats de l'équipe.* »

Fier de ses filles, Jean-Pierre Fournier vante leurs qualités athlétiques *et la constance de leurs résultats*. Pour lui, il n'y a pas de recette-miracle. Les victoires s'obtiennent grâce à un encadrement de qualité, et à l'utilisation d'un matériel performant. Ses skieuses, « *qui ont acquis une maturité de vraies professionnelles* », peuvent encore, à l'entendre, résister aux assauts des Autrichiennes, qui vont tenter pendant toute la saison de mettre en cause leur domination.

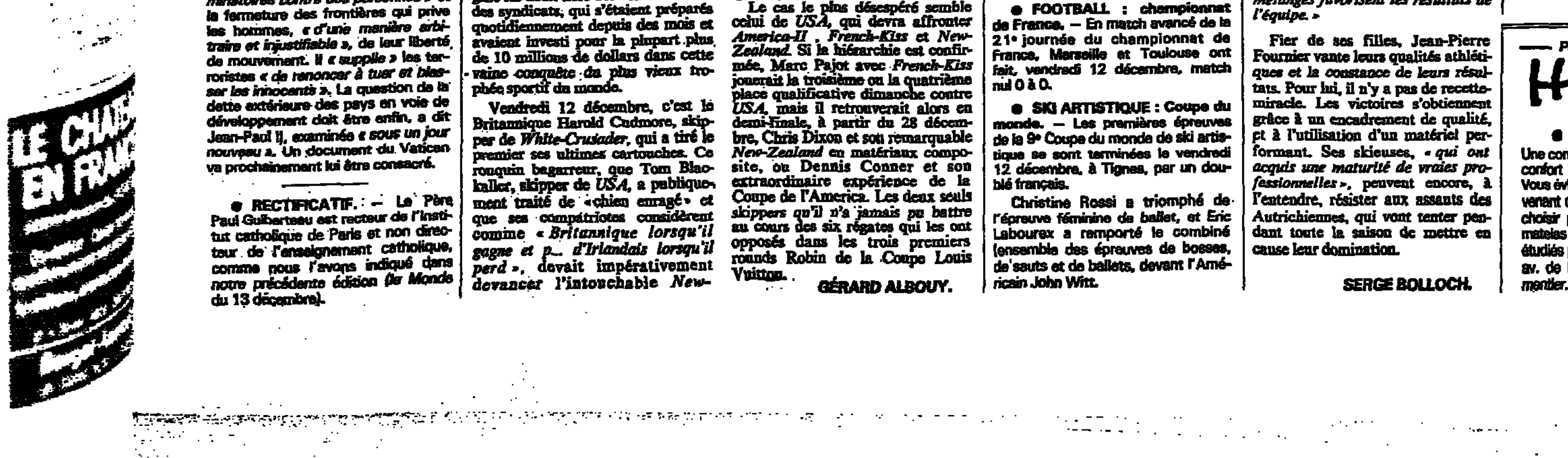
SERGE BOLLOCH.

● **TENNIS : le Masters de double.** — *Après avoir battu les Suédois* Wilander-Nyström et les Américains Donnelly-De Palmer, Yannick Noah et Guy Forget ont éliminé, vendredi 12 décembre, à Londres, la paire espagnole Casal-Sanchez. *En demi-finale* de ce Masters de double, les Français affrontent, samedi 13 décembre, l'Australien Fitzgerald associé au Tchécoslovaque Smid.

● **FOOTBALL : championnat de France.** — En match avancé de la 21e journée du championnat de France, Marseille et Toulouse ont fait, vendredi 12 décembre, match nul 0 à 0.

● **SKI ARTISTIQUE : Coupe du monde.** — Les premières épreuves de la 9e Coupe du monde de ski artistique se sont terminées le vendredi 12 décembre, à Tignes, par un doublé français.

Christine Rossi a triomphé de l'épreuve féminine de ballet, et Eric Labourex a remporté le combiné (ensemble des épreuves de bosses, de sauts et de ballets, devant l'Américain John Witt.



ENVIRONNEMENT

Fuite toxique à Rouen

Soixante-six enfants hospitalisés

ROUEN
de notre correspondant

La ville du Petit-Quevilly (Seine-Maritime), commune industrielle de la banlieue rouennaise, a vécu, vendredi 12 décembre, plusieurs heures d'angoisse.

En fin de matinée, les enfants de plusieurs écoles maternelles et élémentaires ont été atteints de malaises divers. Près de deux cents d'entre eux se plaignaient de maux de tête ou de nausées.

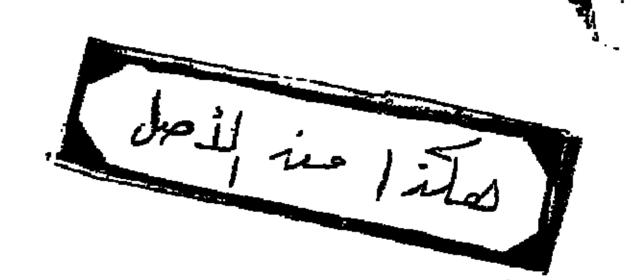
Dans un ballet impressionnant d'ambulances, soixante-six écoliers et deux instituteurs ont été conduits au centre hospitalier régional de Rouen afin d'y subir des examens. La plupart d'entre eux ont pu regagner leur domicile immédiatement. D'après les médecins qui ont effectué les premières analyses, cet incident n'aura aucune conséquence ultérieure sur la santé des petites victimes.

Sous le brouillard qui recouvrait vendredi la cuvette de Rouen, l'inquiétude a vite grandi. Il ne pouvait s'agir d'une intoxication alimentaire, les premiers malaises étant apparus avant le déjeuner. Une pollution des eaux potables n'était pas davantage envisagée, en raison de la localisation précise du phénomène.

Selon les services de la préfecture, les enfants ont en fait été victimes d'émanations de gaz provoquées par un incident survenu, la nuit précédente, aux établissements *Eclair-Prestil*, *tout proches*, où un entrepôt d'acide, destiné au traitement des métaux, avait été entièrement détruit. L'absence de vent a formé *a posteriori*, une colonne toxique volatile, à laquelle les très jeunes enfants ont été particulièrement sensibles.

Le 7 octobre 1986 au Havre, un nuage toxique relâché accidentellement par l'usine Atochem, s'était fixé au-dessus d'un LEP. Vingt-neuf élèves et deux adultes avaient dû alors être hospitalisés.

E. B.



Chronologie

Novembre 1986 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

par EDOUARD MASUREL

ETRANGER

1. – RHIN : L'incendie des entrepôts du groupe chimique Sandoz à Bâle (Suisse) est suivi d'une grave pollution du Rhin, qui provoque les protestations des autres pays riverains, la France, la RFA et les Pays-Bas (du 2 au 19, 22, 23-24, 26 et 29).

2. – LIBAN : M. David Jacobsen, otage américain détenu depuis le 28 mai 1985, est libéré par le Djihad islamique (du 2 au 6 et 16-17).

3. – MOZAMBIQUE : M. Joaquim Chissano, ministre des affaires étrangères, est élu président de la République par le comité central du FRELIMO pour succéder à Samora Machel, tué le 19 octobre dans un accident d'avion (5, 8 et 14).

4. – EST-OUEST : Ouverture à Vienne de la troisième Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en présence des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays signataires en 1975 de l'Acte final d'Helsinki. Les rencontres, le 5 et le 6, entre M. Shultz et M. Chevardnadze n'aboutissent qu'à un constat de désaccord (du 4 au 8 et 12).

4. – ÉTATS-UNIS : Aux élections « à mi-parcours », malgré l'intense campagne de M. Reagan, les démocrates reconquièrent la majorité au Sénat, où ils disposent désormais de 55 sièges (+ 8) sur 100. A la Chambre des représentants, avec 260 élus, contre 175 aux républicains, ils progressent de 7 sièges. Mais les républicains gagnent 8 postes de gouverneur : ils en ont désormais 24 sur 50 (du 2 au 7).

6. – FRANCE-ESPAGNE : La visite officielle de M. Chirac à Madrid confirme l'excellence des relations entre Paris et Madrid. Sept Basques espagnols sont remis, le 6, à la police espagnole, après la découverte, le 5, d'une importante cache d'armes à Hendaye (du 6 au 10).

6. – ITALIE : La proposition de Fiat est préférée à celle de Ford pour le rachat d'Alfa Romeo (8).

8. – URSS : Mort de Viatcheslav Molotov, ministre des affaires étrangères de 1939 à 1949 et de 1953 à 1956 (12 et 21).

8-10. – ALGÉRIE : De violentes manifestations d'étudiants et de lycéens, à Constantine, puis à Sétif les 11 et 12, sont sévèrement réprimées (11, du 13 au 18, 23-24 et 28).

9. – PÉROU : Aux élections municipales, l'Alliance populaire pour la révolution américaine (APRA), le parti du président Alan Garcia, l'emporte dans huit des neuf plus grandes villes du pays, dont Lima (7, 11, 12 et 13).

10. – CEE : Les Douze moins la Grèce décident des sanctions limitées contre la Syrie, après la rupture, le 24 octobre, des relations entre Londres et Damas. Paris et Bonn ont convaincu leurs partenaires de ménager Damas. Washington annonce aussi des sanctions, le 14 (du 4 au 14 et 16-17).

10. – LIBAN : MM. Marcel Coudari et Camille Sontag, enlevés à Beyrouth-Ouest les 27 février et 7 mai, sont libérés par l'Organisation de la justice révolutionnaire, *« à la suite des engagements du gouvernement français »*, tandis que Radio-Téhéran se félicite que *« la France ait rempli plusieurs des conditions posées par l'Iran pour une normalisation des relations entre les deux pays »*. Le 11, venant de Damas, les deux otages sont accueillis à Orly par M. Chirac, qui remercie la Syrie, mais aussi l'Algérie et l'Arabie saoudite (du 11 au 14).

11. – FRANCE-AFRIQUE DU SUD : Le président Pieter Botha inaugure à Longueval (Somme) un mémorial aux soldats sud-africains victimes des deux guerres mondiales. Le gouvernement est représenté par le sous-préfet (du 8 au 14).

13-15. – FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle, les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire (du 12 au 20).

15. – BRÉSIL : Le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), la formation du président Sarney, remporte les élections : il obtient vingt-deux des vingt-trois postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante, grâce à la popularité de la politique économique du gouvernement. Mais l'adoption, le 21, d'un deuxième « plan cruzado », après celui lancé le 28 février, provoque un mécontentement général (13, du 15 au 19, 23-24 et 30/XI-1/XII).

15. – NICARAGUA : Eugene Hasenfus, le mercenaire américian capturé le 6 octobre, est condamné à trente ans de prison pour avoir livré des armes à la guérilla antisandiniste (5, du 16 au 19 et 21).

17. – CORÉE DU NORD : Le ministère sud-coréen de la défense annonce que le maréchal Kim Il Sung aurait été assassiné, le 15, lors d'un complot militaire. Mais le chef de l'Etat nord-coréen apparaît en public le 18 à Pyongyang (du 18 au 22).

17. – FRANCE-IRAN : La signature d'un accord partiel de règlement du contentieux financier franco-iranien est annoncée à Paris. 330 millions de dollars sont remboursés à Téhéran le 19 (6, 9-10, 12, 14, 19 et 25).

18. – VATICAN : Jean-Paul II quitte Rome pour un voyage en Extrême-Orient qui le mène jusqu'au 1er décembre au Bangladesh, à Singapour, aux îles Fidji, en Nouvelle-Zélande, en Australie (du 25 au 30) et aux Seychelles (18, du 20 au 26 et du 30/XI au 3/XII).

19. – URSS : Le Soviet suprême adopte une loi sur le travail individuel, qui autorise des activités privées dans l'artisanat, le commerce et les services (18 et 21).

20. – AFGHANISTAN : M. Babrak Karmal, remplacé le 4 mai à la tête du parti unique prosoviétique par M. Najibullah, est relevé de ses fonctions de chef de l'Etat et de membre du bureau politique du parti (15, 22 et 25).

21. – FRANCE-GRANDE-BRETAGNE : Le onzième sommet franco-britannique est réuni à Paris (du 21 au 24).

23. – AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le Parti socialiste obtient 80 des 183 sièges (– 10), le Parti populiste, 77 (– 4), le Parti libéral, 18 (+ 6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Les chefs des partis socialiste et populiste se déclarent favorables à la formation d'un gouvernement de grande coalition (15, 22, 25 et 28).

24. – LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saïda, relance la « guerre des camps » entre Palestiniens et miliciens chiites d'Amal. Intermittents depuis le 30 septembre à Rachidieh, près de Tyr, et, depuis le 29 octobre, à Borj-Barajneh, au sud de Beyrouth, les combats deviennent très violents autour de Magdouché et à Chatila, près de Beyrouth, en dépit des tentatives de médiation syriennes, libyennes et iraniennes (6, 7, 18, 19 et à partir du 23).

26. – IRAN-IRAK : Un missile sol-sol iranien atteint Bagdad pour la troisième fois en douze jours, faisant 48 morts, après le raid sans précédent lancé, le 25, contre le terminal pétrolier iranien de Larak, situé à 1 250 km des bases de l'aviation irakienne. Auparavant, plusieurs attaques irakiennes avaient atteint des zones résidentielles, faisant, selon Téhéran, plus de trois cents morts dans la population civile (13, 14, 15, 22 et du 25 au 29/XI, 3/XII).

26. – LIBAN : Un plan de réorganisation de la FINUL est entériné par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il prévoit que le contingent français sera réduit en décembre de 1 380 à 520 soldats (26 et 29).

27. – PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le cessez-le-feu proposé par le gouvernement. Le 23, M. Juan Ponce Enrile, ministre de la défense, qui critiquait ouvertement Mme Aquino et s'opposait aux négociations avec la guérilla, avait été contraint de démissionner après qu'un complot préparé par ses partisans eut été déjoué (4, 7, 8, du 13 au 17 et du 20/XI au 1er/XII).

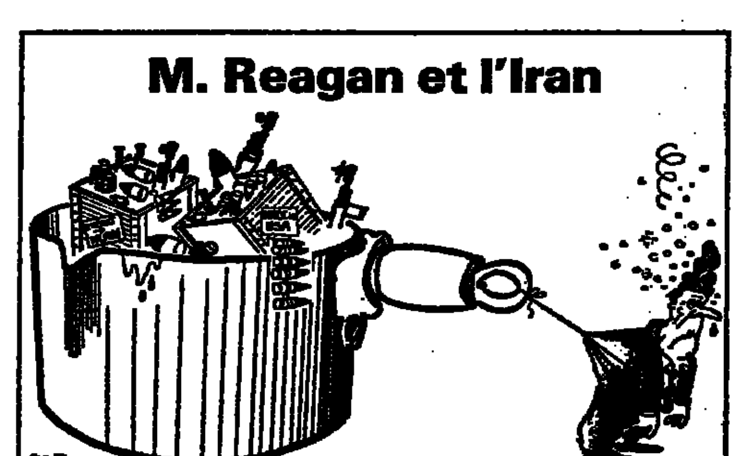
27. – RFA-SYRIE : Bonn expulse trois diplomates syriens et suspend son aide économique à Damas après la condamnation, le 26, de deux Jordaniens auteurs d'un attentat commis le 29 mars contre la Société germano-arabe à Berlin-Ouest. Les services secrets syriens avaient été mis en cause au cours du procès, commencé le 17. Damas annonce, le 28, le renvoi de trois diplomates allemands (14, 19, 20, 26, 28, 29 et 30/XI-1er/XII).

28. – ÉTATS-UNIS-URSS : Les Etats-Unis cessent de respecter le traité SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques, en mettant en service un cent trente et unième bombardier B 52 équipé de missiles de croisière (29 et 30/XI-1er/XII).

28. – FRANCE-ITALIE : Un sommet franco-italien est organisé à Paris (29 et 30/XI-1er/XII).

30. – ESPAGNE : Aux élections régionales du Pays basque, le Parti socialiste (PSOE) arrive en tête avec 18 sièges, mais les partisans du nationalisme, modérés ou radicaux, obtiennent 53 des 75 sièges (29/XI et 2/XII).

M. Reagan et l'Iran



(*Le Monde* du 25 novembre.)

Le 4, l'hodjatoleslam Rafsandjani, président du Parlement iranien, annonce que M. Robert McFarlane, ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, est venu en mai à Téhéran. A cette nouvelle s'ajoutent ensuite les révélations de la presse américaine à propos d'armes vendues à l'Iran par l'intermédiaire d'Israël.

Le 13, dans une intervention télévisée, puis le 19, au cours d'une conférence de presse, M. Ronald Reagan tente de justifier la livraison de *« petites quantités d'armes défensives »* à l'Iran en affirmant sa volonté de *« ramener l'Iran dans la communauté des nations responsables »*. Mais ses déclarations ne convainquent pas l'opinion américaine ni les alliés européens ou arabes des Etats-Unis, qui estiment contradictoires les tractations secrètes avec Téhéran et les pressions du président en faveur de la fermeté à l'égard des pays qui soutiennent le terrorisme.

Le 25, M. Reagan s'adresse à nouveau à la presse pour annoncer la démission de l'amiral John Poindexter, son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, et le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. La nomination d'une commission spéciale d'enquête n'apaise pas la tempête politique, et la cote de popularité de M. Reagan subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, tandis qu'on apprend que les quantités d'armes livrées s'élèveraient à plusieurs centaines de tonnes (à partir du 6).

CULTURE

6. – L'Académie française attribue son Grand Prix du roman à Pierre-Jean Remy pour *Une ville immortelle* (Albin Michel) et le prix Paul-Morand à Jean Orieux (8).

6. – *L'Echange* de Paul Claudel est mis en scène par Antoine Vitez au Théâtre national de Chaillot (9-10).

13. – Mort de Thierry Le Luron, imitateur et fantaisiste (14, 15, 22 et 23-24).

16. – La Cinémathèque française présente, pour son cinquantième anniversaire, le *Casanova* tourné en 1927 par Alexandre Volkoff. Quatre autres films muets restaurés seront projetés au Théâtre national de Chaillot (30/X et 13/XI).

17. – Michel Host, pour *Valet de nuit* (Grasset), obtient le prix Goncourt et Christian Giudicelli, pour *Station balnéaire* (Gallimard), le prix Renaudot (18 et 19).

17. – Mort de Roger Ikor, écrivain (19).

22. – Plusieurs œuvres de Steve Reich sont interprétées par l'ensemble intercontemporain sous la direction de Peter Eötvös aux Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz (25).

24. – Les prix Femina (romans français et étranger) sont attribués à René Belletto pour *l'Enfer* (Pol) et à Torgny Lindgren pour *Bethsabée* (Actes Sud). Les prix Médicis (romans français et étranger, essai) sont décernés à Pierre Combescot pour *les Funérailles de la sardine* (Grasset), à John Hawkes pour *Aventures dans le commerce des peaux en Alaska* (Seuil) et à Julian Barnes pour *le Perroquet de Flaubert* (Stock) (25).

29. – Mort de Cary Grant, acteur américain (2/XII).

FRANCE

3. – Mme Michèle Barzach présente le projet de loi sur la réforme hospitalière qui prévoit le rétablissement du « secteur privé » dans les hôpitaux publics (4, 5, 6 et 19).

4. – M. François Mitterrand, en visite à Montpellier, se démarque du gouvernement à propos de la décentralisation, de la recherche, de la protection sociale et de la réforme hospitalière (6 et 21).

5. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi de programmation militaire 1987-1991. M. Mitterrand, qui a imposé la priorité donnée à la dissuasion nucléaire, notamment grâce aux sous-marins lance-missiles, juge le projet *« sérieux, raisonnable et cohérent »* (6, 7, 9-10 et 11).

7. – La publication par le *Washington Times* de propos de M. Jacques Chirac suscite une polémique : au cours d'un entretien accordé le 4 et en demandant de ne pas être cité, M. Chirac avait envisagé que la tentative d'attentat du 17 avril à l'aéroport de Londres contre un Boeing d'El Al ait pu être une *« provocation »* contre la Syrie montée par les services secrets israéliens. Après les démentis de M. Chirac, le texte intégral de l'entretien est publié, le 10, par le *Washington Times* (du 8 au 13).

7-9. – Au sixième congrès du CDS, à Metz, les centristes affirment *« la force et l'autonomie »* de leur parti et réélisent M. Pierre Méhaignerie président et M. Jacques Barrot secrétaire général (5 et du 8 au 12).

8. – Mort d'Artur London, ancien vice-ministre des affaires étrangères tchécoslovaque, rescapé des purges de 1952 et auteur de *l'Aveu* (9-10, 12 et 21).

10. – M. Mitterrand explique, dans un entretien au *Point*, sa conception de l'équilibre des pouvoirs entre le président, le Parlement et le gouvernement : il affirme la prééminence des deux premiers (11 et 16-17).

12. – Le conseil des ministres approuve le projet de réforme du code de la nationalité qui prévoit que les enfants nés en France de parents étrangers nés à l'étranger ne seront plus automatiquement français à leur majorité, mais devront en faire la demande. M. Mitterrand exprime son désaccord sur ce texte, qui est aussi critiqué par la gauche et par de nombreuses organisations (du 5 au 15, 22 et 25/XI et 2/XII).

12. – Le projet de loi sur l'épargne est adopté en conseil des ministres (13, 14 et 25).

12. – La loi limitant les concentrations dans les médias est définitivement votée (11, 14, 15 et 30/XI-1/XII).

12. – M. Chirac installe officiellement la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Le 4, les treize membres avaient élu président M. Gabriel de Broglie (2-3, 6, 7 et 14).

12. – Dès la première réunion du conseil national de la gauche, créé sur l'initiative de M. Lionel Jospin, M. René Dumont (écologiste) se retire (13 et 14).

13. – Loïc Caradec disparaît en mer, alors que son catamaran *Royale* était en tête de la Route du rhum, course en solitaire entre Saint-Malo et Pointe-à-Pitre (du 9 au 19).

15. – Un jeune caldoche est tué par balles à Thio au cours d'affrontements entre le RPCR et les indépendantistes. A Paris, M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, est reçu par M. Mitterrand, mais pas par M. Chirac qui a annulé son rendez-vous après les incidents de Thio. Des discussions commencent avec M. Pons, ministre des DOM-TOM, sur l'organisation du référendum d'autodétermination prévu en 1987 (du 15 au 19 et 21).

16. – L'arrestation de M. Yves Chalier, qui s'est livré à la justice, relance l'affaire du Carrefour du développement, tandis que M. Chalier accuse un haut fonctionnaire de la police, M. Jacques Delebois, d'avoir tenté de le manipuler après lui avoir fourni un « vrai-faux passeport » (11, 12 et à partir du 14).

17. – Georges Besse, PDG de Renault, est tué devant son domicile parisien par deux femmes qui s'enfuient après avoir tiré sur lui. Cet assassinat est revendiqué par Action directe. A partir du 20, des affiches avec les photos de Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron sont placardées dans les commissariats et lieux publics. Le 21, les obsèques de Georges Besse ont lieu aux Invalides en présence des plus hautes autorités du pays (du 19 au 24 et 26).

18. – La loi délimitant les circonscriptions législatives est validée par le Conseil constitutionnel (13, 20, 22 et 29).

18. – M. Philippe Séguin présente un plan de redressement de la Sécurité sociale qui prévoit 9 milliards de francs d'économie. La CGT organise, le 27, une journée d'action qui empêche la parution des quotidiens nationaux (7, 12, 14, du 19 au 22, 26, 28 et 29).

18. – En octobre, le déficit du commerce extérieur a été de 100 millions de francs, le nombre des chômeurs a baissé de 0,2 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (7, 8, 15, 16-17, 20, 28 et 29).

19. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi de M. Albin Chalandon, qui prévoit de confier à des entreprises privées la construction et la gestion de nouvelles prisons. M. Mitterrand indique qu'il *« n'approuve pas »* ce projet, qui a suscité, le 13, un avis négatif du Conseil d'Etat. La gauche et certains députés barristes expriment aussi leur opposition à ce que l'Etat abandonne l'exécution des peines au secteur privé (5, 7, 12, 16-17, 19, 20, 21 et 26).

21. – Les députés adoptent le projet de loi autorisant la ratification de l'Acte unique européen conclu entre les Douze à Luxembourg en décembre 1985, par 498 voix (PS, RPR, UDF) contre 35 (PC). Le FN s'abstient et 8 députés RPR, dont MM. Michel Debré et Jean Foyer, refusent de prendre part au vote (6, 15, 20, 21 et 22).

22. – M. Raymond Barre définit devant un auditoire gaulliste les *« conditions modernes de l'indépendance nationale »* (5 et 25).

23. – Deux cent mille personnes manifestent à Paris à l'appel de la FEN et du PS *« pour l'avenir de la jeunesse »* et contre la politique scolaire et universitaire du gouvernement (du 22 au 25).

23. – Un sondage IFOP publié par *le Journal du dimanche* accorde à M. Mitterrand le niveau record de 61 % d'opinions favorables. Dans la majorité, M. Barre (53 %) devance M. Chirac (49 %) et M. Léotard (48 %) (25).

24. – La privatisation de Saint-Gobain commence. Près de 30 millions d'actions sont offertes jusqu'au 5 décembre au prix de 310 F, dont 10 % réservées au personnel et 20 % vendues à l'étranger (9-10, 15, 16-17, 23-24, 25 et 30/XI-1er/XII).

24. – Mort d'André Segalat, ancien membre du Conseil constitutionnel (28).

26. – Le conseil des ministres approuve les deux projets de loi sur les nouvelles procédures de licenciement et sur la réforme des conseils de prud'hommes (4, 7, 21, 23-24, 28 et 29/XI, 3/XII).

26. – L'ordonnance sur la liberté des prix et le droit de la concurrence est approuvée en conseil des ministres (5, 22, 25 et 28/XI, 3/XII).

27. – Mme Barzach présente un plan de lutte contre le SIDA, qui sera déclaré *« grande cause nationale »* en 1987 (20, 25 et 29).

27. – Mort de Philippe Viannay, fondateur du Centre de formation des journalistes et du Centre nautique des Glénans (29).

28. – Le projet de loi sur l'enseignement supérieur est renvoyé en commission après un début de discussion à l'Assemblée nationale. M. Chirac a pris cette décision alors que des manifestations contre la réforme de M. Devaquet avaient réuni, le 27, deux cent mille étudiants et lycéens à Paris et près de quatre cent mille en province et que, depuis le 17, la grève s'était étendue à la plupart des universités et à de nombreux lycées (19 et à partir du 21).

28-30. – Au quatre-vingt-sixième congrès du Parti radical, M. André Rossinot est réélu président, mais sa stratégie de rapprochement avec M. Chirac et le RPR est contestée (29/XI et 2/XII).

30. – M. Chirac, invité de « Questions à domicile » sur TF 1, reconnaît qu'il est *« naturel »* et *« légitime »* que M. Mitterrand *« dise ce qu'il pense »*, mais affirme qu'*« aucune »* de ses décisions n'en a été changée. A propos de l'agitation universitaire, il demande *« que l'on prenne les huit ou quinze jours nécessaires »* pour dissiper les *« malentendus »* sur la réforme (2/XII).

UN CHOIX D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES

- **GUINÉE** : le chaos en héritage (1).
- **ÉCONOMIE** : le plan en question (4).
- **MÉDECINE** : les enjeux de la procréation artificielle (6).
- **ÉTATS-UNIS** : le nouveau New-York (8).
- **ALGÉRIE** : cap sur le Sud (8).
- **JAPON** : la puissance avant la prospérité (14).
- **CAMPUS** : la culture des étudiants (20).
- **TUNISIE** : spéculations autour de la succession de M. Bourguiba (20).
- **TERRORISME** : Georges Abdallah et ses frères (21).
- **BELGIQUE** : la Flandre au pluriel (21).
- **AFGHANISTAN** : la guerre d'usure (21).
- **MADAGASCAR** : la Grande Ile à l'abandon (22).
- **ÉCONOMIE** : épargne et placements (25).
- **CENTRAFRIQUE** : le report du procès Bokassa (28 et 29).
- **MUSÉE** : Orsay, le dix-neuvième siècle mis à neuf (29).
- **AFRIQUE DU SUD** : jeunes Noirs en prison (30/XI-1er/XII).

CINÉMA

Louis Feuillade au Théâtre national de Chaillot

Tremblez ! voici « les Vampires »



CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Ils vont sortir de la Cinémathèque pour se rendre au théâtre. Plus que jamais maléfiques, avec leur vamp, Irma Vep. Alain Moget improvisera une musique au piano, car c'est du cinéma muet.

La Tête coupée, la Bague qui tue, le Cryptogramme rouge, le Spectre, l'Evasion du mort... Il y a dix épisodes d'à peu près une heure avec des titres du même genre. Pour un feuilleton de Louis Feuillade — on disait, alors, « ciné-roman » — qui, en 1915-1916, passionna les foules cherchant à se distraire de la guerre.

Après avoir adapté les forfaits de *Fantomas*, selon Pierre Souvestre et Marcel Allain, Feuillade avait inventé lui-même les effrayants exploits de la bande des « vampires ». Fantomas, maître du crime, était omniprésent sous divers déguisements. Les vampires, eux, multiformes, se répandent partout, ont plusieurs chefs et une égérie, Irma Vep, jouée par Musidora, dont le collant et la cagoule de « souris d'hôtel » font des ravages... érotiques. En face d'eux, un journaliste, Philippe Guérande (Edouard Mathé), qu'aide Mazamette, un bandit repenti (le rôle de Marcel Levesque est, souvent, humoristique).

Le ciné-roman de Louis Feuillade a toujours fait les beaux soirs de la *Cinémathèque*, mais la copie achetée par Henri Langlois à la société Gaumont dans les années 30 ne comportait pas les cartons d'intertitres et les plans d'inserts qui, au temps du muet, étaient tirés et classés à part des bandes images. Cela accentuait l'aspect surréaliste, d'écriture automatique, de cette délirante histoire, mais ce n'était tout de même pas la bonne façon de voir. On y prenait des maux de tête. Restaurés grâce à l'acharnement de Jacques Champreux, petit-fils de Feuillade, et aux travaux de la Cinémathèque française, *les Vampires* sont allés se promener au dernier Festival de Cannes. Dimanche et lundi, ils font leur grande rentrée au Théâtre national de Chaillot. Alain Moget improvisera pour eux au piano.

Le ciné-roman mythique n'a rien perdu de son charme ni Musidora de son éclat. Au contraire. L'invention perpétuelle du cinéaste, les rebondissements de l'action, la distance humoristique prise parfois à l'égard du récit, rappellent que Feuillade filmait avec la jubilation d'un conteur désireux d'étonner et d'amuser le public. Obligé d'improviser pour concurrencer *les Mystères de New-York*, serial américain de Louis Gasnier avec Pearl White, Feuillade se fiait à son instinct, brodait des idées folles sur un canevas, mettait en scène dans la fièvre de l'inspiration. Ainsi, à cause des *Mystères de New-York*, ajouta-t-il une soirée mondaine avec vol de bijoux.

La technique n'était pas encombrante. Personne, à l'époque, n'était jamais allé aussi loin, au cinéma, dans la liberté. Alors, laissez-vous faire : il était une fois...

JACQUES SICLIER.

★ Chaillot, 14 et 15 décembre, 20 h 30.

MUSIQUES

Un entretien à New-York avec Paul Simon

« Quand les gens vont découvrir la musique sud-africaine, ils vont l'adorer »

Dans Simon and Garfunkel, le duo le plus populaire de l'histoire du rock, Paul Simon, c'est le brun, celui qui écrivait les chansons, le petit juif new-yorkais qu'on a souvent comparé à Woody Allen dont il est l'ami et qui lui a fait tenir son premier rôle au cinéma dans *Annie Hall*. En 1981, Simon and Garfunkel se sont reformés pour un concert gigantesque à Central Park (un double album live en témoigne). Une tournée européenne a suivi. Dans la foulée, les deux hommes sont entrés en studio pour enregistrer un album dont Paul Simon a finalement évincé Art Garfunkel pour « incompatibilité d'humeur ».

Si la carrière du second, seulement interprète, n'a jamais convaincu, le premier s'est imposé comme l'un des plus fins compositeurs du rock. On connaît la richesse de son inspiration et de son interprétation sur un registre classique. On ne s'attendait pas qu'il soit encore capable de surprendre. Dans sa simplicité et son sens lumineux du métissage, *Graceland* (1), son nouvel album à peine sorti, a grimpé en tête des hit-parades britanniques et américains. Paul Simon nous a expliqué pourquoi et comment il a composé et enregistré avec des musiciens sud-africains.

« Qu'a-t-elle de spécifique cette musique sud-africaine, en quoi est-elle différente des autres musiques africaines ?

— Elle me rappelle un peu le rhythm's blues américain du milieu des années 50. Elle a touché une corde en moi qui remonte à mon adolescence.

— Vous avez toujours fait appel aux influences extérieures : salsa, musiques caraïbes, africaines. Pensez-vous que la musique a besoin de ce métissage ?

— Ça la rafraîchit, mais il y a aussi d'autres chemins pour cela. Les frontières sont de plus en plus effacées par la rapidité des médias. Je suis sensible à toutes formes de musiques populaires et je suis convaincu que si elles le sont dans un pays, elles peuvent l'être dans n'importe quel autre, même si la musique anglo-saxonne domine aujourd'hui par la force du marché et de ses structures.

« Ils veulent être entendus hors de leurs frontières »

— Quand la tendance est au boycottage de l'Afrique du Sud, n'avez-vous pas pensé qu'il y avait un risque à y aller ?

— Le risque était d'être mal interprété. Je n'y suis pas allé pour me montrer ou donner un concert mais pour enregistrer avec des musiciens noirs. Quand on évoque l'Afrique du Sud, c'est pour parler des turbulences politiques, de l'apartheid. Les gens n'ont aucune idée de la culture. Ils ne soupçonnent même pas qu'il en existe une.

» J'ai joué avec des musiciens noirs, je les ai payés, ils sont crédités sur la pochette de l'album et je partage les royalties avec eux parce que nous avons écrit la plupart des chansons ensemble. Il n'y avait aucune démarche militante, j'aime cette musique et je ne vois pas en vertu de quoi j'aurais dû m'abstenir de jouer avec ces musiciens. Outre le fait qu'ils sont excellents et que leur vœu le plus cher est d'être entendus hors de leurs frontières, ce serait une double punition : ils sont déjà persécutés par le gouvernement, ne pas y aller revient à dire personne : ne peut travailler avec vous parce que vous êtes Sud-Africains.

— Vous avez participé à « USA for Africa ». Pensez-vous qu'une nouvelle conscience s'est révélée dans le rock avec les années 80 ?

— La musique est une force positive. Il est difficile de mesurer ce qu'elle peut apporter de bon. Quand les gens vont assister à un événement du type Live Aid ou acheter un disque qui réunit tant de stars, le font-ils pour des raisons altruistes ou justement pour la réunion de toutes ces pop-stars ? Je suppose que nous le verrons au résultat de ce que l'argent aura permis de faire et si, une fois l'événement passé, les gens continueront à se sentir concernés.

» Mais, de toute façon, ce n'est pas une solution. La solution appartient aux gouvernements. Les questions de conscience avec lesquelles le monde occidental se débat constamment sont très complexes et difficiles à répondre. Parce qu'elle est très simple par nature, je ne sais pas si le musique populaire est un bon support pour formuler des théories sur ce problème.

» Maintenant, on peut penser que l'art populaire est important s'il garde son intégrité. Nous ne vivons pas une époque d'intégrité. La fonction d'un artiste est en partie d'examiner les ambiguïtés, d'être libre de le faire, de se questionner et de s'y référer. Les événements gigantesques n'encouragent pas le décorticage des ambiguïtés, ils simplifient tout au nom d'une cause. Ça ne peut pas faire de mal.

— Aujourd'hui, en tout cas, aussitôt que l'on parle de succès, on parle d'abord d'argent.

— L'argent définit les règles de la société actuellement. Aux Etats-Unis, nous avons un président républicain conservateur. L'argent est le fondement de sa politique. Ces périodes vont et viennent. Les années 60 ont rejeté le conservatisme des années 50 ; je ne serais pas surpris si les années 90 rejetaient les années 80. La société se réajuste d'elle-même.

— Il n'empêche que l'on parle de vous surtout comme l'un des artistes les plus riches du show-business.

— Je gagne de l'argent en écrivant des chansons et je le fais depuis longtemps, voilà tout. Je n'ai pas essayé d'investir cet argent pour bâtir un empire comme d'autres l'ont fait. Alors le fait qu'on évalue mon travail, ma vie et ma personne en termes de chiffres m'affecte réellement car c'est étranger à ce que j'ai fait, ce que je suis depuis toujours : un musicien.

— Pourriez-vous définir les différentes décennies que vous avez traversées en termes de musique ?

— Mon sentiment est que les périodes musicales les plus riches se sont toujours développées quand elles n'étaient pas organisées par un pouvoir financier. A chaque fois que le show-business s'organise, le marketing devient plus important que la musique, et elle perd son intérêt.

» Nous sommes actuellement dans une de ces phases. Le phénomène punk était une réaction à cette sorte de fonctionnement corporatiste, et c'est la dernière fois qu'on a vu un véritable mouvement de rébellion contre l'establishment. Dans les années 50, il n'y avait pas d'utilité à agir de la sorte puisque le fait même de chanter du rock'n roll était une rébellion en soi. Dans les années 60, les musiciens étaient attentifs à se poser en contestataires mais c'était conscient, intellectualisé. Aujourd'hui, c'est l'inverse : on pense en termes de marché, on se plie à ses règles, on fait des vidéo-clips, on vend du disque. La musique sud-africaine est contre l'establishment. Quand les gens vont l'écouter, ils vont l'adorer. Toute la musique africaine vient d'un instinct, d'une impulsion purs.

— Et vous, où vous situiez-vous dans les années 60 ?

— Quand j'écoute mes anciens titres avec Art (Garfunkel), la chose qui me surprend le plus, c'est à quel point c'était jeune. Je me vois à cette époque et je n'aime pas ma musique mais j'aime la personne que j'étais. C'était un peu farfelu ce que je disais, une façon pas très mûre de penser, mais, pour un gosse, ça n'était pas si mal. Ce qui est étonnant, c'est que ce soit devenu aussi populaire. J'avais vingt et un ans quand j'ai écrit *The Sounds of Silence* ; aujourd'hui, ça ne tiendrait pas le coup mais, dans le contexte de l'époque, ça passait. Je me vois surtout comme un gosse, la plupart des erreurs que j'ai commises sont des prétentions de gosse, mais je n'étais pas cynique. Un peu trop romantique, peut-être.

« Le rock'n roll a trente ans »

— Le rock est à la base une expression adolescente. Comment vous sentez-vous par rapport à ça aujourd'hui ?

— Le rock'n roll a maintenant trente ans : ça signifie que ceux qui l'écoutaient adolescents ont maintenant passé la quarantaine. Bruce Springsteen ne s'adresse pas aux *teenagers*, il parle de sa génération, et il a sept ans de moins que moi. Alors, c'est vrai que le rock marche mieux à un niveau adolescent, mais c'est simplement parce qu'il est plus difficile d'atteindre les gens qui vieillissent. »

Propos recueillis par
ALAIN WAIS.

(1) WEA, 925 447-1.

ARTS

Exposition à grand spectacle

Un hiver à Majorque

Fin d'automne à Palma-de-Majorque : grand calme sur le port et dans les rues. Il n'y a plus de touristes, les marchands de souvenirs sont en vacances, les marins américains se promènent en bon ordre, les réceptionnistes des hôtels s'ennuient. On se croirait dans un film de Marguerite Duras. Mais l'art contemporain, ses fastes et ses célébrités ont débarqué d'avion.

Le gouvernement des Baléares, soucieux de montrer que ses administrés ont d'autres soucis que l'ensoleillement et l'immobilier, leur a offert une exposition à grand spectacle. Pour cela, il a demandé au CAPC de Bordeaux de concevoir, organiser et présenter une manifestation de « classe internationale », comme on dit.

Les Bordelais sont hommes d'expérience et d'initiative — leur propre succès l'a démontré largement. Aussi ont-ils réuni une distribution de stars dans un décor suprêmement élégant : Barcelo, le Majorquin à la mode, Cucchi, le pape de la transavant-garde, *Garouste*, champion parisien de la citation brillante, Kiefer, l'Allemand ultra-expressionniste, et Schnabel, tête d'affiche de Soho. Tous premiers rôles de leurs nations, ces peintres de trente ou quarante ans déploient leurs plus grands formats dans la Lonja (1), gothique bourse des marchands aux piliers taillés en spirales et aux proportions démesurées.

Naturellement, la réunion de tant de valeurs établies aux cotes respectables tourne à l'affrontement. On compare, on évalue, on spécule sur les mérites et les évolutions bien plus que l'on ne cherche points communs et parentés. Mode oblige, il est vrai.

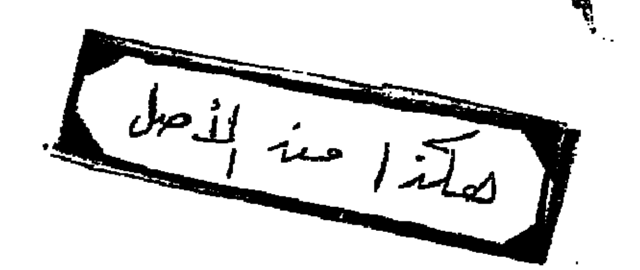
A ce jeu assassin, Julian Schnabel fait triompher son ironie, seul peintre capable de distance et de recul critique face à quatre « sérieux » qui croient mettre du drame ou de l'âme dans leurs compositions à force d'empâtements et de perspectives théâtrales. Fût-elle excessive, sa désinvolture de maître du bâclé vaut mieux que bien des pathos conventionnels, invocations funèbres ou ironiques lestées de poésies lourdes et tirées en panavision pour le seul plaisir — pompier ? — du gigantisme.

Accrochés au large, hors de leurs contextes habituels, *dans un lieu qui* ne supporte pas la médiocrité, les Kiefer à la Vlaminck et les Cucchi à la Sironi se révèlent pour ce qu'ils sont. Même imprévue, produite à l'insu des organisateurs, la leçon de Palma est de défiance et de doute : elle n'en a que plus de valeur.

En complément de programme, si l'on peut dire, la vieille ville abrite en ses divers palais et jardins plantés de palmiers une rétrospective du paysagisme majorquin du dix-neuvième siècle à nos jours, plus curieuse que séduisante, un choix de jeunes peintres locaux, ni curieux ni séduisants, et un hommage à Motherwell. Deux séries d'encres anciennes et des toiles plus récentes, ocre et noire, témoignent de la cohérence et de la vigueur de son œuvre (2). Désormais, c'est en hiver qu'il faut aller à Palma. George Sand avait raison.

PHILIPPE DAGEN.

(1) *La Lonja*, jusqu'au *10 janvier*.
(2) Palais Solleric, jusqu'à fin décembre.



Culture

NOTES

La croisade des rockstars contre la drogue

Après la lutte contre la faim sur le continent africain, après la solidarité avec les fermiers américains, les rockstars ont trouvé le thème d'une nouvelle croisade : le combat contre la drogue. Un double album, *The Anti-Heroin Project*, est publié cette semaine en France. Y ont participé, chacun avec un titre, Eurythmics, Dire Straits, Wham, Paul McCartney, Ringo Starr, Chris Rea, Elvis Costello, Bonnie Tyler, Kim Wilde, Saxon, Bananarama, Feargal Sharkey. Tous les bénéfices de l'album iront à des œuvres participant à la lutte contre la drogue.

Par ailleurs, sous l'égide de SOS-Drogue international, Francis Lalanne, Michel Jonasz, Catherine Lara, Karim Kacel, les groupes Indochine et Partenaires particuliers viennent d'enregistrer des vidéo-messages pour informer et prévenir.

★ Double 33 tours, EMI - Pathé Marconi.

Pierre Perret nostalgique

Pierre Perret revient à l'Olympia dix-sept ans après un passage où ses chansons d'amuseur au langage riche de couleurs argotiques *(Tonton Cristobal, les Jolies Colonies de vacances)* faisaient la joie des enfants et des fins de banquet.

La cinquantaine dépassée mais la même figure ronde et joufflue, Perret n'a pas changé d'un iota. Il a la même fleur bleue au cœur, la même truculence, un peu décalée à présent, mais si gentiment offerte qu'on n'ose pas la repousser. Accompagné par un groupe de musiciens apparemment sortis d'un bal musette et jouant à partir d'arrangements rétro, le chanteur présente un personnage désuet à un public fidèle mais qui manifestement s'amenuise doucement (un soir de première, l'Olympia n'était qu'aux trois quarts plein). Sans doute Pierre Perret souffre-t-il de rester trop isolé dans son petit atelier d'artisan aux portes de Paris...

Heureusement, l'auteur-compositeur possède un trésor de jolies chansons plus sophistiquées mais moins connues *(Blanche, Le bonheur c'est toujours pour demain, la Feuille blanche)*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 30.

Le Festival des trois continents à Nantes

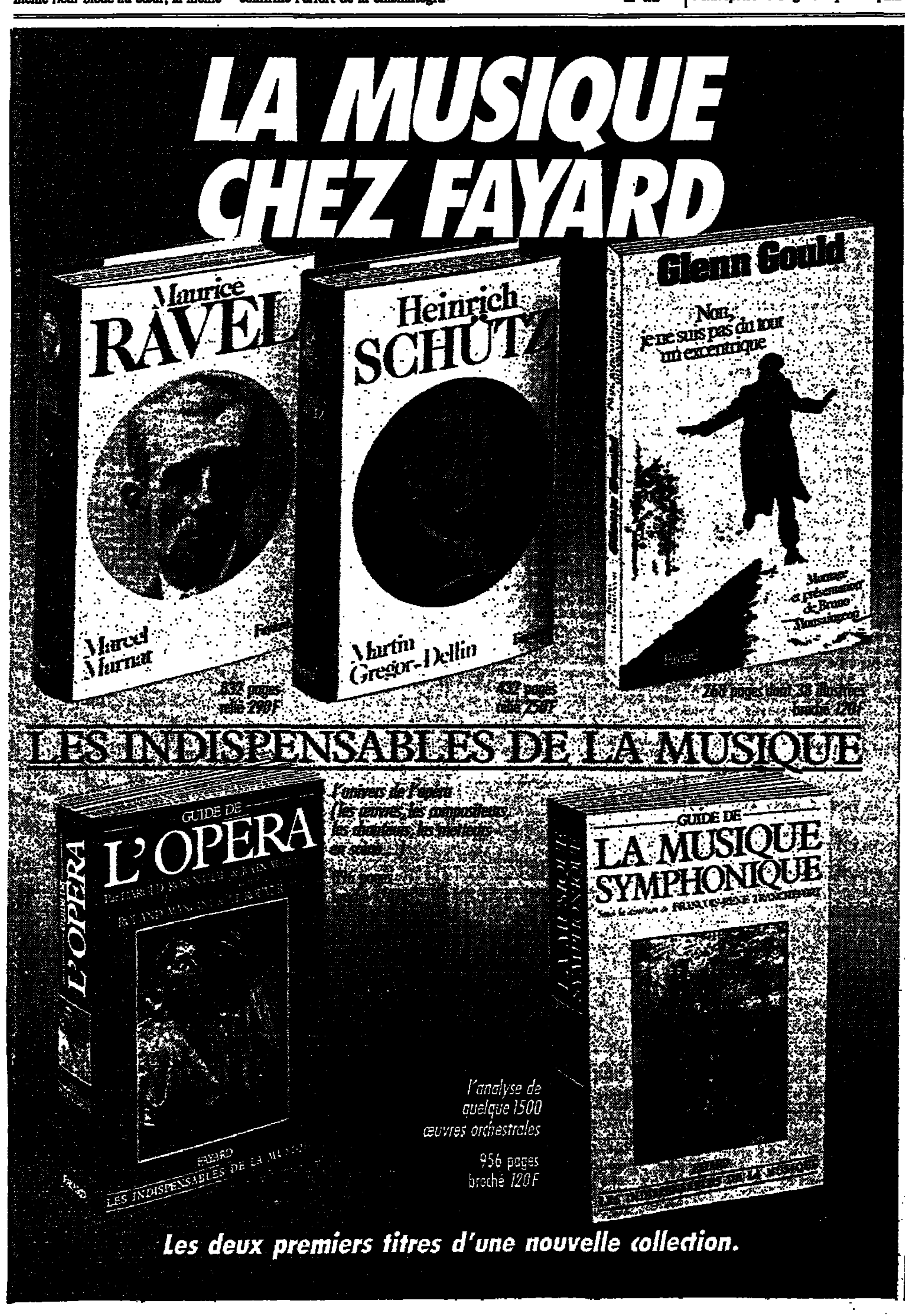
Pour la première fois depuis la création, il y a huit ans, du Festival des trois continents, le public nantais a choisi en priorité la compétition officielle, dix films seulement, parmi lesquels un jury international, présidé par la comédienne Stefania Sandrelli, a distingué *Dans les montagnes sauvages*, de Xan Xueshu (Chine), Grand Prix, et *Typhoon Club*, de Shinji Somai (Japon), prix de la mise en scène.

Si le film chinois oppose à la campagne anciens et modernes et confirme l'effort de la cinématographie de Pékin pour se rapprocher de la réalité vécue du pays, *Typhoon Club*, déjà primé au Festival de Tokyo en 1985, décrit avec une nonchalance très calculée l'évolution d'un groupe de lycéens dans un moment de crise. Nagisa Oshima et Bernardo Bertolucci ont un peu porté *Typhoon Club sur les* fonds baptismaux et y voient par excellence le film des années 80. Le Japon d'Ozu et Mizoguchi est définitivement mort.

En inaugurant la manifestation avec *la Momie*, de Shadi Abdesalam, prix Georges Sadoul 1971, Nantes rendait hommage non seulement à un artiste mort prématurément il y a un mois, mais aussi à un film unique qui se veut un retour aux sources de la culture égyptienne. En symétrie parfaite, *le Sixième Jour*, de Youssef Chahine, clôtura Nantes.

Les organisateurs ont présenté un choix de films érotiques japonais, quand une des grandes compagnies nippones, Nikkatsu, décida dans les années 70 de pallier la crise de fréquentation en lançant sur le marché des films pornographiques *soft*, à petit budget, mais tournés avec un grand fini technique et la collaboration de jeunes comédiennes étonnantes. On y trouve aussi bien une première version de *l'Empire des sens, la Véritable Histoire d'Abe Sada*, de Noboru Tanaka (1975), qu'une *Rue de la joie* (1974) du maître du genre, Tatsumi Kumashiro, aux antipodes de la célèbre *Rue de la honte* (le dernier film de Mizoguchi), franchement « réaliste », presque expressionniste.

L. M.



Communication

Dans l'attente d'une nouvelle grève de soixante-douze heures

Organisations patronales et syndicats de journalistes s'opposent à propos de l'AFP

Larvée depuis l'annonce cet été du plan de restructuration de son PDG, M. Henri Pigeat, ouverte depuis dix jours du fait de la rupture des négociations, franche depuis le lancement d'une grève de quarante-huit heures le 11 décembre (*le Monde* du 13 décembre), la crise de l'Agence France Presse (AFP) est entrée dans une nouvelle phase, à la suite d'un communiqué diffusé vendredi 12 décembre et signé par les organisations patronales de la presse. La Fédération nationale de la presse française, le Syndicat de la presse quotidienne régionale, le Syndicat de la presse parisienne et le Syndicat des quotidiens départementaux, tous représentés au sein du conseil d'administration de l'AFP sont en effet particulièrement fermes.

« Lassées par les grèves successives de l'AFP, préoccupées par les manques de régularité du service », les organisations signataires réitèrent leur soutien à M. Henri Pigeat *et réaffirment leur volonté de* voir son plan appliqué. Faute de quoi, et face au *« refus irresponsable des syndicats de journalistes »* d'appliquer ce plan, les organisations patronales indiquent *« qu'elles se devront d'organiser la solution de remplacement »* au service de l'AFP.

L'intersyndicale de l'agence — CFDT, FO, SNJ et SNJ-CGT — a estimé que ce communiqué constituait un *« chantage intolérable »*. Pour le syndicat des journalistes, Force ouvrière, c'est *« le choix entre le suicide et la destruction de l'entreprise »*. Jugeant que le plan de restructuration menait au démantèlement de l'agence et à la mise en cause de sa vocation d'agence mondiale, les quatre syndicats ont renouvelé leur demande de négociations avec la direction sur divers aspects du plan, notamment les transferts de desks à l'étranger. Ils ont aussi appelé la rédaction à se prononcer sur une nouvelle grève de soixante-douze heures, de samedi 13 décembre à mardi 16.

La société des journalistes de l'agence a rappelé que, comme les syndicats, elle était favorable à des réformes en profondeur *« dans la concertation »* et a déploré *« que les administrateurs n'aient jamais pris contact avec la réalité de l'AFP et continuent de soutenir jusqu'au bout un PDG dont la gestion depuis dix ans a conduit l'agence à cette crise sans précédent »*.

Les journalistes en grève ont reçu l'appui d'une partie des employés de l'agence et de leurs confrères de l'Agence centrale de presse mais aussi des syndicats nationaux de journalistes. Le bureau national du SNJ a aussi critiqué les quatre organisations patronales de presse, qui, *« au lieu d'accuser les syndicats de journalistes de l'AFP, devraient logiquement défendre le développement de l'agence »*. Il a également souligné *« la lourde responsabilité de la direction de l'AFP et notamment de son PDG, M. Henri Pigeat, dont le refus de négocier a abouti à l'impasse »*.

L'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ) qui regroupe le SNJ, la CFDT, FO et le SNJ-CGT, a apporté *« un soutien total aux journalistes de l'AFP en grève pour la défense de leur emploi et de la vocation internationale de l'agence »*. L'UNSJ a mis en garde *« les pouvoirs publics contre le préjudice culturel irréparable que constituerait le démantèlement de l'AFP comme agence mondiale »* et a appelé l'ensemble des journalistes à manifester lundi 15 décembre, en début d'après-midi, devant le siège parisien de l'agence.

L'opposition entre les organisations patronales de presse et les syndicats nationaux de journalistes, ainsi que le durcissement prévisible du conflit au sein de la rédaction de l'AFP a incité le conseil d'administration de l'agence à se réunir d'urgence dans la matinée du 15 décembre, *« afin d'examiner la situation »*. Or, en juillet dernier, lors de la dernière grève, les représentants de la presse au sein du conseil avaient menacé, de façon voilée, de démissionner si l'arrêt de travail se poursuivait.

YVES-MARIE LABÉ.

Financement de la CNCL : les jongleries de l'Etat

« Les transferts financiers qui précèdent et accompagnent la mise en place de la CNCL ne paraissent pas d'une clarté absolue », s'étonne M. Jean Cluzel dans son dernier rapport sur les crédits de la communication. Tout en se félicitant du budget *« conséquent »* prévu pour le nouvel organisme, le vice-président de la commission des finances du Sénat relève une anomalie et un tour de passe-passe.

L'anomalie ? Le budget de la CNCL a été évalué à 250 millions de francs en année pleine. En 1987, 150 millions seulement lui seront attribués. Mais Télédiffusion de France (TDF) ne facturera pas à la Commission nationale les 100 millions de francs correspondant au coût des services de planification et de contrôle mis à sa disposition. *« La procédure aboutit à la création d'une charge indue pour TDF »*, remarque le sénateur.

Le tour de passe-passe ? Les 150 millions attribués à la Commission nationale auront trois origines : le redéploiement de crédits d'organismes supprimés comme la Haute Autorité (20 millions) ; les versements des chaînes publiques au titre de l'observation des programmes (8 millions) et une dotation complémentaire de 122 millions inscrite au budget des services généraux du premier ministre.

Mais, pour compenser cette charge nouvelle, le budget percevra directement le produit de certaines taxes perçues jusqu'ici par les PTT pour des activités et des compétences transférées à la CNCL. *« Le transfert de financement accompagne donc le transfert de compétences. Rien d'anormal »*, note avec ironie M. Jean Cluzel, avant de remarquer que les recettes transférées devraient s'élever à 200 millions en 1987. *« Le budget général de l'Etat dispose donc de 70 millions... pour d'autres actions. »*

Les représentants du Parlement dans les conseils d'administration de l'audiovisuel public

Les socialistes veulent obtenir un débat en séance publique au Palais-Bourbon sur les nominations des responsables des organismes publics de l'audiovisuel. Pour cela, ils ont refusé de prolonger l'accord qu'ils avaient accepté en avril et qui ne donnait aux députés PS qu'un poste de représentant de l'Assemblée dans les conseils d'administration de ceux-ci : M. Jean Anroux (Loire) à l'INA. En plus du renouvellement de ce mandat, ils ont demandé que M. Jean-Jack Queyranne (Rhône) siège au conseil d'Antenne 2. La commission des affaires culturelles ayant refusé, le jeudi 11 décembre, l'ensemble des députés vont devoir voter.

L'UDF avait pourtant réglé ses problèmes internes. Malgré la demande de M. Michel Pelchat (UDF, Essonne), proche de M. François Léotard, ses candidats restent les « sortants » : Mme Christine Boutin (UDF, Yvelines) à Radio-France et M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) à Antenne 2, tous deux « barristes ». Pour calmer le PR, M. Jean-Claude Gaudin s'est lui-même porté candidat au conseil de FR 3 à la place de M. Jean-Paul Fuchs, membre du CDS. Quant au RPR, il maintient M. Paulin Bruné à RFO, M. Xavier Deniau à RFI, et M. Michel Péricard à TF 1, qui, du fait de l'exigence socialiste, est aussi candidat à l'INA. Un vote va donc devoir avoir lieu en séance publique, avant le 20 décembre, pour désigner les représentants de l'Assemblée à l'INA et à Antenne 2, puisqu'il y a deux candidats pour ces postes.

Le Sénat a procédé, lui, sans difficulté à la désignation de ses représentants. Le choix effectué par la commission des affaires culturelles, le 3 décembre, a confirmé les mandats confiés à MM. Roger Romani (Paris), président du goupe RPR, pour TF 1, André Fosset (Un. cent., Hauts-de-Seine), à Antenne 2, Michel Miroudot (RI, Haute-Saône) à FR 3, Jacques Carat (PS, Val-de-Marne) à Radio-France, Jean-Pierre Cantegrit (Gauche dém., Français de l'étranger) à RFI et Daniel Millaud (Un. cent., Polynésie française) à RFO. M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire) a été préféré par la commission à M. Jules Faigt (PS, Hérault) pour l'INA.

Ces choix avaient fait l'objet d'une discussion entre les responsables des groupes de la majorité sénatoriale. Cette dernière souhaitait que, outre le poste de M. Faigt, celui d'un autre socialiste, M. Carat, lui revienne. M. Maurice Schumann (RPR, Nord), président de la commission des affaires culturelles, s'est opposé à cette deuxième élimination. Quant à M. Michel Maurice-Bokanowski (RPR, Hauts-de-Seine), il reste à TDF, cette société n'ayant pas saisi le Sénat pour son renouvellement.

M. Raymond Cipolin directeur des programmes de RFO

M. Raymond Cipolin, ancien directeur régional de RFO Guadeloupe et RFO Wallis-et-Futuna, a été nommé, jeudi 11 décembre, directeur des programmes de la Société de radiotélévision française d'outre-mer, en remplacement de M. Jean-Pierre David. M. Cipolin était, depuis avril 1984, détaché au cabinet de Mme Lucette Michaud-Chevry, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la francophonie.

M. Jean-Claude Michaud, président-directeur général de RFO, a d'autre part reconduit dans leurs fonctions MM. Noël Sanviti, directeur général, et André Sabas, directeur de l'information. Ce dernier assumera également la direction de l'agence internationale d'images AITV, qui n'avait plus de responsable depuis le départ de M. Jean-Jacques Mauriat à la fin novembre.

En attendant la nomination d'un directeur technique, M. Bernard Gensous, directeur général adjoint chargé de l'action technique, conserve provisoirement ses fonctions, bien qu'il soit en mesure de faire valoir ses droits à la retraite. Enfin, l'organisation des services de la présidence sera rendue publique dans les prochains jours.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

INSTRUCTIONS AUX DOMESTIQUES, Café de la danse (48-05-57-22), 20 h 30.

KABARET DE LA DERNIÈRE CHANCE, Bataclan (43-00-30-12), 20 h 30.

DU SANG SUR LE COU DU CHAT, Eden (43-56-64-37), 21 h.

NAITRE OU NAITRE PAS, Déchargeurs (42-36-00-02), 22 h.

SOLEIL, Petit Rond-Point (42-56-60-70), 18 h 30.

L'ANNONCE FAITE A MARIE, Versailles, Montansier (49-50-71-18), 18 h 30.

LA CHASSE AUX CORBEAUX, Aulnay-sous-Bois, Espace Prévert (48-68-00-22), 21 h.

HORS PARIS

BOULOGNE-SUR-MER, Roulette d'escrocs, d'Harald Mueller, mise en scène d'Alain Alexis Barsacq et Agathe Alexis, au centre de développement culturel (21-30-28-01).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), sam. 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance ; Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. sam. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), sam. 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. sam. 20 h 15, 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15, dim. 20 h 30 : Sous-sol.

CITHÉA (43-57-99-26), sam. 22 h 15 : Soirée de choc.

NAG'AIRS (40-11-64-88), sam. 22 h : Malène, Macky, Labaya.

PETIT CASINO (42-78-36-50), sam. 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), sam. 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 et 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

PROLOGUE (45-75-33-15), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 18 h : De Beaugrenelle à Bornéo.

RANELAGH (42-88-64-44), sam. 20 h 30 : Laissez-les vivre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Tom Novembre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : L'accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

ESPACE KIRON (43-73-50-25), le 13 à 15 h : Kaleidanse ; 20 h 30 : L. Peiro.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), sam. 21 h, dim. 15 h : la Valise en carton.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53), sam. 21 h : la Petite boutique des horreurs.

TH. DE PARIS (43-59-39-39), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Algérie 1946/56, Panorama ; 17 h, Algérie, visions d'Algérie 1956/58 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma : 19 h, Le rideau rouge, de A. Barsaq ; 20 ans du studio Action : 21 h, The Bells of St. Mary's, de Leo McCarey.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, La cible, de S. Nadejdine ; 17 h 15, Vertige d'un soir ou la Peur, de V. Tourjansky.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Un maître du sérial américain : William Witney : 15 h, The Trigger trio, de W. Witney ; Dick Tracy's G-Men, de W. Witney et J. English ; Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Le Rouet, de Doo-Yong Lee ; Un maître du serial américain William Witney : 21 h, The Bonnie Parker Story.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Un maître du serial américain : William Witney : 15 h, Spy Smasher ; 17 h, Le Maître du monde : Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Gilsodom, de Kwon-Taek Lim ; Un maître du serial américain : William Witney : 21 h, L'Inconnu du ranch.

Les exclusivités

ABLAKON (ivoirien), Cinoches, 1er (46-33-10-82).

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LES BALISEURS DU DÉSERT (tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC, Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Samedi 13 - Dimanche 14 décembre

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CAPTIVE (Fr.-Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Français, 9e (47-70-33-88) : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quitette, 5e (46-33-79-38) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A.,v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HÉROS BOYS (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

VISAGE DE CHIEN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

CHARLOTTE FOR EVER (*) film français de Serge Gainsbourg : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (44-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-19-96).

LE CHEVALIER A LA ROSE (inédit de 1961), film allemand de Paul Czinner (v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

FAUBOURG SAINT-MARTIN, film français de Jean-Claude Guiguet : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HOWARD, film américain de Willard Huyck (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (*), film américain de George A. Romero, (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Hermitage, 8e (45-63-16-16). (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

KAMIKAZE, film français de Didier Grousset : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ?, film américain de Walt Disney, (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

« Du Jour de l'An à Noël : coutumes et croyances », 14 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi.

« La Cour des miracles et ses mystères », 15 heures, métro Sentier, sortie Petits-Carreaux (M. Banassat).

« Journée à thème : Les grands collectionneurs, mobilier miniature, automates », s'inscrire au 42-82-08-88 de 9 heures à 20 heures (M. Hager).

« L'art grec au Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois.

« Le Paris du dix-neuvième siècle », 14 h 30, métro Sentier (Hauts Lieux et découvertes).

« Promenade de Mouffetard à Saint-Médard », 15 heures, métro Monge (Lutèce Visites).

« Le Marais », 15 heures et 17 heures, grilles Carnavalet (C.-A. Messer).

« L'Opéra », 11 heures, devant entrée haut des marches, ou 14 h 30 entrée, ou 15 heures haut des marches, ou 13 h 35 hall.

« L'Académie française et les autres », 15 heures, 23, quai Conti.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, ou 15 heures (Tombes célèbres).

« Maisons d'artistes et courettes du quartier Montsouris », 14 h 30, métro Cité-Universitaire (V. de Langlade).

« Hôtel Camondo », 15 heures, 73, rue de Monceau, s'inscrire au 42-60-71-62 ; après 18 heures au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (S. Rojon).

« Peinture florentine de Giotto à Botticelli », 11 heures, Louvre, entrée principale près vestiaire (D. Bouchard).

« Napoléon et l'Empire, aux Invalides », 15 heures, hall d'entrée Invalides (I. Hauller).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (AITC).

« De Monet à Picasso », 10 h 30, musée de l'Orangerie (P.-Y. Jaslet).

« Si l'on avait jugé Fersan », 15 heures, Sorbonne, amphi Guizot (Paris et son histoire).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« Meubles miniatures et objets du seizième au vingtième siècle », 15 heures, 2, place du Palais-Royal.

« La peinture du dix-huitième siècle au Louvre », 10 h 30, porte Jaujard (Ch. Merle).

LUNDI 15 DÉCEMBRE

« Quatre sculpteurs de la Renaissance française », 14 h 30, Louvre, porte Jaujard (V. Turpin).

« La peinture italienne des dix-septième et dix-huitième siècles au Louvre », 14 h 30, 36, quai du Louvre, porte Barbet-de-Jouy (Arcus).

« La crypte archéologique découverte d'une maison romaine et d'une maison médiévale dans l'île de la Cité », 14 h 30, parvis Notre-Dame (E. Romann).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solférino (M. Pohyer).

« France et Russie au dix-huitième siècle », 13 h 30, Grand Palais et « L'église Saint-Vincent-de-Paul et la gare du Nord », 15 heures, angle boulevard Magenta et rue de Maubeuge (Approche de l'art).

« Plaisirs et drames de la place des Vosges », 14 h 30, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« Le Grand-Orient de France, la franc-maçonnerie du dix-huitième siècle à nos jours, Mozart, Saint-Exupéry », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« La peinture française au Louvre, le dix-huitième siècle », 14 h 15, entrée Saint-Germain-l'Auxerrois (S. Rojon).

« Le Trône et la Nation », 14 h 30, métro Picpus (V. de Langlade).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M. Ragueneau).

« Le Musée du cristal de Baccarat », 15 heures, 30 bis, rue de Paradis (M. Hager).

« Tout le Marais », 14 h 45, métro Saint-Paul (M. Banassat).

« Le Vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« Le Marais (nord), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le grand amphi, les salons et la chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles.

« La Villette contemporaine », 15 heures, sortie métro Corentin-Cariou

CONFÉRENCES

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La chasse aux sorcier(e)s ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Israël » (M. Brumfeld).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La Renaissance à Venise » (Mme Saint-Girons).

1, rue des Prouvaires, 1er étage droite, 15 heures : « Les modalités de la réincarnation » (J. Morranier) : « Les mystères des stigmates » (Natya).

Grand Hôtel, rue Scribe : « Journée de rééducation par le karaté médical et la sophrologie », inscriptions au 42-04-34-77 (docteur Guyonnaud).

LUNDI 15 DÉCEMBRE

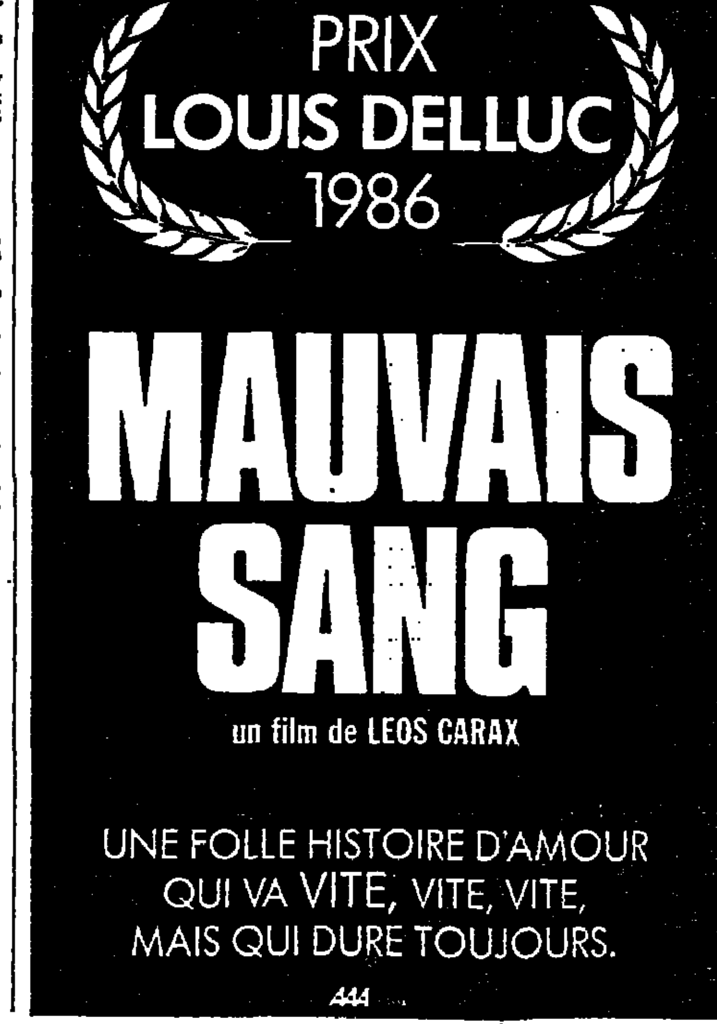
Salle des fêtes de Verrières-le-Buisson, 14 h 15 : « Les Mille et Une Nuits » (A. Miquel, du Collège de France).

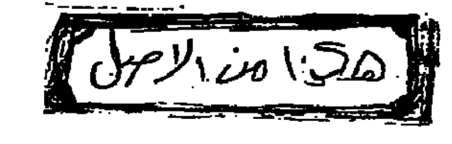
Centre Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V : « Le couple chrétien face aux progrès de la biologie » (P. Olivier de Dinechin).

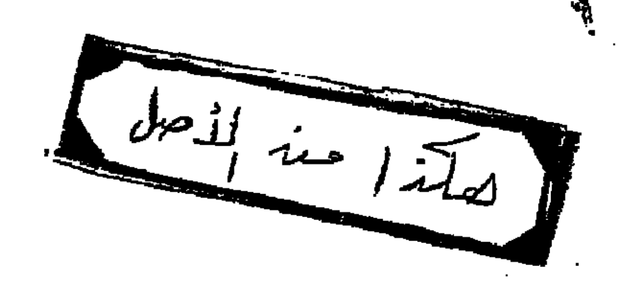
3, rue Rousselet, 14 h 30 : « La fenêtre : motif architectural chez Van Eyck et ses prédécesseurs » ; 19 heures : « Picasso ».

3, rue Saint-Blaise, 19 heures : « La civilisation maya » (P. Mongne).

Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Venise à la conquête du monde » (conférence projection).





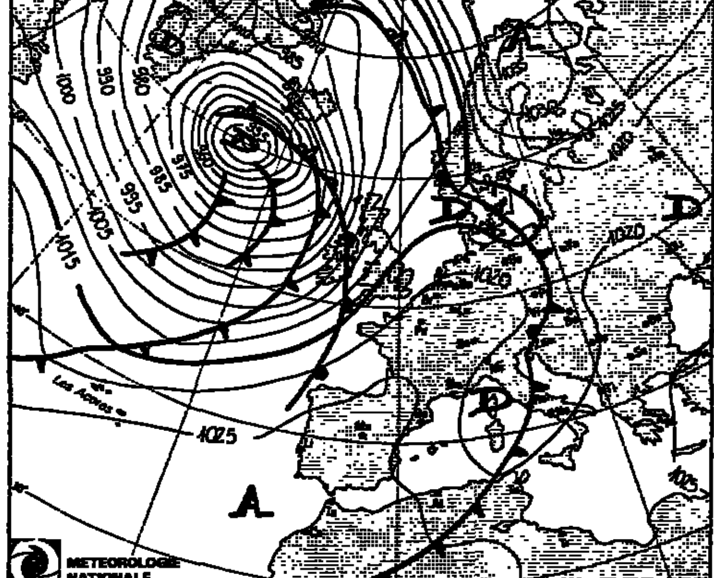


Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 15 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



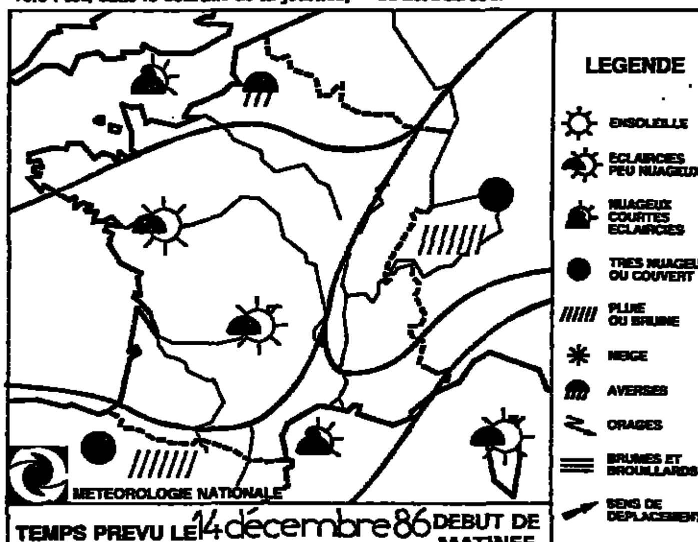
Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 décembre à 0 heure et le dimanche 14 décembre à 24 heures.

L'affaissement du champ de pression sur notre pays a permis samedi le passage d'une perturbation. Elle évacuera dimanche l'est de la France, tandis qu'une nouvelle hausse de pression favorisera le retour d'un temps plus clément.

Dimanche matin : il pleuvra donc de l'Alsace-Lorraine au Lyonnais et au nord des Alpes, ainsi que sur les régions pyrénéennes. Il neigera aussi un peu en montagne. De l'Auvergne au sud des Alpes et à la Méditerranée, le ciel sera alors très nuageux. Tout ceci s'éliminera vers l'est, dans le courant de la journée, pour faire place à des éclaircies. Le mistral s'établira dans l'après-midi, il soufflera fort en soirée, jusqu'à 80 km/h.

Ailleurs on verra le soleil dès le matin. Toutefois les passages nuageux seront plus abondants sur la Bretagne, la Vendée, le Maine, la Normandie, la Picardie, le Nord et les Ardennes où ils donneront quelques averses. Des averses se produiront également en Corse dans l'après-midi.

Les températures minimales seront en légère hausse, il n'y aura plus de gelée en plaine. Il fera 1 à 4 degrés dans l'intérieur, 3 à 7 degrés près des côtes. Les températures maximales seront proches des valeurs de saison avec 4 à 12 degrés du nord au sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-12 à 6 h TU et le 13-12-1986 à 6 h TU — le 13-12-1986

FRANCE			
AJACCIO	16	5	N
BIARRITZ	15	9	C
BORDEAUX	7	5	P
BOURGES	9	-1	C
BREST	9	8	P
CAEN	9	5	P
CHERBOURG	8	3	P
CLERMONT-FERR.	8	-2	C
DIJON	0	-2	B
GRENOBLE St-M-H	5	1	C
LILLE	5	3	C
LIMOGES	9	3	P
LYON	1	0	B
MARSEILLE-MAR.	10	0	D
NANCY	1	0	B
NANTES	7	5	P
NICE	15	8	C
PARIS-MONTS.	6	3	P
PAU	14	5	C
PERPIGNAN	15	1	C
RENNES	5	5	P
ST-ÉTIENNE	0	-4	B
STRASBOURG	3	0	C
TOURS	7	5	P
TOULOUSE	9	6	B
POINTE-A-P.	30	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	16	7	D
AMSTERDAM	6	3	C
ATHÈNES	12	5	D
BANGKOK	31	21	D
BARCELONE	15	3	D
BELGRADE	-1	-2	C
BERLIN	0	-1	C
BRUXELLES	6	3	N
LE CAIRE	19	10	D
COPENHAGUE	4	2	C
DAKAR	32	22	N
DELHI	24	16	P
DJERBA	18	17	D
GENÈVE	5	2	C
HONGKONG	20	17	D
ISTANBUL	7	4	C
JÉRUSALEM	15	5	D
LISBONNE	13	11	A
LONDRES	9	6	P
LOS ANGELES	19	7	D
LUXEMBOURG	0	-1	B
MADRID	13	1	B
MARRAKECH	20	5	D
MEXICO	24	10	B
MILAN	2	1	C
MONTRÉAL	1	-14	D
MOSCOU	0	-13	D
NAIROBI	25	15	N
NEW-YORK	4	1	N
OSLO	4	0	P
PALMA-DE-MAL.	16	3	D
PÉKIN	8	2	D
RIO-DE-JANEIRO	25	23	D
ROME	13	0	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	1	0	*
SYDNEY	26	18	C
TOKYO	14	7	C
TUNIS	17	7	D
VARSOVIE	1	-10	N
VENISE	7	-3	B
VIENNE	3	-1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévision complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4376

HORIZONTALEMENT

I. Nécessitent un remplacement en cas d'élimination. – II. Mauvais pour les affaires. On va le retrouver après avoir perdu autre chose. Preuve d'une certaine tension dans les rapports. – III. Adverbe. Convient certes mieux aux piroguiers qu'aux gondoliers. Où l'on peut dénicher l'oiseau rare. – IV. On en a vite fait le tour. Se mêle des affaires d'autrui. Habilla ce qui était quelque peu dépouillé. – V. Il ne nous viendrait pas à l'idée de la saisir au collet. Cadre bien avec celui qui veut aller de l'avant. – VI. Avec lui, certains risquent d'être faits comme des rats. On peut y être mené en bateau. – VII. Ses spécialistes n'en viennent jamais à préconiser la destruction des limaçons. Partie d'un crochet. – VIII. Parcouru par maints pousse-pousse. Ont pour habitude de se replier sur eux-mêmes. Fuient la réalité. – IX. Fera une action sanitaire. Nom largement répandu. – X. Intervient dans différentes expressions. Rendue telle afin de limiter le nombre des « accidents ». Présente dans de nombreux lits. – XI. N'est tout de même pas en mesure de procurer l'aisance à celui qui est gêné. Rend la vie dure. Deux parmi plusieurs. – XII. Tel qu'on n'aurait pas tort de dire qu'il y a de l'abus. Note. D'un auxiliaire. Ennemi des couvées. – XIII. Où l'on ne fait généralement que passer. Durée limitée. Est fort bien capable de nous sauter à la gorge. – XIV. C'est en « hiver » qu'ils sont en plus grand nombre. Causa de multiples perturbations. Séparent le bon grain de l'ivraie. – XV. Donne à entendre. Prononcé par des hommes de loi. Une partie de l'Hexagone.

VERTICALEMENT

1. De quoi avoir un coup dans l'aile. Est plutôt « mou » sur les bords. – 2. Se mêlait aux tendres murmures d'une bien-aimée. Ce serait un comble qu'il se fasse rouler. Destiné à faciliter un transit. – 3. Peut-être ne pouvait-il pas voir les autres en peinture ! Eclaire en apportant la lumière. – 4. Meurt quand on l'étouffe. Bras qui prête la main. A du monde à ses côtés. – 5. Exprime, selon les cas, des sentiments qui peuvent être totalement opposés. Reviennent à tout propos. – 6. Etait adapté aux actions de choc. Faisait des barres parallèles. Des hommes n'hésitent pas à lui faire des propositions qui ne sont pas toujours rejetées. – 7. Pousse à agir. A le suivre, on n'évite pas les détours. – 8. Détenteur d'une certaine richesse. Mis à mal par des attaques. Canton. – 9. Ferai perdre une grande partie des qualités. – 10. On en vient à bout en très peu de temps. A retenir quand on veut passer inaperçu. – 11. Témoigne d'une participation au spectacle. S'éloigne quand on tire sur lui. Quartier de Paris. – 12. Un qui est bien décidé à se faire entendre. Fait plaisir à voir. Quand on met la main dessus, c'est pour en tirer quelque chose. – 13. Ne laisse pas repartir ses visiteurs. Variété d'huître. – 14. Préposition. Sa queue est très éloignée de sa tête. Approvisionnait en eau. – 15. Sont dans un état qui prouve qu'on y a souvent mis les pieds. A un regard d'aigle.

Solution du problème n° 4375

Horizontalement

I. Slow. GI. – II. Pêcheuses. – III. Timbale. – IV. Atelier. – V. Néri. – VI. Tresseur. – VII. Un. Pi. Net. – VIII. Rio. Ici. – IX. Ornière. – X. Loti. Ur. – XI. Eustaches.

Verticalement

1. Spirituelle. – 2. Lé. RN. Ou. – 3. Octane. Rots. – 4. White-spirit. – 5. Emersion. – 6. Oublie. Irc (cri). – 7. Sal. Unie. – 8. Gelé. Recrue. – 9. Isère. Tiers.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **CONCOURS : les derniers des ours.** – L'ours brun des Pyrénées est une espèce en voie de disparition. Pour sauver les derniers survivants, un concours est organisé à l'intention des élèves des écoles primaires et secondaires (jusqu'à la troisième incluse). On peut y participer individuellement ou collectivement. Les concurrents devront répondre à un questionnaire et constituer un dossier (poèmes, bandes dessinées, nouvelles illustrées, etc., selon leur inspiration). Des voyages et cadeaux divers récompenseront les lauréats.

★ Sauvons ensemble les ours des Pyrénées. La Maison de Valérie, 41021 Blois Cedex (date limite d'envoi des dossiers : 31 décembre).

● **PARIS : vente de solidarité.** – L'historien André Castelot signera ses œuvres mardi 16 décembre de 16 heures à 19 heures au cours de la vente de solidarité qui aura lieu de 11 heures à 20 heures au Cercle de loisirs Lecourbe. Nazareth, 351, rue Lecourbe. On pourra également acquérir des lithographies de Carzou Guiramand et Minaux. Les profits seront versés à l'association Dominique Cacoub, qui, depuis 1973, tente d'apporter aux malades atteints de leucémie et à leur famille un appui moral et matériel, et à l'association des parents d'enfants inadaptés.

★ Association Dominique Cacoub, 8, rue César-Franck, 75015 Paris. Tél : 45-66-43-93.

Médecine

Le rétablissement du secteur privé à l'hôpital

Les sénateurs hâtent le pas

Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, aurait l'intention de reprendre à son compte un amendement du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre sociale (DDOS) qui doit venir en discussion le 15 décembre au Sénat de manière à rétablir à titre définitif le secteur privé hospitalier. Le quatrième article des dispositions relatives à la santé prévoyait la prolongation d'un an du secteur privé à l'hôpital *« dans l'attente de la promulgation de la nouvelle loi hospitalière »*, qui a été présentée au conseil des ministres du 3 décembre et qui autorise l' *« l'exercice d'une activité libérale pour les médecins statutaires à temps plein des hôpitaux publics »*. Ce quatrième article, voté en première lecture à l'Assemblée nationale, devait éviter un vide juridique puisque la précédente loi – socialiste – de réforme hospitalière prévoyait la disparition définitive du secteur privé au 31 décembre 1986.

Du fait de la suppression de la session extraordinaire du Parlement, Mᵐᵉ Barzsach aurait, selon des sources bien informées, l'intention d'accepter une proposition de la commission des affaires sociales du Sénat prévoyant de remplacer ce texte par les articles du projet de loi de réforme hospitalière consacrées au rétablissement du secteur privé.

On en saura plus le 15 décembre lorsque les DDOS viendront en discussion au Sénat.

De son côté, M. Edmond Hervé, ancien ministre de la santé, estime que *« dans l'impossibilité de faire voter comme il l'avait prévu le projet de loi de réforme hospitalière, le gouvernement s'apprêterait à réintroduire définitivement le secteur privé à l'hôpital. Ainsi, après les manifestations qui ont abouti au retrait du projet de loi Devaquet et à la pause annoncée par le premier ministre, le gouvernement choisit une procédure détournée pour faire entériner une réforme contestée, injuste et inégalitaire »*. *« Le projet de loi*, ajoute l'ancien ministre, *dont on veut faire passer à la hâte l'une des dispositions les plus graves, n'a pas recueilli l'avis du conseil supérieur des hôpitaux. »*

On notera, d'autre part, que ni le Conseil d'Etat, qui avait émis des réserves concernant le rétablissement du secteur privé dans les hôpitaux publics, ni le président de la République, qui le 3 décembre avait déclaré que *« rien n'est plus important a* [ses] *yeux que l'égalité devant la maladie, dans la mesure évidemment où nous pouvons agir »*, n'ont pas été entendus. Si pause gouvernementale il y a, il semble donc qu'il n'en subsiste pas moins des exceptions.

Rappelons que, selon le projet de loi de réforme hospitalière tel qu'il a été présenté par Mᵐᵉ Barzach au conseil des ministres du 3 décembre, *« les médecins hospitaliers sont autorisés à exercer une activité libérale au sein des hôpitaux »*. Cette réintroduction du secteur privé doit se faire selon *« des procédures propres à assurer la transparence nécessaire »* :

– L'activité libérale sera régie par un contrat passé entre le médecin et l'hôpital.

– Au sein de chaque établissement, une commission de l'activité libérale sera chargée de veiller aux conditions d'exercice de cette activité.

FRANCK NOUCHI.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mᵐᵉ Cécile Bouchu,
son épouse,
Jean-François Bouchu,
Bernadette et Jean Carcopino,
Pierre et Laurence Bouchu,
ses enfants,
Xavier, Laurent, Stéphane, Marc et Vincent,
ses petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Charles BOUCHU,

décédé dans la paix du Seigneur, le 11 décembre 1986.

La messe d'enterrement aura lieu le lundi 15 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant, 69-71, rue de Ménilmontant, à Paris-20ᵉ.

Suivant la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Les remplacer par des dons au Secours catholique.

L'inhumation aura lieu le jour même, à 16 heures, dans le caveau de famille à Lormes (Nièvre).

37, rue Julien-Lacroix,
75020 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Lucien DUPONT,
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques,
ancien ven.·. de la R.·. L.·.
l'évolution morale à l'Or.·. de Lille,
trente-troisième degré
du Grand-Orient de France.

Jean-Jacques Dupont,
22, rue Mozart,
18000 Bourges.
Françoise Charpentier-Dupont,
17, rue de Babylone,
75007 Paris.

– Chantal Olhagarai,
Dominique Picard,
ses filles,
Les familles Picard, Olhagarai, Lipiansky et Martin,
L'Union nationale des évadés de guerre,
La Mutuelle générale de l'éducation nationale (section des Yvelines),

ont la douleur de faire part du décès de

René PICARD,
président général
de l'Union nationale
des évadés de guerre,
président d'honneur
de la Commission administrative
de la section des Yvelines
de la Mutuelle générale
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille des évadés,

survenu le 11 décembre 1986, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 décembre, à 11 heures, au cimetière ancien de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

UNEG
42, rue du Louvre,
75001 Paris.
MGEN section Yvelines,
6 *bis*, avenue Joseph-Rollo,
La Verrière,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

Anniversaires

« La parure de l'homme c'est sa bonté. »
(Prov. XIX, 22.)

Il y a cent ans, le 15 décembre 1886, naissait à Sondorgues (Gard),

Henri GRANIER,

qui conduisit vers la philosophie ses élèves de Guebwiller et de Cannes.

Pour ceux qui se souviennent.

J.-H. G., 124 B, avenue d'Anduze,
30100 Alès.

– Il y a juste deux ans, le 14 décembre,

SALOM'A HEYMANN,
née Laufer,

nous quittait.

Notre souvenir lui reste fidèle.

Soutenances de thèses

DOCTORATS

– Université Paris-V, lundi 15 décembre, à 9 h 30, salle des Actes de la faculté de droit, Mᵐᵉ Anne-Marie Delcambre : « L'évolution du droit de la terre à Malte. »

– Université Paris-IV, mardi 16 décembre, à 9 h 30, salle Louis-Liard, Mˡˡᵉ Nathalie Basset : « Les physiologies en France au dix-neuvième siècle. Etude littéraire et stylistique. »

– Université Paris-X-Nanterre, mardi 16 décembre, à 9 h 30, salle C 24, M. de Oliveira Domingues Cristiano : « Technologie et crise : une approche synthétique. »

CONJONCTURE

Prix

Les bons résultats de novembre

Le gouvernement sait déjà que son objectif d'une hausse des prix de 2,3 % sur l'année a toutes les chances d'être tenu. L'estimation provisoire de l'INSEE, publiée le vendredi 12 décembre, fait apparaître en effet que l'indice des prix à la consommation n'a augmenté que de 0,1 % en novembre. *« C'est la plus faible évolution mensuelle pour un mois de novembre »*, souligne avec une satisfaction évidente le ministère de l'économie et des finances.

La hausse restant limitée à 2 % depuis le début de l'année, on n'imagine pas qu'elle puisse dépasser 2,3 % sur les douze mois. Un résultat tout à fait satisfaisant quelles que soient les réserves habituelles : le fort ralentissement de l'inflation a été favorisé par la chute du prix du pétrole (le baril qui valait 28 dollars au troisième trimestre 1985, en vaut à peine 15 actuellement après être descendu jusqu'à 10 cet été) ; quant aux salaires, tout en progressant plus vite que l'inflation (+ 2,6 % pour les neuf premiers mois de l'année sur la base du salaire horaire), ils sont restés très modérés. Cette évolution peut paraître enviable aux Britanniques, qui, en novembre, ont connu une forte hausse des prix sur douze mois – 3,5 % en dépit d'une modération salariale. Il n'en reste pas moins que l'écart d'inflation se maintient entre la France et l'Allemagne fédérale, qui devait enregistrer un taux négatif (au moins – 0,5 %) cette année.

Ce qui rassure le gouvernement français, c'est que les deux dernières hausses (0,2 % en octobre, 0,1 % en novembre) montrent qu'il n'y a pas de dérapage malgré l'annonce d'une totale libération des prix au 1er janvier 1987. Le commerce et les services ne semblent pas avoir anticipé, comme on le redoutait, sur cet événement historique. C'est de cette sagesse que dépendra la suite des événements, le gouvernement ayant prévu que le taux d'inflation ne devrait pas dépasser 2 % en 1987.

F. S.

SOCIAL

Les ordonnances sur le temps de travail et l'ANPE

Un joker pour M. Mitterrand

En différant sa décision de signer ou non les ordonnances sur l'aménagement du temps de travail et la réforme de l'ANPE, M. François Mitterrand se donne la possibilité de jouer une bonne carte sociale. Jusqu'à présent, M. Philippe Séguin a été un ministre chanceux, ses deux précédentes ordonnances – sur l'emploi des jeunes et sur le travail différencié – avaient été signées sans difficultés par le président de la République, qui avait même considéré que la seconde allait *« dans le bon sens »*. Le chef de l'Etat avait également ratifié sans broncher les ordonnances relançant la participation. Les perspectives s'annoncent cette fois moins favorables, au moins pour l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail.

M. Mitterrand pourrait être tenté de ne pas signer cette dernière pour des raisons de fond et de circonstances. Sur le fond, et face à la contestation à l'époque de la CGT (et de FO), M. Mitterrand avait apporté publiquement sa caution à la loi Delebarre sur l'aménagement du temps de travail. Or l'ordonnance de M. Séguin y apporte des modifications substantielles. Elle prévoit notamment que la modulation des horaires pourra être mise en œuvre à la fois par un accord de branche et par un accord d'entreprise ou d'établissement.

M. Séguin a également décidé d'aller plus loin que l'accord signé dans la métallurgie sur le temps de travail par FO et la CGC qui devait pourtant servir de base à son ordonnance. Au risque de mécontenter les syndicats signataires et de mettre en position difficile M. Guillen, vice-président délégué général de l'UIMM (patronat et de la métallurgie) et sans doute futur président de la commission sociale du CNPF, il a prévu qu'il pourra être dérogé à l'amplitude maximale hebdomadaire de quarante-quatre heures (envisagé dans la métallurgie) si un accord collectif en dispose ainsi à condition que la moyenne hebdomadaire annuelle soit de trente-neuf heures (*le Monde* du 11 décembre). M. Mitterrand peut donc considérer au regard de ces éléments que l'ordonnance de M. Séguin ne constitue pas un progrès social par rapport à la loi Delebarre.

Mais une raison de circonstance pourrait également le conduire aux mêmes conclusions. Depuis le mouvement étudiant, les syndicats se sentent des ailes : ils parient (comme M. Krasucki) sur une relance de la mobilisation des salariés ou mettent en garde (comme M. Bergeron) sur une dégradation du climat social. Alors que des tensions resurgissent dans le secteur public sur les questions salariales, les syndicats ont réagi négativement aux ordonnances. Celle sur l'ANPE a entraîné une grève du personnel. Celle sur l'aménagement du temps de travail a été très mal accueillie tant par la CFTC et la CFDT que par FO et la CGC.

Prenant acte de la pause dans les réformes annoncées par M. Chirac, M. Bergeron a vivement déploré aussitôt que le gouvernement n'ait pas décidé de *« surseoir »* à ses deux ordonnances sociales. La CFDT a émis le même regret. Quant à M. Marchelli, président de la CGC, il a jugé *« bienvenue »*, dans une interview à *Sud-Ouest*, la pause en ajoutant : *« Un peu moins d'excitation de la part du ministre des affaires sociales ne peut que contribuer à l'amélioration d'un climat qui n'est pas bon. »* *« Ce qui est désagréable avec ce ministre des affaires sociales*, poursuit M. Marchelli, *c'est que, malgré une parfaite connaissance des dossiers sociaux, il en arrive à des positions invraisemblables qui consistent à lâcher du lest au patronat, tout en faisant un pas de deux avec la CFDT. »*

M. Mitterrand a donc une carte en or à jouer avec les syndicats. En ne signant pas les ordonnances – ou du moins celle sur le temps de travail, – il accorderait la « pause » sociale demandée par les organisations syndicales et refusée par M. Chirac. Il pourrait, pour ce faire, s'abriter derrière un souci déjà manifesté lors de la crise universitaire de préserver la *« cohésion nationale »* en évitant des troubles sociaux.

Enfin, il mettrait son premier ministre dans une situation bien délicate. Une non-signature des ordonnances obligerait le gouvernement à transformer celles-ci en projets de loi. M. Chirac ayant renoncé à prévoir une session extraordinaire du Parlement, ces textes se verraient renvoyés à la session de printemps. A moins que le premier ministre ne choisisse une procédure d'urgence avant la fin de l'actuelle session ou revienne sur ses intentions quant à la tenue d'une session extraordinaire. M. Chirac prendrait alors un sérieux risque en prenant ouvertement à rebrousse-poil les syndicats...

MICHEL NOBLECOURT.

ÉTRANGER

A la veille des négociations salariales

Le patronat allemand se dote d'un président ouvert au dialogue

L'Association ouest-allemande des constructeurs d'électromécanique a rejeté, le 12 décembre, la semaine de trente-cinq heures sans diminution de salaire revendiquée par les métallos. Selon l'association, une telle mesure augmenterait d'au moins 10 % les coûts de production et menacerait les débouchés à l'exportation. Cette décision intervient alors que le patronat allemand vient de se donner un nouveau président, M. Klaus Murmann.

BONN
de notre correspondant

M. Klaus Murmann, cinquante-quatre ans, est, depuis le jeudi 11 décembre, président de la Confédération patronale ouest-allemande BDA (Bundesvereinigung der deutschen Arbeitgeberverbände), l'une des trois grandes organisations patronales de RFA. Ce patron moderne, qui dirige une entreprise performante de 1 200 salariés, qu'il a lui-même créée voici dix-sept ans dans le Schleswig-Holstein, succède à M. Otto Esser, dont les dix ans à la tête de la confédération ont coïncidé avec une période de tension dans les relations avec les syndicats.

L'assemblée annuelle de la BDA, qui a élu M. Murmann à l'unanimité, s'est déroulée symboliquement à la veille de la reprise des négociations dans la métallurgie sur les conventions collectives. Celles-ci ont commencé vendredi 12 décembre dans la région de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et doivent débuter la semaine prochaine dans la région phare du Bade-Wurtemberg.

Deux ans et demi après la grève qui avait paralysé la métallurgie ouest-allemande pendant six semaines au printemps 1984, la réduction du temps de travail et la flexibilité sont à nouveau au cœur de la discussion. Le compromis signé en juillet 1984 avait fait passer la durée de travail hebdomadaire de quarante heures à trente-huit heures et demi en moyenne. Il avait toutefois permis aux entreprises de répartir cette diminution d'horaires comme elles l'entendaient sur le jour, la semaine ou l'année. Il leur avait en outre donné la possibilité de faire varier les horaires entre trente-sept et quarante heures, selon les postes de travail, à condition de retrouver le même nombre d'heures sur une durée de deux mois.

Des positions très éloignées

Cette possibilité de souplesse supplémentaire a été peu utilisée. Son application s'est heurtée à des réticences aussi bien de la part des comités d'entreprise que des directions du travail. Le bilan après deux ans est difficile à tirer. L'effet de la réduction du temps de travail sur l'emploi fait lui-même l'objet d'une grande controverse entre les partenaires sociaux. IG Metall, qui continue à réclamer la semaine de trente-cinq heures, estime que les créations d'emploi de ces dernières années dans la métallurgie ont confirmé ses thèses. Le patronat les attribue essentiellement à la croissance qu'a connue le secteur.

A la veille des négociations, les positions restaient très éloignées les unes des autres. Les métallos veulent progresser sur la voie des trente-cinq heures mais refusent d'accepter que les entreprises puissent, comme elles le réclament, aménager différemment les horaires afin de faire tourner davantage leurs installations. Craignant l'extension du système de la rotation des équipes, qui obligerait les salariés à venir travailler la nuit ou le week-end, ils offrent seulement de continuer à faire tourner les entreprises sur quarante heures par semaine. Ils accusent le patronat de vouloir la flexibilité uniquement pour accroître la production et non, comme le souhaitent les salariés, pour aménager selon leur convenance leur temps de travail.

Le patronat estime en effet que les investissements nécessaires pour suivre le progrès technologique et les durées d'amortissement de plus en plus courtes du matériel oblige à faire tourner plus longtemps les installations. Il réclame notamment que le samedi ne soit plus considéré automatiquement comme un jour férié, en faisant valoir, comme l'a fait jeudi M. Murmann, que les gens pouvaient aussi prendre un autre jour de congé pendant la semaine. Ses réticences restent en revanche très fortes en ce qui concerne la réduction de la durée de travail. Deux arguments s'y opposent : le coût et le risque d'un manque de main-d'œuvre qualifiée, qui va s'accroître en raison de l'arrivée sur le marché de générations moins nombreuses.

Les négociations vont une nouvelle fois être difficiles. A la veille des élections qui devraient voir la reconduction de l'actuelle coalition, le patronat se sent le vent en poupe. Empêtrés jusqu'au cou dans le scandale qu'a provoqué l'écroulement de leur empire immobilier, les syndicats ont subi une énorme perte de prestige et, sur la défensive, ont tendance à se radicaliser. La réflexion a cependant de part et d'autre considérablement avancé, comme le prouve le seul fait qu'on en vienne maintenant à polémiquer sur le fond. Il y a deux ans, les quarante heures faisaient encore figure de tabou intouchable pour le patronat, et personne n'avait encore sérieusement abordé le problème de la flexibilité.

L'élection à la tête d'IG Metall, en novembre, de M. Franz Steinkühler, a donné le signal de la relève, côté syndicat. Ce syndicaliste de choc, connu pour ne pas avoir peur des conflits, est parfaitement conscient du terrain à défricher. D'une certaine manière, l'élection de M. Murmann, qui est ouvert à la discussion et s'est fait connaître depuis deux ans par des prises de position courageuses, est la réponse du berger à la bergère, même s'il n'a, contrairement à M. Steinkühler, qu'un rôle de coordination.

HENRI DE BRESSON.

Le prochain numéro du « Monde de l'économie » publiera un dossier sur le patronat en RFA, en Grande-Bretagne et en Italie.
(le Monde du mardi 16 décembre.)

Après trois semaines de grève

Un accord est intervenu à l'AFPA

Après trois semaines de conflit, un accord est intervenu à l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), le vendredi 12 décembre, qui a donné lieu à la signature d'un protocole de fin de grève entre la direction et l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC).

Les 400 emplois supprimés – compensés toutefois par 150 recrutements, – prévus dans le plan social seront déterminés sur la base du volontariat. Elles seront mises en œuvre par des départs en retraite, en préretraite, des contrats de conversion ou des aides à la création d'entreprise.

Il aura fallu un jour supplémentaire de négociation et de grève pour que les deux parties s'entendent sur les dispositions statutaires, initialement remises en cause. La direction s'est engagée à assurer le financement des seuls avancements de 1987, dans le cadre des règles en vigueur, en respectant l'équilibre du budget. Des négociations s'ouvriront au premier trimestre pour mieux maîtriser l'évolution de la masse salariale. Les nouvelles modalités de remboursement de frais de transport et de mission seront appliquées mais une *« étude attentive »* sera menée pour la fin du premier trimestre. Après expérimentatiton, la direction et les syndicats pourraient s'accorder sur des règles définitives.

M. Séguin a obtenu de pouvoir prolonger le plan pour l'emploi des jeunes

A l'arraché, et retournant à son profit les circonstances, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a obtenu de pouvoir prolonger son plan pour l'emploi des jeunes au-delà du 31 janvier. Il devrait présenter un projet d'ordonnance au conseil des ministres du 17 décembre pour relayer le texte adopté le 17 juillet dernier. Préparé en vingt-quatre heures, ce projet a été soumis aux partenaires sociaux.

Il prévoit le maintien des exonérations de charges à 100 % pour les stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP) jusqu'au 1er juillet 1987. Les exonérations pour une autre formule de la formation en alternance, les contrats d'adaptation, seront ramenées, elles, à 50 %. Pour toute embauche à l'issue de ces stages, de ces contrats et de l'apprentissage, les employeurs continueront à bénéficier d'une exonération de 50 % des charges sociales, comme actuellement. En revanche, les exonérations à 25 %, pour les embauches directes de jeunes, ne sont pas reconduites.

L'ensemble de ce dispositif, allégé, devrait être moins coûteux que l'actuel, pour lequel 9 milliards de francs ont été prévus en année pleine. On estime qu'il nécessiterait une dépense de l'ordre de 1 milliard pour le second semestre de 1987.

A. L.

Les Philippines obtiennent un moratoire sur leur dette

Le ministre philippin des finances, M. Jaime Ongpin, a annoncé le vendredi 12 décembre que le comité de coordination représentant les quatre cent quatre-vingt-trois banques créancières de Manille avait accepté d'offrir un répit aux Philippines sous forme d'un moratoire de quatre-vingt-dix jours débutant le 1er janvier. Ce répit devrait permettre de reprendre plus sereinement les négociations sur le rééchelonnement de 3,6 milliards sur une dette globale de 26 milliards de dollars. Les discussions avaient achoppé le 7 novembre dernier, la City Bank américaine ayant refusé d'envisager pour les Philippins un montage financier aussi favorable que celui octroyé au Mexique. Les banques créancières ont par ailleurs décidé de renouveler pour six nouveaux mois les lignes de crédits de 3 milliards de dollars qui expiraient fin décembre.

● **OPA de 3,3 milliards de dollars sur Owens Illinois.** – La banque d'investissement Kohlberg, Kravis, Roberts, lance une OPA de 3,3 milliards de dollars (22 milliards de francs) sur Owens Illinois, premier fabricant américain d'emballages et de récipients en verre (21 milliards de francs de chiffre d'affaires).

La direction de l'entreprise étudie la proposition.

Nouveau différend agricole entre la CEE et les Etats-Unis

(Suite de la première page.)

Des discussions ont eu lieu jeudi et vendredi au niveau des hauts fonctionnaires. Samedi, elles étaient conduites du côté américain par MM. Clayton Yeutter, le représentant spécial du président Reagan pour les négociations commerciales, et Richard Lyng, le secrétaire à l'agriculture. A la tête de la délégation de la Commission européenne, qui parle au nom de la Communauté, MM. Frans Andriessen et Willy De Clercq, respectivement chargés de l'agriculture et des relations extérieures. La Commission fera rapport aux ministres des affaires étrangères des Douze, qui se réunit lundi à Bruxelles.

Les Etats-Unis menacent de prendre des mesures de rétorsion en l'absence d'un accord. Celles-ci, avaient-ils indiqué en juin, porteraient, notamment, sur les fromages et le cognac, produits choisis, bien sûr, pour faire fléchir les Français. Les Douze avaient alors expliqué qu'en cas d'escalade ils frapperaient de taxes leurs importations de tourteaux de soja, de blé et de gluten de maïs : un très gros morceau. Lundi prochain, si l'affaire n'est pas débloquée, ils devront confirmer cette attitude de fermeté.

Apparemment, pour l'instant, la cohésion des Douze est très réelle. C'est même là le meilleur argument. On peut penser en effet que les Etats-Unis y regarderont à deux fois avant de prendre des mesures de représailles s'ils ont la conviction que la CEE est déterminée à riposter. *« La négociation 24/6 se déroule dans des conditions peu encourageantes »*, a observé, vendredi, M. Jacques Delors au cours d'une conférence de presse tenue en la présence d'une forte délégation ministérielle américaine, avec laquelle la Commission venait d'avoir ses traditionnelles consultations annuelles (consultations de caractère général au cours desquelles la négociation 24/6 n'avait cependant pas été abordée).

« C'est un des plus difficiles conflits commerciaux qui aient jamais opposé l'Europe aux Etats-Unis », a ajouté M. Willy De Clercq, également présent. Les Américains réclament 4 à 5 millions de tonnes de maïs, en prenant comme référence leurs exportations vers l'Espagne de 1983 à 1985. Or celles-ci avaient été très importantes en 1983, mais avaient fortement décliné par la suite. *« C'est complètement farfelu »*, font valoir les Européens. *« Elargissement ou pas, la production espagnole de céréales aurait continué à progresser, et nos ventes à fléchir. »* *« C'est là un raisonnement économique ; le problème pour nous est politique »*, répondent les Américains. Dialogue de sourds.

La Communauté ne voulait pas au départ entendre parler de compensations, faisant valoir qu'il fallait considérer les effets de l'élargissement de manière globale ; que les Etats-Unis perdraient peut-être le marché espagnol du maïs, mais y gagneraient un meilleur accès pour leurs exportations industrielles ainsi que pour certaines de leurs exportations agricoles. Elle nuance désormais son raisonnement et admet qu'il pourrait effectivement y avoir un décalage dans le temps défavorable aux Américains entre les effets négatifs de l'élargissement et ceux qui seront pour eux positifs. Ainsi le démantèlement de la protection du marché espagnol contre les importations de graines oléagineuses, qui ouvrira des perspectives prometteuses aux producteurs américains, n'interviendra que quatre ans après l'adhésion, d'où l'idée d'offrir une compensation aux Etats-Unis inférieure à celle de l'accord intérimaire, parce que celui-ci était un accord ponctuel et politique et limité à quatre ans.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

Pour un baril à 18 dollars

La majorité des pays de l'OPEP sont décidés à réduire leur production

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Tandis que le marché international du pétrole, de plus en plus nerveux, oscillait violemment à la moindre rumeur, les treize ministres de l'OPEP, réunis à Genève depuis le 11 décembre, semblaient s'avancer samedi vers un accord susceptible de redresser les prix du brut. Une large majorité de pays ont en effet approuvé, vendredi, une nouvelle baisse de la production de l'Organisation, afin de remonter le prix le plus vite possible à 18 dollars (contre 15 actuellement).

Le ministre des Emirats arabes unis a proposé à l'Organisation de réduire dans ce but son rythme d'extraction de 5 % à 10 % dès le mois de janvier, ce qui ramènerait le plafond actuel de 17 millions de barils par jour à 15,5 millions ou à un peu plus de 16 millions de barils par jour. Seulement trois pays (Arabie saoudite, Qatar et Venezuela), ont réservé leur réponse, demandant à consulter leur gouvernement respectif sur l'ampleur des coupes suggérées.

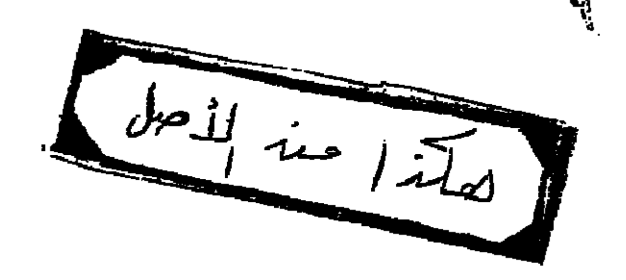
La fixation d'un nouveau plafond, susceptible de donner un coup de fouet au marché, est rendue difficile par l'existence de stocks très importants. Selon les estimations de la commission économique de l'OPEP, une demande adressée aux treize pays membres, au cours du premier trimestre 1987, ira de 15,8 à 17,1 millions de barils par jour, selon l'importance du déstockage opéré par les compagnies, qui pourrait aller de 1,5 à 2,8 millions de barils par jour.

Outre cette incertitude, deux difficultés subsistaient à la veille du week-end : d'une part, le problème posé par l'Irak qui depuis le mois d'août, bénéficie d'un traitement de faveur et a été laissé libre de produire ce qu'il voulait ; l'Iran paraissait en effet décidé à exiger que son ennemi entre désormais dans le droit commun et soit astreint, comme tous les autres pays, à limiter son rythme d'extraction.

D'autre part, l'Arabie saoudite insistait de son côté pour que l'Organisation adopte, dès cette conférence, un nouveau système de prix fixes, système qui, vu sa complexité, soulève encore de nombreuses difficultés techniques.

Dans l'ensemble, toutefois, l'optimisme, voire l'euphorie, semblait régner au sein de l'Organisation, qui n'avait pas avancé aussi vite ni travaillé aussi dur depuis très longtemps.

VÉRONIQUE MAURUS.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 8 au 12 décembre

OUF! *« Le coup passa si près que son chapeau tomba et que son cheval fit un écart en arrière. »* C'est ainsi qu'un professionnel, nonchalamment appuyé sur un pilier et parodiant Victor Hugo, résumait le film de la semaine rue Vivienne.

Sans le retrait du projet de loi Devaquet sur la réforme des universités, la Bourse de Paris n'aurait certainement pas, ces derniers jours, affiché une mine aussi fière, pour partir à l'assaut de nouveaux sommets et les vaincre. Pour la troisième fois de l'année, un record est en effet tombé avec l'indice CAC parvenu à la cote jamais atteinte de 413,4. Les deux précédentes performances (411,3 le 15 mai et 412,5 le 1er septembre) étaient battues. Mais il s'en est fallu de peu que le marché ne tourne casaque.

Avant que la décision du premier ministre ne soit connue à la corbeille, soit le 8 décembre vers 13 heures, la Bourse, rendue soudain inquiète par les événements de la rue, s'était lancée dans une retraite précipitée. A 12 h 55, ce jour-là, l'indicateur affichait déjà une baisse de 1,8 %. *« Nous aurons un lundi noir »*, pronostiquait un gérant de portefeuille. Mais la nouvelle du retrait se propagea comme une traînée de poudre et stoppa net l'hémorragie des ventes. Une reprise s'ébaucha même, permettant de réduire les écarts. En clôture, la baisse des valeurs françaises se limitait à 1,32 %. A la fois soulagé et rassuré, le marché regagnait, le lendemain, tout le terrain perdu, et même au-delà (+ 1,45 %).

Comme la semaine précédente, le record d'altitude se retrouvait à portée (1,12 % seulement). Il était frôlé mercredi et pulvérisé jeudi. La Bourse allait-elle se surpasser ? A la veille du week-end, les ventes bénéficiaires, inévitables après trois jours de hausse, firent leur apparition. Nouveau miracle. L'annonce en fin de matinée d'une hausse (provisoire) des prix de détail limitée à 0,1 % pour novembre, mois-clé avec les achats de fin d'année, rendait du tonus au marché. La progression des cours reprenait et, à mi-parcours, elle dépassait 0,5 %. Mais les prises de bénéfices furent les plus fortes. Le marché vit fondre son avance. Le verdict tomba à la clôture (– 0,2 %) et l'indice CAC revint à 412,5. N'importe. Cette semaine restera inscrite en lettres d'or dans les annales. Malgré les désordres causés par le projet de loi Devaquet, elle se solde encore par 1,2 % de hausse.

La performance est d'autant plus remarquable qu'elle a été accomplie avec des volumes d'affaires journaliers en augmentation constante, partant d'à peine plus de 1,1 milliard de francs pour passer au-dessus de 1,7 milliard.

Record battu

La Bourse a quand même eu chaud, car le boulet n'est pas passé loin. Mais force est de constater que, la sagesse de l'inflation mise à part, elle n'a pas eu grand-chose à se mettre sous la dent, si ce n'est la reprise des ventes de voitures en novembre, avec une augmentation des immatriculations de 8,1 %. Certes, quand l'industrie automobile se porte mieux, l'atmosphère se détend. Mais, à y regarder de plus près, le marché avait plus de raisons de se laisser glisser que de monter.

D'une part, si un trait a été tiré sur la réforme des universités, l'affaire a laissé des séquelles et des fissures sont apparues au sein de la majorité gouvernementale. La cohabitation n'est pas remise en cause, mais le charme est rompu. Des professionnels s'en entretenaient à voix basse autour de la corbeille. La Bourse n'apprécie jamais ce type de situation assez floue dont on ne sait trop sur quoi elle va déboucher.

D'autre part, si les résultats des entreprises pour 1986 s'annoncent généralement bons, voire excellents, la reprise de l'expansion tant attendue est toujours en devenir. Le premier bilan industriel de l'année, dressé par l'Union des industries chimiques, est révélateur d'une certaine forme de marasme (+ 0,6 % de croissance seulement). D'une façon générale, le moteur de l'économie mondial a des ratés, et nul n'est capable de dire quand il recommencera à tourner un peu plus rond.

D'un autre côté, les prix du pétrole remontent en relation avec la réunion des pays de l'OPEP à Genève. Un accord rapide sur une forte réduction de la production de brut est anticipé. S'il intervenait, le marché pétrolier pourrait s'assécher, et les cours du brut seraient appelés à remonter.

Côté monétaire, l'emploi de l'arme des taux pour défendre le franc n'est pas de nature à rassurer. Le marché obligataire a eu de sérieux accès de faiblesse, qu'en temps normal la Bourse ressent toujours assez mal.

A la croisée des chemins, Wall Street n'a pas eu, enfin, avec ses hésitations et ses reculades, un comportement très encourageant. *« Et pourtant elle monte »*, disait un professionnel ravi, au fond, de voir les divers indices crever leurs plafonds.

A dire vrai, les investisseurs restent fondamentalement confiants. Il y a à cela deux bonnes raisons. D'abord, beaucoup, à tort ou à raison, jugent inévitable, une dévaluation du franc, qui serait accompagnée d'une réévaluation du deutschemark. Cette opération pourrait avoir lieu après les élections allemandes de janvier et aurait pour effet de déprécier les valeurs françaises, donc de les rendre plus attrayantes aux yeux de l'étranger, dont l'intérêt pour notre place se ravive depuis quelque temps. Nul ne veut rater un train de hausses, et, dans cette perspective, des positions se nouent.

Ensuite, les liquidités sont abondantes. La privatisation de Saint-Gobain s'est achevée au grand profit des petits porteurs, et, pour autant qu'on puisse en juger, les « zinzins » ne recevront que des miettes. Des sommes importantes vont donc se trouver disponibles, et il faudra bien les remployer. De plus, les retardataires habituels détenteurs de SICAV Monory, CEA et autres, se hâtent, à l'approche du 31 décembre, de mettre leur obole au pot pour ne pas laisser échapper les avantages fiscaux auxquels ils peuvent prétendre.

Et les capitaux vont encore affluer en janvier avec les coupons d'emprunts et les versements de titres indemnitaires. L'an dernier, il y en avait eu pour 50 milliards de francs.

L'on ne saurait trop s'étonner dans ces conditions de la forme assez exceptionnelle dans laquelle se trouve le marché. Les professionnels sont tous « bullish » (haussiers). Au cours des trois semaines, qui restent à courir pour clore l'année, quelques-uns estiment de 7 % à 8 % la capacité de hausse en réserve. La plupart sont « fermes » pour janvier.

Dans l'immédiat, rien n'interdit de penser que, butant sur ses plus hauts niveaux, la Bourse pourrait prendre un peu de recul pour mieux les franchir. Notons, à cet égard, que les vedettes habituelles n'ont pas défrayé la chronique. Cette semaine, ce sont surtout les valeurs de second ordre (Promodès, SEB, Parisienne de réescompte, Saint-Louis, L. Vuitton, Lesieur, Chiers, Aussedat-Ray, Guyenne, Gerland, qui ont tenu le haut du pavé. Il faut monter au-delà de la vingtième place pour trouver quelques très grands noms : Moët, Chargeurs, Compagnie bancaire...

Les « blue chips » ont, eu battu la semelle. Michelin et Total ont même dérapé. C'est peut-être le signe d'un certain attentisme. Gageons que le Père Noël se montrera à nouveau généreux. Si tel était vraiment le cas, l'année 1986 serait une cuvée exceptionnelle. Déjà avec 55 % de hausse, le record de l'après-guerre est égalé.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	12-12-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 560	– 43
7 % 1973	8 645	+ 105
10,30 % 1975	102 50	– 0,25
PME 10,6 % 1976	103,50	+ 0,10
8,80 % 1977	123,40	+ 0,40
10 % 1978	103,50	– 0,30
9,80 % 1978	103,10	– 0,55
9 % 1979	100,80	– 0,70
10,80 % 1979	106,40	– 0,50
13,80 % 1980	104,37	– 0,31
16,75 % 1981	105,84	– 0,29
16,20 % 1982	119,75	– 0,75
16 % 1982	121,39	– 0,79
15,75 % 1982	117	– 0,55
CNE 3 %	4 351	– 0,94
CNB bq. 5 000 F.	101,90	– 0,08
CNB Paribas 5 000 F	102,30	– 0,30
CNB Suez 5 000 F	102,30	– 0,70
CNI 5 000 F	101,90	– 0,08

Valeurs diverses

	12-12-86	Diff.
Accor	510	+ 5
Agence Havas	2 195	+ 33
Arjomari	2 160	– 20
Bic	738	– 1
Bis	1 730	+ 155
CGIP	1 271	– 2
Club Méditerranée	727	+ 33
Essilor	3 895	+ 157
Europe 1	910	– 10
Hachette	3 016	– 85
L'Air Liquide	720	– 6
L'Oréal	3 958	+ 78
Navigation Mixte	1 129	– 33
Nord-Est	193	+ 2
Presses de la Cité	2 748	+ 170
Sanofi	751	+ 31
Skis Rossignol	1 275	+ 25

Matériel électrique services publics

	12-12-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	350	– 4,80
CIT-Alcatel	2 420	+ 195
Crouzet	297	– 5
Générale des Eaux	1 390	+ 10
IBM (1)	846	+ 3,95
Intertechnique	1 550	– 110
ITT	356	– 7,30
Legrand	5 350	+ 140
Lyonnaise des Eaux	1 488	+ 8
Matra	2 416	– 9
Merlin-Gérin	2 966	+ 46
Moteurs Leroy-Somer	958	– 13
Moulinex	80,50	– 2
PM Labinal	836	+ 42
Radiotechnique	1 078	+ 21
Schlumberger	216	– 5
SEB	774	+ 102
Siemens	2 446	– 4
Signaux	645	inch.
Téléméc. Electrique	3 340	– 30
Thomson-CSF	1 680	– 20

(1) Compte tenu d'un coupon de 6,05 F.

Métallurgie construction mécanique

	12-12-86	Diff.
Alspi	375,10	– 4,90
Avions Dassault-B.	1 341	+ 51
Chiers-Châtillon	65,50	+ 5,20
De Dietrich	1 895	– 30
FACOM	1 655	– 35
Marine Wendel (1)	439	– 7
Penhoët	1 458	+ 88
Peugeot SA	1 197	+ 32
Sagem	3 392	– 48
Strafor	581	– 5
Valéo	544	+ 20
Vallourec	86,40	+ 1,40

(1) Compte tenu d'un coupon de 5 F.

Alimentation

	12-12-86	Diff.
Béghin-Say	545	inch.
Bongrain	2 700	+ 150
BSN G.-Danone	4 685	+ 15
Carrefour	3 680	– 60
Casino	2 570	– 40
Euromarché	2 860	– 20
Guyenne et Gasc.	727	+ 38
Lesieur	1 382	+ 80
Martell	1 818	+ 106
Moët-Hennessy	2 680	+ 140
Nestlé	38 310	– 560
Occidentale (Gle)	1 087	+ 7
Olida-Caby	169,30	– 8,20
Pernod-Ricard	1 120	+ 22
Promodès	2 395	+ 245
St-Louis-Bouchon	759	+ 78
C.S. Saupiquet	845	+ 51
Source Perrier	819	+ 16
Veuve Clicquot	5 030	+ 31

Pétroles

	12-12-86	Diff.
Elf-Aquitaine	318	+ 2
Esso	442	– 6
Exxon (1)	459	+ 10,95
Francarep	328	– 7
Petrofina	1 520	– 10
Pétroles B.P.	137	– 1,30
Primagaz	606	+ 16
Raffinage	148,80	– 4,20
Royal Dutch	610	+ 12
Sogerap	408	+ 2
Total	420,50	– 3,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,95 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	12-12-86	Diff.
Géophysique	289	– 10
Imétal	83	+ 1,30
INCO	79	– 1,60
Michelin	2 619	– 70
Min. Penarroya	44,80	+ 0,30
RTZ	62,80	inch.
ZCI	1,16	inch.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	12-12-86	Diff.
Bail Équipement	541	– 1
Bancaire (Cie)	1 194	+ 58
Cetelem	1 414	+ 59
Chargeurs SA	1 580	+ 85
CFF	1 310	– 5
CFI	535	+ 10
Eurafrance	3 400	inch.
Hénin (La)	766	+ 7
Imm. Pl.-Monceau	985	– 35
Locafrance	820	+ 50
Locindus	1 085	– 20
Midi	1 715	+ 36
Midland Bank	470	– 8
OFP	1 510	+ 20
Paris. de réesc	888	+ 63
Prétabail	1 655	+ 28
Schneider	660	– 27
UCB	562	+ 10

Filatures, textiles, magasins

	12-12-86	Diff.
André Roudière	210	– 10
Agache Willot	1 637	+ 302
BHV	571	– 39
CFAO	2 179	+ 69
Damart-Serviposte	2 387	+ 57
Darty	481	– 17
DMC	609	+ 24
Galeries Lafayette	1 200	– 20
La Redoute	2 538	+ 93
Nouvelles Galeries	613	– 12
Printemps	604	– 10
SCOA	93	+ 5

Bâtiment, travaux publics

	12-12-86	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 510	+ 35
Bouygues	1 325	+ 55
Ciments Français	794	+ 16
Dumez	2 030	+ 62
GTM	534	– 10
J. Lefebvre	1 275	+ 15
Lafarge	1 438	+ 8
Maisons Phénix	226	+ 17,50
Poliet et Chausson	1 795	– 56
SCREG	539	inch.
SGE-SB	93,20	– 0,80

Produits chimiques

	12-12-86	Diff.
BASF	920	+ 5
Bayer	1 049	+ 7
Hoechst	885	+ 7
Imp. Chemical	103,50	+ 1,10
Institut Mérieux	4 170	+ 25
Laboratoire Bellon	1 910	+ 11
Norsk Hydro	127,50	+ 3,70
Roussel-Uclaf	1 480	– 9

BONS DU TRÉSOR

Séance du 12 décembre 1986

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 86	92,52	92,51	92,51	– 0,01
Mars 87	92,74	92,67	92,67	– 0,05
Juin 87	92,78	92,76	92,67	– 0,12
Sept. 87	92,78	92,77	92,77	– 0,02
Déc. 87	92,80	92,80	92,80	

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SEB	+ 13,1	Fives-Lille	– 12,3
St-Louis	+ 11,5	Intertechnique	– 6,6
Promodès	+ 11,4	Majorette	– 6,6
BIS	+ 9,8	BHV	– 6,4
L. Vuitton	+ 9,6	Salomon	– 6
Alcatel	+ 8,8	Olida	– 4,6
Chiers	+ 8,6	CFDE	– 4,1
Guyenne	+ 8,6	SAT	– 3,9
Ecco	+ 8,4	Imp. Monceau	– 3,4
M. Phénix	+ 8,4	UIS	– 3,4
Aussedat-Rey	+ 8,2	Sommer	– 3,4
Par. Résc.	+ 7,6	Géophysique	– 3,3
UIC	+ 7,6	Fichet-Bauche	– 3,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	361 250	428 112 451
Elf	901 916	284 394 535
BSN	60 606	281 780 349
Générale Eaux	203 257	280 516 839
Michelin	91 829	241 648 770
Générale Occid.	200 363	217 325 149
CSF	120 322	202 020 938
Carrefour	47 200	170 061 814
Midi	101 212	170 059 566
Casino	58 905	153 120 433
Lafarge	102 491	146 905 818
Cie Bancaire	118 287	136 074 822
Chargeurs	83 295	127 304 404

(*) Du 4 au 11 décembre inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 décembre

COURS	ÉCHÉANCES Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Premier	–	107	107	106,70	106,90
+ haut	–	107,35	107,20	107,05	107,10
+ bas	–	107	106,90	106,70	106,85
Dernier	–	107,20	107,15	106,95	107,10
Compensation	–	107,20	107,15	106,95	107,05

Nombre de contrats : 19 030

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	8 déc.	9 déc.	10 déc.	11 déc.	12 déc.
RM	1 421 829	1 318 516	1 780 938	1 873 050	(1)
Comptant R. et obl.	10 456 724	8 190 081	8 839 890	9 084 884	–
Actions	563 493	328 268	399 300	451 015	–
Total	12 442 046	9 836 865	11 020 128	11 408 949	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	152,9	154,7	155,5	156,3	–
Étrangères	115	114,9	113,4	114,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	159,4	162	163,2	163,8	163,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	403	407,9	410	413,4	412,5

(1) Indisponibles en raison de la grève de l'AFP.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5 déc.	Cours 12 déc.
Or fin (kilo en barre)	81 400	83 400
– (kilo en lingot)	81 800	83 780
Pièce française (20 fr.)	516	518
Pièce française (10 fr.)	389	389
Pièce suisse (20 fr.)	523	544
Pièce latine (20 fr.)	472	491
● Pièce tunisienne (20 fr.)	488	488
Souverain	597	611
Souverain Elizabeth II	610	590
● Demi-souverain	370	366
Pièce de 20 dollars	2 970	3 005
– 10 dollars	1 472	1 410
● – 5 dollars	1 000	970
– 50 pesos	3 135	3 180
● – 20 marks	608	601
– 10 florins	489	495
● – 5 roubles	375	374

Générale de fonderie : la COB saisit la justice

Aux termes d'un communiqué diffusé le vendredi 12 décembre, la Commission des opérations de Bourse (COB) annonce que, après avoir effectué une enquête sur les informations données par la Générale de fonderie en mai 1986 et sur le marché des actions, *« elle transmet l'ensemble des faits relevés au procureur de la République de Paris, afin de les soumettre à l'appréciation des autorités judiciaires déjà saisies par ailleurs »*.

Son attention avait été attirée par les faits suivants : le 17 mars 1986, le journal *Investir* publiait un article concernant la société Générale de fonderie et indiquait en particulier : *« Le groupe Générale de fonderie est revenu en 1985 à l'équilibre en résultat net et peut-être même légèrement bénéficiaire. »* Le 1er avril 1986, la société Générale de fonderie a publié un communiqué indiquant notamment : *« Globalement, compte tenu des performances médiocres des autres filiales, les résultats nets du groupe qui seront soumis à un prochain conseil devraient être, après plus-values et reprises des provisions affectées, légèrement déficitaires »*. Le 2 mai 1986, cette même société annonçait que les pertes de l'exercice social 1985 représentaient un montant de 141 millions de francs, le résultat consolidé du groupe se chiffrant à une perte de 104 millions de francs. Cette annonce fit chuter le cours de l'action en Bourse.

La COB émet de *« sévères critiques »*, estimant entre autres, que :

1) Au moment où les informations mentionnées ci-dessus ont été données, la société était en possession d'éléments essentiels sur la situation du groupe pour l'exercice 1985 ;

2) Les indications données par le journal *Investir*, le 17 mars, l'ont été à la suite d'entretiens du rédacteur du journal avec un responsable de la société ;

3) Le communiqué de la société du 1er avril, annonçant que le résultat net 1985 du groupe serait légèrement déficitaire, ne tenait pas compte de certains éléments ou en minimisait la portée, faisant état de *« graves difficultés de la filiale GHM »*. Or cette filiale avait déjà déposé son bilan le 20 mars 1986.

Le président de la Générale de fonderie, M. Maurice Girard, se déclare *« profondément choqué de la parution du communiqué de la COB, et en conteste formellement le contenu. Il se réserve le droit d'en tirer toutes les conséquences »*. En fait, la société conteste que l'on puisse l'accuser d'avoir eu en sa connaissance, le 1er avril 1986, les éléments qui ont motivé son second communiqué du 2 mai.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Fléchissement

Les cours ont évolué en dents de scie cette semaine à Wall Street, mais plutôt dans le sens de la baisse. A la veille du week-end, sur un nouveau fléchissement, l'indice des industrielles s'est établi à 1 912,26, soit à 12,80 points en dessous de son niveau du 5 décembre.

A aucun moment, une véritable pression à la vente n'a été observée, ce qui a encouragé les investisseurs à reprendre des positions de temps à autre. D'une façon générale, la Bourse a collé au marché obligataire, s'affaiblissant ou se raffermissant en même temps que lui. D'autre part, des rumeurs ont circulé sur une baisse concertée des taux. Mais elles n'ont pas tenu la route avec les accès de tension et le gonflement de la masse monétaire (+ 9,9 milliards de dollars). Les ombres d'un « Irangate » et du scandale Boesky ont plané sur le Big Board.

Autre sujet d'appréhension : le 19 décembre prochain, les contrats à terme sur indices boursiers, les options à terme et les options sur actions arriveront en même temps à échéance. *« Qui achètera ? Qui vendra ? »*, disait un professionnel.

	Cours 5 déc.	Cours 12 déc.
Alcoa	34 5/8	32 7/8
ATT	27 1/2	26 3/4
Boeing	51 7/8	51 1/4
Chase Man. Bank	37 3/8	36 7/8
Du Pont de Nemours	89 7/8	86 1/2
Eastman Kodak	66 7/8	68 1/8
Exxon	69 1/2	71 1/2
Ford	58 5/8	56 1/8
General Electric	86 1/2	84 1/4
General Motors	71 1/8	69 5/8
Goodyear	42 3/4	42 3/4
IBM	126 3/4	126 1/2
ITT	54 1/2	53 3/4
Mobil Oil	38 7/8	40
Pfizer	62 7/8	61
Schlumberger	33 3/4	33 3/8
Texaco	34 1/2	34 1/2
UAL Inc.	59 1/8	58
Union Carbide	23	22 1/2
US X.	21 1/4	21 1/8
Westinghouse	60 1/4	59 5/8
Xerox Corp	61 7/8	60 7/8

LONDRES

Hausse des pétroles

La perspective d'une hausse des prix du brut, que pourrait entraîner une forte réduction de la production si les pays de l'OPEP réunis à Genève parvenaient à s'entendre sur ce point, a fait grimper les valeurs pétrolières à Londres. D'autant plus vite que la Banque d'Angleterre prévoit un prix du baril à 20 dollars pour 1988.

Les fonds d'Etat ont réagi en hausse pour la même raison. Les industrielles ont suivi le mouvement d'assez loin. Relative fermeté des magasins et des banques. Les actions British Gas ont continué d'être recherchées.

Indices « F.T. » du 12 décembre : industrielles, 1 280,4 (contre 1 268,5) ; mines d'or, 311,7 (contre 326,3) ; Fonds d'Etat, 82,24 (contre 81,64).

	Cours 5 déc.	Cours 12 déc.
Beecham	412	415
Bowater	334	332
Brit. Petroleum	674	688
Charter	307	288
Courtaulds	311	308
De Beers (*)	773	770
Freegold (*)	11,68	13 11/16
Glaxo	905	955
Gt. Univ. Stores	14 1/4	14 1/2
Imp. Chemical	11 3/64	11
Shell	941	943
Unilever	21 37/64	21,9
Vickers	386	387
War Loan	33 7/8	35 13/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Léger tassement

Le plus grand calme a régné sur le marché allemand, où les cours ont évolué assez irrégulièrement pour se tasser légèrement à la veille du week-end. Les étrangers sont restés l'arme au pied, et le gonflement de la masse monétaire a éloigné l'espoir d'une baisse des taux.

Indice de la Commerzbank du 12 décembre : 2051,1 contre 2072,7.

	Cours 5 déc.	Cours 12 déc.
AEG	330,30	341,80
BASF	276,70	276,80
Bayer	318	317
Commerzbank	319	311
Deutschebank	839,50	822,50
Hoechst	267,30	268
Karstadt	501	466
Mannesman	182,50	179,50
Siemens	755,20	749,90
Volkswagen	429,20	430

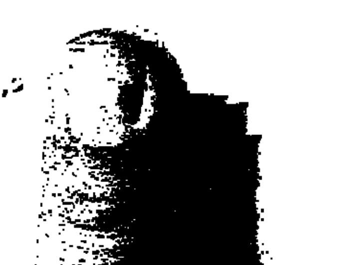
TOKYO

Au voisinage du sommet

L'avance des cours s'est poursuivie, mais à une cadence ralentie, le mouvement ayant, d'autre part, été entrecoupé par quelques baisses passagères. Mais le marché s'est retrouvé, en fin de semaine, au voisinage immédiat de ses plus hauts niveaux historiques atteints le 20 août dernier (18 936 points au Nikkei).

Indices du 12 décembre : Nikkei : 18 830,64 (contre 18 604,91) ; Indice général : 1 568,51 (contre 1 546,91).

	Cours 5 déc.	Cours 12 déc.
Akai	396	388
Bridgestone	781	737
Canon	1 090	1 050
Fuji Bank	1 710	1 700
Honda Motors	1 310	1 290
Matsushita Electric	2 060	2 060
Mitsubishi Heavy	484	454
Sony Corp.	3 610	3 550
Toyota Motors	2 150	2 190



هكذا من الأصل

BOURSES ÉTRANGÈRES

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Cure de repos pour l'eurofranc

Le marché international des capitaux commencera vraisemblablement l'année 1987 sur une note haussière. Si la tendance actuelle paraît neutre, la raison en tient au traditionnel ralentissement de l'activité de fin d'année. Les livres se ferment. Les comptes s'apurent. Toutefois, l'optimisme règne. Les taux d'intérêt américains devraient se détendre davantage à partir de janvier.

Seuls, dans ce beau concert, les Allemands continuent à jeter une note discordante qui, entre autres, pèse sur le franc français. La communauté bancaire internationale estime qu'il faudra attendre le mois de février pour que Bonn réagisse. Une fois les élections passées outre-Rhin, un réalignement monétaire devrait intervenir pour réajuster, à l'intérieur du serpent européen, les parités vis-à-vis d'un deutschemark trop puissant, et tout particulièrement la relation entre le DM et la devise française.

Dans son télex hebdomadaire, la division « marchés des capitaux » de la National Westminster (County NatWest), estime qu'afin de regagner le prestige perdu dans la saga estudiantine, le gouvernement Chirac voudra accélérer la reprise économique en France. Cet objectif se conciliant difficilement avec des taux d'intérêt élevés, et encore moins avec la récente hausse intervenue à la suite de l'épisode universitaire, le premier ministre français aura grand besoin, de négocier avec Bonn un réajustement des parités entre les monnaies des deux pays concernés. Une telle perspective est bonne pour les euro-obligations libellées en francs français qui procurent, présentement, des rendements de l'ordre de 9 %.

Morgan Grenfell, autre banque britannique fortement orientée sur l'activité internationale, se montre également confiante à l'égard du marché français des capitaux.

Le Trésor français s'était déjà montré sage en limitant à quelque 1,2 milliard de francs le montant des nouvelles euro-émissions libellées dans la devise tricolore pour le mois de décembre. Le Crédit national avait, au début du mois et sous la garantie de la République française, ouvert avec succès ce calendrier avec une transaction de 500 millions de francs français sur cinq ans. Le bon accueil était surtout le résultat d'une structure de taux d'intérêt à taux variable qui permettait aux prêteurs d'opérer soit à partir du taux en vigueur sur les dépôts en eurofrancs, soit de celui pratiqué sur le marché domestique français.

Soucieux de ne pas se laisser prendre dans les filets d'un taux d'intérêt qu'ils ne contrôlent pas (l'eurofranc), les prêteurs se sont, en quasi-totalité, révélés français parce que mieux à l'aise à l'égard du franc intérieur. Dans la foulée, la Banque européenne d'investissement (BEI) devait lancer un euro-emprunt à taux d'intérêt fixe de l'ordre de 700 millions de francs français sur cinq ans. L'opération est maintenant reportée à l'an prochain. Toute provisoire qu'elle puisse être, la remontée des taux d'intérêt à court terme en France à la suite de la révolte universitaire à Paris, a provoqué des remous qu'il vaut mieux laisser se résorber seuls.

Des raviolis dorés à point

Si l'appétit pour les transactions euro-obligataires classiques se ralentit, pour l'instant, par suite des impératifs de fin d'année, l'intérêt pour les émissions internationales d'actions ne se dément pas. Après le succès incontestable remporté par Saint-Gobain en France (l'équivalent d'environ 1 milliard de dollars) et celui, beaucoup plus grand en volume, de l'Office du gaz britannique (9 milliards de dollars), on attend Paribas durant la seconde moitié de janvier. Son succès est également assuré non seulement sous l'effet de résultats brillants mais aussi parce que Paribas est un nom universellement connu.

En attendant la venue de la grande dame de la rue d'Antin, l'attention se concentre sur d'autres opérations. Même si l'on n'est pas un fanatique de raviolis – et sur ce thème La Reynière s'est toujours montré peu prolixe – l'offre de Buitoni ne peut laisser indifférent. Lancée en début de semaine, la proposition consiste en 840 000 actions, dont la particularité est d'être exclusivement réservées aux investisseurs domiciliés hors de France. Offerte, lundi, à un prix de 530 F par action, soit une décote de 5 % par rapport à un prix de clôture antérieur en Bourse de 555 F, la transaction était deux fois et demie souscrite le lendemain mardi, tandis que, sur le « marché gris », le titre se traitait à 560 F.

La Suisse, certainement friande de ce qui ressemble à un cannelloni raccourci, a, à elle seule, absorbé 40 % de l'émission. Les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Grande-Bretagne ont également montré un vif intérêt à l'égard d'un groupe en pleine croissance. La BNP a brillamment dirigé l'opération avec, à ses côtés, la très britannique Warburg Securities et le Crédit agricole. A eux trois ces établissements ont contrôlé 85 % de la distribution du papier, le solde étant alloué aux banques cochefs de file. Cette technique, à l'opposé de celle responsable du « Fiatsco » essuyé, il y a peu de temps, par l'émission internationale d'actions du fabricant italien d'automobiles, est en grande partie à l'origine du succès remporté par Buitoni. Mais il faut dire aussi que la BNP estime que le bénéfice net du groupe Buitoni passera de 85 millions de francs cette année à 115 millions en 1987.

Les sociétés françaises se montrent décidément en verve en cette fin d'année. Avant que Peugeot vienne, avec délice, tâter le marché de l'eurolire italienne dont la création remonte à seulement quatorze mois, Rémy-Martin s'était tourné vers l'ECU et Rhône-Poulenc vers le florin néerlandais. Les 50 milliards recherchés sur cinq ans par Peugeot représentent la dixième transaction en eurolires. Offerte à un prix de 99 avec un coupon annuel de 10,25 %, elle a été très bien reçue.

L'attrait pour les coupons élevés reste très vif parmi la clientèle privée. L'euro-émission de 40 millions d'ECU sur cinq ans lancée par Rémy et associés du groupe Rémy-Martin avait vu le jour avec des conditions serrées : un coupon de 7,625 % sur un prix de 101,625. Mais, grâce à la maestria de la Société de banque suisse à Londres (SBCI), l'une des rares banques à maîtriser le marché de l'ECU, le papier s'est bien placé en Suisse.

Pour sa part, Rhône-Poulenc a connu un très beaux succès avec les 250 millions d'obligations en florins qu'elle offrait sur le marché intérieur hollandais. D'une durée de huit ans, l'emprunt qui sera émis au pair comporte un coupon de 6,75 %, niveau attrayant pour une devise aussi forte.

C'est au travers d'une opération complexe mais combien parfumée, qu'Yves Saint Laurent a drainé, en l'espace d'une semaine, quelque 930 millions de dollars destinés à financer l'acquisition de la division parfum et cosmétique de Charles of the Ritz. La transaction qui était, à l'origine, prévue pour 465 millions a pu être doublée ; elle est attrayante par son aspect capital-risque. Ce n'est, en effet, pas pour se laisser griser par des senteurs d'Opium que Carlo Benedetti s'est engagé dans l'aventure Y S L. Malheureusement, elle est essentiellement réservée aux institutionnels. L'investissement minimum est de 135 000 dollars et la cotation du titre n'est pas pour demain.

Pour terminer, soulignons le succès assez extraordinaire de la Caisse nationale des télécommunications (CNT) dans un secteur relativement nouveau celui des crédits syndiqués en francs français intérieurs. La CNT qui, huit jours plus tôt et sans l'ombrelle de l'Etat, avait offert aux banques de participer à un crédit par acceptation renouvelable (« revolving ») sur cinq ans de 1 milliard de francs, s'est vue proposer 3,6 milliards. La qualité de la signature, des conditions adéquates, et l'absence d'encadrement sont les principaux ingrédients d'une recette concoctée avec autant de succès que de brio par le CCF qui dirige l'opération.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Une alerte sur le franc

Le début de la semaine a été « chaud » pour le franc, victime de la crise des universités, avant qu'un progressif retour au calme le ramène pratiquement à sa base de départ. Fait notable, la Banque de France, contrairement à son habitude des derniers mois, n'est, à aucun moment, intervenue directement sur le marché en vendant des marks, comme elle l'avait encore fait le vendredi 5 décembre. En revanche, elle a manié l'arme des taux avec une certaine vigueur *(voir en rubrique marché monétaire et obligataire)*.

Lundi matin, la Banque de France s'attendait sinon à une forte attaque contre le franc, du moins à des sorties de capitaux non négligeables. Les événements du week-end, avec de spectaculaires affrontements entre « casseurs » et forces de police, notamment, étaient susceptibles d'impressionner l'étranger. De New-York, la veille au soir, des opérateurs n'avaient-ils pas téléphoné pour savoir si Paris *« c'était comme à Beyrouth »* ? A la télévision, le spectacle de quelques véhicules en flamme et de CRS musclés poursuivant, matraque à la main, des manifestants casqués qui leur jetaient des pavés, ne pouvait que les impressionner.

Lundi matin à 9 heures, la Banque de France décidait de « laisser filer » le franc, le cours du marck à Paris bondissant à 3,2925 F, nouveau record historique, bien au-dessus du plafond officieux de 3,2760 F défendu depuis plusieurs mois. En même temps, elle faisait monter le loyer de l'argent au jour le jour à plus de 8 % (9 % en pointe les jours suivants), en application des nouvelles règles qui régissent le marché interbancaire, soumis à de plus fortes variations depuis le 1er décembre dernier.

L'annonce, dans la matinée du lundi, de l'abandon du projet de loi portant réforme des universités, de nature à désamorcer la crise dans l'immédiat, avait ramené un peu de calme, et les jours suivants, la tension baissait progressivement. A la veille du week-end, le cours du mark à Paris était revenu à 3,2780 F, pratiquement au même niveau que le vendredi précédent. Retour à la case départ, sans que la Banque de France soit pratiquement intervenue, en vendant des devises : un beau succès technique.

Soulignons, néanmoins, que le relèvement des taux pratiqué en début de semaine par la Banque de France (un point) n'aurait pas été suffisant en cas de véritable attaque sur le franc. En fait, les milieux financiers internationaux n'ont pas, véritablement, manifesté d'inquiétude. Mais, comme sur la scène politique, cette mini-crise a laissé des traces : *« le rouge est mis »*, estime-t-on à Francfort, Zurich, Londres ou New-York, où l'on spécule ouvertement sur un réaménagement du système monétaire européen après les élections allemandes de janvier prochain.

Le plus fort est que, en dépit d'un écart d'inflation de trois points entre la France et l'Allemagne, au bénéfice de ce dernier pays, les coûts de production montent moins vite dans notre pays qu'au-delà du Rhin, où les augmentations de salaire dépassent 4 % en rythme annuel. La compétitivité de l'industrie française sur le marché allemand, loin de se dégrader, aurait même une légère tendance à s'améliorer.

Mais les « gnomes de Zurich », comme aurait dit M. Wilson, l'ancien premier ministre britannique, s'attachent davantage à l'écart des prix à la consommation et aux grandes données « fondamentales » : excédent massif de la balance commerciale et forte croissance en RFA, sans oublier l'afflux de capitaux sur les places de ce pays, ce qui contribue à gonfler la masse monétaire et éveille l'inquiétude de la Bundesbank.

A cette occasion, le gouvernement français n'a pas apprécié l'attitude de la banque centrale allemande, jugée *« peu responsable »* puisqu'elle a jugé bon de relever mardi son taux d'intervention en pleine crise du franc. A Paris, où la masse monétaire ne dérape pas, on estime qu'il faudrait mieux respecter les accords communautaires.

Tout cela se déroule sur un fond de grandes manœuvres, ou supposées telles. Faute de réunion formelle du groupe des Cinq, M. Baker, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, rendait visite, ce week-end, aux ministres des finances européens. Les milieux financiers n'ont pas manqué d'évoquer le grand projet d'accord général sur les monnaies destiné à compléter celui du 31 octobre, passé entre le Japon et les Etats-Unis, qui, pour l'instant, marche très bien : le dollar se maintient imperturbablement dans la zone de 161-163 yens.

Il serait tentant d'associer Washington à l'accord européen de Glen-Eagles. Encore faudrait-il qu'une volonté américaine se manifestât, sans oublier les réticences allemandes. Est-il possible de maintenir des parités avec un déficit commercial américain aussi énorme, d'autant que, outre-Atlantique, on souhaite conserver une arme, celle de la baisse du dollar, contre une Europe encore trop rétive. Si le yen est proche de son accord historique, le mark est encore éloigné de 10 % de ses cours du début 1980 par rapport à la devise américaine.

Cette semaine, le « billet vert » s'est notablement raffermi. Une demande commerciale assez soutenue, à l'approche des échéances de fin d'année, y a contribué. A joué dans le même sens, l'annonce d'une augmentation de 0,5 % des ventes de détail aux Etats-Unis en novembre (+ 0,9 % hors ventes d'automobiles, chiffre le plus élevé depuis juillet 1985). De même, un gonflement des stocks de 0,6 % a été bien accueilli, la hausse de 0,3 % du prix à la production était considérée comme « neutre ».

Contrairement aux prévisions de certains experts réputés, effectuées au lendemain des élections américaines de novembre, le dollar, sauf accident, ne se retrouvera vraisemblablement pas à 6 F à Noël...

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 au 12 décembre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,4265	–	15,0784	58,8235	49,4193	2,3752	43,7254	0,0714
	1,4270	–	15,3315	60,1685	50,2260	2,4143	44,4444	0,0724
Paris	9,4605	6,6320	–	390,11	327,75	15,7529	289,98	4,7371
	9,3076	6,5225	–	392,45	327,60	15,7472	289,89	4,7230
Zurich	2,4250	1,7000	25,6338	–	84,0128	4,0380	74,3331	1,2142
	2,3717	1,6620	25,4810	–	83,4756	4,0126	73,8667	1,2035
Francfort ...	2,8865	2,0235	30,5110	119,03	–	4,8064	88,4783	1,4453
	2,8412	1,9910	30,5251	119,80	–	4,8069	88,4889	1,4417
Bruxelles ...	60,0556	42,10	6,3480	24,7647	208,55	–	18,4084	3,0071
	59,1063	41,42	6,3503	24,9218	208,04	–	18,4089	2,9993
Amsterdam ..	3,2624	2,2870	34,4851	134,53	113,02	5,4323	–	1,6335
	3,2108	2,2500	34,4960	135,38	113,01	5,4321	–	1,6293
Milan	1997,10	1400	211,10	823,53	691,87	33,2541	612,15	–
	1970,69	1381	211,73	830,73	693,62	33,3414	613,78	–
Tokyo	232,66	163,10	24,5929	95,9411	80,6029	3,8741	71,3161	0,1165
	231,39	162,15	24,8601	97,5632	81,4415	3,9147	72,8667	0,1174

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 décembre, 4,0662 F contre 4,0225 F le vendredi 5 décembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

12 déc. 1986

LIRE ITALIENNE – MARK ALLEMAND – FLORIN – FRANC FRANÇAIS – LIVRE IRLANDAISE – FRANC BELGE – COURONNE DANOISE

+1,25 / +1,00 / % 0 / –0,25 / –0,50 / –0,75 / –1,00 / –1,25 / –1,50 / –1,75 / –2,00 / –2,25

Plafond – Plancher

*Système monétaire européen

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel banalisé

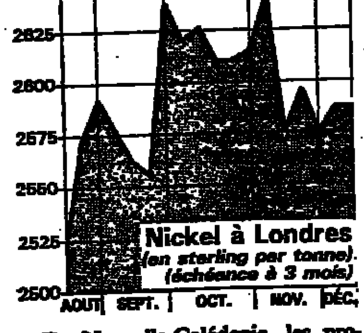
Après l'adoption, le 2 décembre, par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution affirmant *« le droit inaliénable du peuple de la Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination et à l'indépendance »*, on pouvait s'attendre à une réaction haussière des cours du nickel. Le « caillou » ne recèle-t-il pas environ 30 % des réserves mondiales de cette matière première, que le général de Gaulle considérait naguère comme un symbole d'autonomie de la France vis-à-vis de l'Union soviétique et de l'Amérique du Nord, respectivement premier et second producteurs mondiaux ?

Au London Metal Exchange, les opérateurs n'ont vu dans cette position des Nations unies aucune raison de se précipiter pour acheter du nickel. Les prix ont au contraire nettement reculé, perdant 34 livres pendant la seule séance du 11 décembre. Ils clôturaient jeudi à 2 550 livres par tonne. Baptisé à l'origine « métal de Satan » – en raison de l'incapacité des chercheurs du dix-neuvième siècle de le séparer du cuivre (on parlait de *Kupfernickel)*, – le nickel n'a aujourd'hui plus rien de diabolique, ni de stratégique.

La surproduction mondiale, conjuguée à la stagnation de la demande, l'a banalisé. Utilisé pour 56 % de sa consommation dans les aciers inoxydables, il subit de plein fouet la crise de la sidérurgie. Le ralentissement des programmes nucléaires – les cuves des centrales sont recouvertes d'un « beurrage » de nickel – accentue son déclin. Aussi les grands producteurs se livrent-ils à une bataille de prix virulente pour conserver leurs parts de marché. Les firmes canadiennes Inco et Falconbridge et la société Le Nickel (SCN) doivent faire face à des ventes intempestives de Moscou sur le marché libre, à des prix défiant souvent toute concurrence.

Le 5 décembre, le secrétaire américain au commerce, M. Baldrige, a annoncé la levée de l'embargo des Etats-Unis sur le nickel soviétique décrété en 1983. Les Américains craignaient à l'époque de se faire livrer à leur insu du métal fabriqué à partir du minerai cubain, alors que toutes relations économiques étaient rompues avec La Havane depuis l'épisode de la baie des Cochons, au début des années 60.

En redonnant libre accès au nickel soviétique sur leur territoire (une décision officiellement motivée par le désir d'encourager Moscou à réaliser des progrès dans le domaine des droits de l'homme...), les Etats-Unis ont en réalité mis à l'épreuve leurs fournisseurs canadiens. Dans le climat actuel de pléthore, les clients sont maîtres du jeu sur le terrain des prix. Le marché du nickel est devenu un « marché d'acheteurs ». S'ils ne veulent pas être menacés par le métal « venu du froid », Inco et Falconbridge devront sans doute consentir un effort supplémentaire en matière de tarifs à l'égard de leurs voisins et clients américains.



En Nouvelle-Calédonie, les producteurs ne sont pas mieux lotis. Le recul du dollar ajoutant ses effets aux excédents, les prix du minerai ont baissé de 40 % en un an. Malgré ce vif recul, le Japon – principal client des petits mineurs du territoire et de la SCN – s'approvisionne de plus en plus en Indonésie et en Chine, où les coûts de production (en raison de faibles charges salariales) sont moins élevés. Qui oserait, dans ces conditions, parier sur un assainissement prochain du marché ?

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 12-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	952,5 (– 6,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	810,5 (+ 10,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 530 (– 57) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 215 (– 25) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 865 (– 110) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 820 (+ 1) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	279,75 (– 5,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	154,50 (– 6,5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	145,70 (+ 0,20) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Nouvelle secousse

Pauvre marché obligataire français et pauvre MATIF ! A peine esquissaient-ils un timide rétablissement qu'ils recevaient un grand coup sur le nez avec une alerte sur le franc, qui contraignait la Banque de France à relever brusquement le loyer de l'argent sur la place de Paris. Du coup, leurs cours replongeaient et un certain pessimisme réapparaissait.

D'une semaine à l'autre, les rendements se sont à nouveau tendus, poussant, pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 8,40 % à plus de 8,60 % et atteignant 9,55 % sur les emprunts du secteur public. Sur le MATIF, l'échéance décembre, qui était passée, la semaine dernière, de 107,25 à 108,50, est retombée à 107,20, celle de mars s'est retrouvée à 107,15 contre 108,35, celle de juin à 106,95 contre 108,15 et celle de septembre à 107,05 contre 108,15 également.

Le lundi 8 décembre, redoutant une attaque sur le franc à la suite d'une aggravation de la crise des universités, la Banque de France se résignait à utiliser l'arme des taux d'intérêt en portant brutalement, de 7,50 % à 8,50 % le taux de ses pensions à sept jours, l'un des deux jalons qui balisent les évolutions de marché interbancaire après le big-bang du 1er décembre dernier.

Immédiatement, le loyer de l'argent au jour le jour s'élevait de 7,50 % à 8,25 %, retombant mardi à 8 % pour toucher 9 % mercredi et revenir graduellement à 8 % à la veille du week-end, un bon demi-point au-dessus du niveau de la semaine précédente.

Une telle poussée de fièvre ne manqua pas d'envoyer incontinent « au tapis » un marché obligataire encore très fragile et un MATIF écorché vif, qui a perdu plus d'un point en huit jours, revenant à la case départ. Le mal fut aggravé par les signaux venus d'outre-Rhin, où la Banque fédérale d'Allemagne portait de 4,50 % à 4,60 %, son taux de prise en pension d'effets bancaires, cette hausse, selon son porte-parole, étant *« la conséquence logique d'une forte demande des banques à l'approche de la fin de l'année »*.

La fin de l'année a bon dos : la progression de la masse monétaire allemande s'effectue actuellement au rythme annuel de 7,90 % contre 3,5 % à 5,5 % prévus normalement, un dépassement dont la Bundesbank se préoccupe vivement.

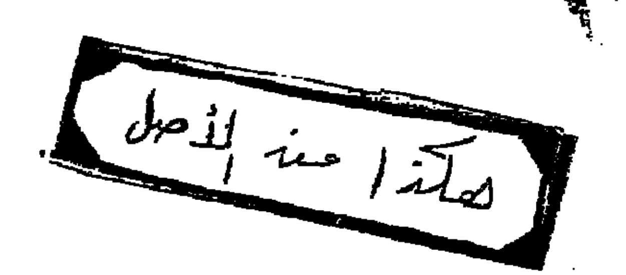
En milieu de semaine, le loyer de l'argent au jour le jour atteignit 5 % outre-Rhin pour revenir vendredi à 4 3/4 % environ. Cela ne fut guère de nature à réconforter le marché de Paris qui, plus que jamais, a les yeux rivés sur celui de Francfort. Il convient de noter, néanmoins, que le taux de rendement des emprunts à long terme en Allemagne s'est maintenu à 5,85 % après son vif recul des quinze derniers jours, ce qui confirme le divorce entre taux longs et taux courts, signalé la semaine dernière dans ces colonnes.

A Paris, sur le marché primaire, la « diète hydrique » se poursuit, avec de mini-émissions d'un montant unitaire de 500 millions de francs : deux pour la caisse centrale de Crédit mutuel (TMO et taux fixe de 9,40 %) et un pour le BRED (TMO). Ces émissions sont destinées aux réseaux de ces établissements.

A l'approche de la fin de l'année, les opérateurs se partagent toujours en deux clans. D'un côté les optimistes, qui pronostiquent toujours une nouvelle baisse du taux au premier trimestre 1987, à la faveur d'un assouplissement de la politique de la Bundesbank et, le cas échéant, après un rajustement du système monétaire européen intervenant au lendemain des élections législatives allemandes ; de l'autre, les pessimistes, qui, malgré la faible augmentation des prix de novembre (+ 0,1 %), redoutent quelques « mauvais indices », au premier trimestre 1987, en raison de la libération des tarifs des services, susceptible de relancer les craintes d'une petite poussée inflationniste accompagnée d'une hausse des taux.

Cette divergence dans les prévisions expliquent les tiraillements qui affectent le marché de Paris et rendent son comportement tout à fait aléatoire.

F. R.



Le Monde

La fin du conseil atlantique de Bruxelles

Le communiqué commun insiste sur une limitation à 50 % de la réduction des forces nucléaires stratégiques

BRUXELLES
de notre correspondant

La réduction des forces nucléaires est une bonne chose, à condition qu'elle s'opère de manière progressive, après vérification, et que le dossier soit traité avec toute l'attention nécessaire, et en tout état de cause il est exclu pour le moment de réduire au-delà de 50 % l'arsenal nucléaire stratégique de l'Occident : voilà en substance ce que les alliés européens des Etat-Unis ont dit au secrétaire d'Etat, M. George Shultz, au cours de la session d'hiver du conseil atlantique qui s'est tenue jeudi 11 et vendredi 12 décembre à Bruxelles (*le Monde* du 13 décembre).

Réunis pour la première fois tous ensemble depuis la rencontre de Reykjavik, en octobre dernier, entre M. Reagan et M. Gorbatchev, les pays européens de l'OTAN ont ainsi voulu manifester leur crainte de voir les Etats-Unis s'engager avec trop de précipitation dans un processus de désarmement nucléaire.

Les alliés de Washington éprouvent aussi une autre crainte : celle de voir les Américains oublier les autres dossiers — les droits de l'homme notamment — en discussion avec les pays de l'Est. Les Français — qui participent aux réunions du conseil atlantique — n'ont pas été les plus timides pour rappeler ce point à M. Shultz.

Dernière mise en garde des Européens : attention à ne pas oublier les négociations sur les armements conventionnels, rendues d'autant plus urgentes que progressent les discussions sur le nucléaire.

M. Shultz a-t-il tenu compte de ces différentes demandes ou inquiétudes européennes ? Oui, dans une très large mesure, serait-on tenté de répondre à la lecture du communiqué final publié à l'issue de la réunion. « *Nous nous félicitons des progrès accomplis à Reykjavik*, déclarent ainsi les ministres des affaires étrangères de l'alliance, *vers un accord sur des réductions de 50 % des forces stratégiques offensives des Etats-Unis et de l'Union soviétique, et vers un accord sur les missiles nucléaires intermédiaires à plus longue portée.* »

Cette limitation à 50 % de la réduction des armes nucléaires stratégiques — alors que les Américains proposaient une diminution totale sur dix ans — a été essentiellement négociée par les Britanniques et les Français. La Grande-Bretagne, en revanche, soutenue par les pays européens qui abritent les fusées nucléaires à moyenne portée, s'est prononcée pour l'élimination totale des missiles Pershing et Cruise, en échange, bien entendu, de la suppression parallèle par l'URSS des SS-20 situés à l'ouest de l'Oural.

Formulation vague

En ce qui concerne, enfin, les futures négociations sur la réduction — la « *maîtrise* », précise-t-on à Bruxelles, pour bien marquer le déséquilibre existant au départ entre l'Est et l'Ouest — des armements conventionnels, le compromis adopté jeudi permet — tant sa formulation est vague — de satisfaire les principaux intéressés, et notamment les Français et les Américains. Ces derniers pourront se féliciter de voir Paris — qui avait boudé les négociations MBFR de Vienne — d'accord maintenant pour s'asseoir à une table de négociation. Certes, répliquent les Français, mais ces futures discussions seront bien différentes. Il s'agira d'abord de parler avec les pays de l'Est de la diminution des armements conventionnels sur tout le territoire européen, de l'Atlantique à l'Oural, et non plus seulement en Europe centrale. Ensuite, la méthode de négociation sera tout autre, puisque ces pourparlers regrouperont tous les pays de la CSCE — Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe — et se dérouleront de manière « multilatérale ».

Les Américains, et d'autres délégations européennes, estimaient toutefois que, concrètement, les véritables négociations ne pourront se faire que « de bloc à bloc », c'est-à-dire entre l'Otan et le pacte de Varsovie. M. Shultz, dont le premier objectif, en arrivant à Bruxelles, était de rassurer les Européens quant à la permanence de la politique extérieure d'une Maison Blanche éclaboussée par le scandale des livraisons d'armes à l'Iran, n'a sans doute pas voulu polémiquer trop avec les Français, préférant enregistrer l'accord intervenu, aussi alambiqué puisse-t-il être, et attendre la sanction des faits.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

CSCE : minute de silence pour Anatoli Martchenko

La délégation soviétique à la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui a repris ses travaux à Vienne le 4 novembre dernier) a quitté la salle des séances, le vendredi 12 décembre, pour protester contre le fait que le chef de la délégation américaine, M. Warren Zimmermann, demandait à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire du dissident Anatoli Martchenko, récemment mort en prison. Les délégués bulgares ont également quitté la table des négociations pendant l'hommage au défenseur des droits de l'homme en URSS.

Plusieurs orateurs occidentaux ont évoqué son cas au cours de leurs interventions de vendredi, rappelant notamment que ses idées lui avaient valu de passer plus de vingt ans en détention. — *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 13 décembre 1986 a été tiré à 496 963 exemplaires

A B C D E F G

Pour les onze premiers mois de l'année

La balance commerciale de la France en déficit de 2,6 milliards de francs

Le commerce extérieur de la France ne se redresse pas. Il est resté déficitaire en novembre de 0,6 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières et légèrement excédentaire (+ 0,4 milliard) en données brutes. Compte tenu des rectifications des valeurs provisoires des mois précédents, le déficit s'élève pour les onze premiers mois de l'année à 3,9 milliards de francs en données brutes et à 2,6 milliards en données corrigées.

Le ministère du commerce extérieur, qui a diffusé ces résultats le vendredi 12 décembre, rappelle que, pour la même période de 1985, le déficit était de 22,7 milliards en données brutes et de 21,2 milliards en données corrigées. Mais comparaison n'est pas raison.

En 1986, il s'est produit une rupture par rapport aux cinq années précédentes : la facture énergétique qui était restée très élevée, de l'ordre de 175 milliards de francs en moyenne de 1981 à 1985, a diminué de près de moitié cette année.

On aurait dû en trouver trace dans les résultats de la balance commerciale. Or, il n'en est rien. Hors énergie comme le montre le tableau ci-joint (1), l'excédent a été plus de deux fois supérieur en 1985 par rapport à 1986. La facture énergétique du mois de novembre (5,8 milliards de francs) est presque trois fois moins élevée que la moyenne mensuelle de l'année dernière.

Tout s'est joué sur les produits manufacturés, dont l'excédent compensait en grande partie ce que nous coûtaient les approvisionnements en pétrole. Si cet excédent s'était maintenu au niveau de 1985, il aurait effacé, en 1986, le déficit énergétique. Le solde agro-alimentaire (+ 2,4 milliards en novembre) étant resté au même niveau, on en serait arrivé à un excédent de l'ordre de 20 milliards de francs... comme l'avait un instant imaginé l'INSEE au début de l'année. Mais, dès le mois d'avril, M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, avait fermement écarté cette prévision, n'annonçant qu'un léger excédent sur l'année, voire un simple équilibre. Les faits lui ont donné raison.

La France a pâti, cette année, d'un écart de conjoncture, comparable en bien des points à celui qu'elle a connu en 1982. A cette époque, le solde industriel s'était considérablement réduit jusqu'à 28,2 milliards de francs, pour se redresser par la suite et atteindre, au plus fort, 94,3 milliards en 1984. Le manque de compétitivité de l'industrie française est à nouveau flagrant. Nos industriels paraissent incapables de répondre à la moindre reprise de la demande intérieure des ménages.

Si les importations de produits manufacturés progressent d'environ 5 % en 1986 c'est, en effet, que la consommation des ménages a connu une forte hausse, de l'ordre de 3,3 % sur l'ensemble de l'année contre 2,5 % en 1985 et 1,1 % en 1984. Pour les seuls produits industriels, la demande a augmenté de 5,7 %, ce qui correspond à peu de chose près à l'effort d'importation.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Les données du tableau diffèrent des résultats communiqués par le ministère du commerce extérieur, ceux-ci étant calculés FAB-FAB et corrigés des variations saisonnières. Les comparaisons d'une année sur l'autre n'en demeurent pas moins significatives.

Evolution des échanges sur onze mois
(Soldes CAF FAB en milliards de francs)

	1985	1986 (1)
Total des marchandises	– 53,8	– 28
dont :		
Produits manufacturés	84,2	33,1
Energie	– 166,6	88,5
Produits agro-alimentaires ..	28,3	25,7

CAF : coût-assurance-fret.
FAB : franco à bord.
(1) Résultats provisoires.

● **Les tarifs hospitaliers pour 1987.** — La hausse des tarifs hospitaliers prévue par le gouvernement sera de 2,3 % en 1987. Pour le secteur public, le « *taux directeur* » sera de 1,9 % : s'y ajoutera une marge de redéploiement de 0,4 % à la disposition des préfets ; pour les établissements privés, la hausse est de 2,12 % à partir du 1er janvier, avec un supplément pour harmonisation des tarifs de 0,2 % à partir du 1er avril, représentant une « enveloppe » de 46 millions de francs.

Le conseil d'administration de l'ACP approuve l'offre de reprise de M. Ian Maxwell

Le conseil d'administration de l'Agence centrale de presse (ACP) a approuvé, vendredi 12 décembre, l'offre de reprise faite par M. Ian Maxwell, fils du patron de presse britannique, Rober Maxwell (*le Monde* du 12 décembre). Après avoir enregistré l'avis favorable du comité d'entreprise, le conseil d'administration s'est, en effet, engagé, à la majorité des présents, « *à tout mettre en œuvre pour que cette proposition soit acceptée par les actionnaires* ».

Si cette prise de position a bien sûr satisfait M. Ian Maxwell — qui s'est aussitôt après engagé à redresser l'agence et « *contribuer ainsi au maintien et au développement du pluralisme en France* », — elle a été également bien reçue par le personnel réuni en assemblée générale. Celle-ci a toutefois rappelé « *sa volonté de voir s'ouvrir une négociation afin que, en aucun cas, des compressions budgétaires ne nuisent au fonctionnement de l'agence* ».

Les actionnaires ne se prononceront définitivement que le 5 janvier prochain au cours d'une assemblée générale extraordinaire. La prise de contrôle, dont on imagine mal maintenant qu'elle puisse être remise en cause, devrait s'effectuer par une augmentation de capital de 12 millions de francs (il est aujourd'hui d'un peu plus de 6 millions). Pour permettre une complète apuration des comptes de l'ACP, placée sous la responsabilité d'un mandataire de justice depuis octobre dernier, M. Ian Maxwell se serait engagé à ouvrir un crédit complémentaire de 6 à 8 millions. Cette procédure aurait pour avantage de maintenir au sein du capital de l'agence les représentants de la presse écrite qui y sont actuellement, ainsi que RTL, RMC et la Caisse des dépôts et consignations.

Contrôle à main armée

Dans la nuit du 9 au 10 décembre, le gardien et le régisseur d'un immeuble de la rue Vitruve (20e) sont intrigués par la présence d'un groupe de cinq à six jeunes gens dans le parking au deuxième sous-sol. Plutôt que d'appeler la police, ils préviennent un résident de l'immeuble, M. Patrick Arcas, quarante-deux ans, directeur d'une société de gardiennage, dont la moto avait été dérobée quelque temps auparavant.

Armé d'un fusil de chasse, M. Arcas descend au parking avec les deux hommes et, parvenu devant le groupe suspect, exige, en brandissant son arme, que chacun présente ses papiers d'identité.

L'un d'eux, Xavier Benezant, dix-sept ans, refuse ce contrôle d'identité à main d'armée. Mais le coup part, l'atteignant en plein visage. Gravement blessé, il semble pourtant être hors de danger, mais risque de rester défiguré.

M. Arcas a été écroué vendredi 12 décembre, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires avec arme, par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris. Mais devant les enquêteurs il a présenté une autre version. Le coup serait parti malencontreusement, alors que le jeune homme essayait de le désarmer.

M. P.

Mort du journaliste Alain Pacadis

Le journaliste et « night-clubber » Alain Pacadis est mort le vendredi 12 décembre, tué par son ami François Laurent. Ce dernier s'est rendu aussitôt à la police en déclarant avoir voulu le « délivrer » de son désespoir. Alain Pacadis était âgé de trente-sept ans.

Alain Pacadis travaillait pour *Libération* depuis les origines du journal. Il s'était spécialisé sous le bandeau « night-clubbing » dans le compte rendu de mondanités dont l'épicentre était le Palace. Mais toute autre mondanité était traitée par lui avec le même respect.

A Sarreguemines

Le meurtrier d'un jeune cambrioleur est écroué

M. Gavino Carpa, trente-huit ans, qui a tué accidentellement, jeudi 11 décembre, un jeune cambrioleur français d'origine algérienne âgé de dix-sept ans, a été inculpé vendredi soir par le juge d'instruction de Sarreguemines (Moselle) d'homicide involontaire. Il a été écroué.

Armé d'une carabine 22 long rifle, M. Carpa avait donné l'ordre au jeune cambrioleur de descendre du toit de sa maison et l'avait fait allonger sur le sol pour le tenir en respect. Alors que le cambrioleur esquissait un geste, M. Carpa aurait frappé celui-ci avec le canon de son arme. C'est alors qu'un coup de feu a mortellement blessé le cambrioleur.

Coupe de l'America

Victoire de « French Kiss »

Au cours de la neuvième régate, disputée samedi 13 décembre, à Fremantle, *French Kiss*, de Marc Pajot a battu *Eagle* de 2 mn 49 s. *USA* a battu *America II* de 2 mn 17 s, tandis que *New Zealand* et *Stars and Stripes* l'emportaient respectivement contre *Canada II* et *Italia*. Au classement les trois premiers, *New Zealand*, *Stars and Stripes* et *French Kiss*, restent sur leurs positions mais *USA* a ravi la 4e place à *America II*. *(Lire page 7 l'article de notre envoyé spécial Gérard Albouy.)*

En raison de l'actualité, la page « Régions » paraîtra la semaine prochaine (numéro daté dimanche 21-lundi 22 décembre).

Manifestation des victimes des incendies criminels de Paris

La rue demande un toit

A l'appel d'un collectif réunissant une trentaine d'associations locales, les rescapés des incendies criminels et les habitants du vingtième arrondissement devaient manifester samedi 13 décembre sous les fenêtres du maire, M. Didier Bariani, conseiller (radical) de Paris et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Quatre manifestations en deux semaines, autant que d'incendies dans les hauts de Ménilmontant, l'émotion, la peur et maintenant la colère sont aux dimensions du choc qu'a subi ce vieux quartier. En quelques mois, dix-neuf personnes, dont huit enfants, ont péri dans les flammes. Alors, aujourd'hui, l'angoisse s'est installée : crainte d'un nouvel « attentat ». « *Ils brûlent les étrangers* », disent les enfants. Tous ont le sentiment d'être peu à peu abandonnés par les pouvoirs publics. « *Un toit pour Noël !* », scandent les manifestants dans la froide grisaille de décembre.

Leïla Chadli, une jeune mère tunisienne, habite au quatrième étage d'un immeuble à risque : escalier de bois, sept locataires par étage, beaucoup d'immigrés, peu d'issues. Pour s'échapper en cas d'incendie elle vient d'acheter un long et solide cordage qu'elle a installé devant sa fenêtre. L'anecdote a fait le tour du quartier, mais personne ne songe à en rire. D'autres locataires ailleurs réclament à cor et à cri qu'on fixe une serrure à la porte de leur immeuble. Et ces rondes de police qu'on regardait naguère avec méfiance, on les trouve bien rares à présent...

Pendant ce temps, les enquêteurs de la PJ font leur métier. Analyses de laboratoire, relevé minutieux d'indices. Le lent et fastidieux travail des vérifications et des pistes à suivre est en cours. Mais les habitants s'impatientent et trouvent que l'enquête piétine. Les sapeurs-pompiers eux-mêmes sont mis en cause. Pourquoi ont-ils mis tant de temps à descendre de la caserne Saint-Fargeau, toute proche ?

Ici, il ne fait de doute pour personne que les incendies aient eu un caractère raciste. Sur les soixante-dix-sept familles sinistrées, les trois quarts environ sont d'origine étrangère. Cette constation surprend, déroute, et finalement sème la frayeur, car, à Ménilmontant, formidable *melting pot*, la vie serait impossible depuis longtemps si l'intolérance raciale ou religieuse s'y manifestait au quotidien. Yougoslaves et Turcs travaillant dans les ateliers de confection, Pakistanais et Sri-Lankais venus les rejoindre, boutiquiers asiatiques de Belleville, ouvriers portugais, maghrébins et africains, restaurateurs libanais, cohabitent sans problème. « *Dans mon école*, explique une directrice, *j'ai 60 % d'étrangers de seize nationalités différentes. Beaucoup sont nés à la maternité de l'hôpital Tenon. Chez moi, ils apprennent à vivre ensemble et, à dix-huit ans, ils seront tous Français.* » Trois éducatrices parcourent les quinze écoles du quartier pour initier les enfants aux différentes cultures. Souad, l'Algérienne, Marena, l'Africaine, et Lien Ke, l'Asiatique, une équipe de charme qui ne surprend plus personne. Chaque printemps, le Relais de Ménilmontant, la maison de quartier où les adultes viennent s'alphabétiser, organise une fête. « *Cette année*, raconte l'organisateur, *Maghrébins, Noirs et Portugais, tout le monde a fini par danser.* »

« *Moi, en tout cas, je me sens très bien à Ménilmontant*, dit Françoise, une éducatrice. *Et je ne suis pas la seule. Demandez donc aux vieilles dames qui sirotent leur café chez l'Algérien du coin si elles ont peur des Arabes : Elles vous rirons au nez, il y a un demi siècle qu'ils sont là.* »

Chambres d'hôtel

On a presque oublié que Jean-Marie Le Pen fit sa rentrée dans le vingtième arrondissement à l'occasion des élections municipales de 1983 et qu'à l'époque son local électoral fut incendié le premier. On ne l'a revu qu'une fois au conseil d'arrondissement. Ses militants au crâne rasé distribuent des tracts le dimanche sur la place des Fêtes, mais chacun, semble-t-il en avait pris son parti.

D'ailleurs, ce qui est vrai du côté de la rue de Belleville ne l'est peut-être plus 200 mètres plus loin, dans le secteur de la rue de Ménilmontant. Autant de villages, autant de solidarité. Là des monceaux de vêtements collectés pour les sans-abri s'entassent dans une école. Et quel est le quartier de Paris qui pourrait mobiliser plusieurs centaines de personnes à quatre reprises ? Car, à présent, c'est la situation des sinistrés qui est au centre des préoccupations.

Roseline Bernard, l'une des responsables du collectif, a fait les comptes : soixante-dix-sept familles ont été chassées de chez elles par le feu, soit cent quatorze adultes et cinquante-sept enfants. Que sont-elles devenues ? Une douzaine, françaises pour la plupart, ont été relogées en HLM. Sept sont encore au foyer d'urgence de la rue Baudricourt, dans le treizième arrondissement, une quinzaine ont squatté un immeuble proche de la rue de la Réunion, les quarante autres s'entassent dans des chambres d'hôtel. La première semaine était payée par le bureau d'aide sociale, mais ensuite la participation aux frais va croissant. En deux mois, c'est la totalité du loyer qu'il faut acquitter, soit pour certains 350 francs par jour.

« *L'immense majorité des sinistrés sont des gens en situation régulière*, dit Roseline. *Ils payaient leur loyer, ils gagnaient leur vie et ils sont inscrits sur la liste des mal-logés depuis longtemps. Mais, avec 6 000 francs par mois de salaire moyen, ils n'arriveront pas à payer l'hôtel. Or, les HLM n'en veulent pas. La situation est bloquée.* »

La mairie du vingtième arrondissement ne sait plus très bien comment gérer une situation il est vrai difficile. Les sinistrés ont le sentiment que leur vie et leurs biens n'ont pas été protégés. Ils pensent qu'à présent on leur doit davantage que les secours ordinaires. Pas du dépannage provisoire : un toit pour Noël ! « *Il n'y en a pas* », leur répond-on. Or, le collectif a pu dénombrer des dizaines de logements sociaux vacants dans le vingtième arrondissement. Pourquoi ne les attribue-t-on pas à ces prioritaires, demande-t-il. « *Ce sera le but de notre manifestation*, dit un militant de l'Action catholique ouvrière, *et, si nous avons l'impression qu'on veut se débarasser assez lâchement de ces familles étrangères, ce ne sera pas la dernière.* »

MARC AMBROISE-RENDU.